Bibliothèque
et Archives
nationales
Québec

Le Prix Courant

Page(s) manquante(s)

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XX | MONTRÉAL, VENDREDI, 7 MAI 1897 | No 10

MOYENNE DE 1896

2381... ABONNÉS RÉGULIERS ...2381

Ça et là.

Les Elections Avant que nous publions un autre numéro, les électeurs seront appelés à élire les membres du Parlement Provincial. Nous savons que nos lecteurs ne se laisseront pas aveugler par l'esprit de parti et qu'ils iront au vote en hommes d'affaires, sachant bien que s'ils se donnent des députés probes, honnêtes et soucieux du progrès de la province, ils seront les premiers à en profiter. Les politiciens qui ne songent qu'à eux-mêmes, aux honneurs et au..... boodlage doivent être écartés des rangs ; ces gens-là concourent à la ruine de nos finances et de notre crédit ; ils sont les fauteurs de désordres qui amènent des augmentations de taxes, des emprunts qui ne servent qu'à boucher des trous sans profit pour le commerce, l'industrie et l'agriculture.

Nous demandons à nos amis de voter, l'abstention est coupable, et de voter selon leur conscience pour des hommes d'ordre, d'économie et de progrès ; ils en récolteront les fruits.

Banque d'Epargnes La Banque d'Epargnes de la cité et du district de Montréal vient d'avoir son assemblée générale annuelle dans laquelle le président a fait ressortir les résultats de l'exercice dernier terminé le 31 décembre 1896. Les bénéfices nets de l'année ont été de $115,678.-09 ; il restait des années précédentes un crédit du compte de profits et pertes une somme de $156,024.56 ce qui portait à $271,702.65 le montant total des bénéfices disponibles, Deux dividendes formant ensemble $80,000 ont été distribués aux actionnaires, de sorte qu'il reste à reporter au crédit du compte de profits et pertes une somme de $191,702.65 ; c'est un nouveau report de $76,024.56 destiné à parer aux éventualités. Il est bon de noter que la Banque d'Epargnes, outre ces $191,-702.65 a une réserve de $400,000. Elle peut donc attendre sans crainte les événements ; mais sa direction sage, éclairée, prudente et habile est encore la meilleure garantie des déposants qui portent leurs fonds à cette institution.

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, - ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.

Chambre 401, Bâtisse "New York Life."

Téléphone No 2547. Boite de Poste No 917

Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieu, un an	$1 00
Canada et Etats-Unis, un an	1 50
France et Union Postale, un an (15 francs)	3 00

Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration.

L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal.

Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,

Montréal.

Communication Nous recevons la lettre suivante :

MONSIEUR LE RÉDACTEUR. — Je viens vous demander l'hospitalité de vos colonnes pour dire un mot à vos lecteurs du jubilé de diamant de notre gracieuse souveraine.

Le moment approche où notre Reine va compléter la soixantième année de son règne et ses sujets, dans quelque partie du globe qu'ils se trouvent, se préparent à célébrer ce grand événement.

Quelle part le Canada va-t-il prendre dans cette célébration ?

Si nous voulons dignement témoigner notre reconnaissance pour la liberté, la paix et la prospérité dont nous jouissons sous le long règne de sa Majesté, nous ne pouvons mieux le faire qu'en lui montrant combien nous apprécions le profond intérêt qu'elle porte au bonheur de son peuple et en consacrant notre offrande à quelque noble entreprise à laquelle son nom sera, pour toujours, associé.

Il est proposé, en conséquence, de former un fonds destiné à établir dans les nouveaux territoires du Canada, là où les colons se trouvent complètement isolés et loin de tout secours, où, dans le cas d'accident ou de maladie, ils ne peuvent se procurer ni l'aide du médecin ni les remèdes indispensables, il est proposé d'établir de place en place des dépôts où ils trouveront les médicaments et des garde-malades capables de leur donner les soins nécesssaires.

Une œuvre de cette nature, entreprise dans le but de célébrer le soixantième anniversaire de l'avènement de la Reine au trône causera plus de satisfaction à Sa Majesté que les présents les plus somptueux qui aient jamais été offerts à un souverain, et en même temps elle fera honneur à notre pays qui seul devra en profiter.

Quelle est la famille qui n'a pas vu partir quelqu'un de ses membres pour ces régions lointaines, vers nos forêts interminables, ou nos immenses prairies de l'Ouest, et qui refuserait de souscrire son obole pour assurer à l'absent les secours qui lui seront toujours donnés lors même qu'il n'aurait pas les moyens de payer, car il est parfaitement convenu que ce sont seulement ceux qui pourront payer qui paieront ?

Qui sait si parmi ceux dont la santé et la vie seront ainsi préservées, il ne se trouvera pas quelqu'un de ceux qui vous sont chers et qui béniront cette œuvre, et ceux qui y auront contribué ?

Celui qui donne de bon cœur, quelque faible que soit son offrande, montre qu'il a l'intelligence pour comprendre et le cœur pour recon.

naître l'avantage que nous avons de vivre sous le règne de la meilleure des souveraines, sa Majesté la Reine Victoria ?

Veuillez agréer, monsieur le rédacteur, avec mes remerciements, l'expression de ma considération très distinguée.

ISHBEL ABERDEEN,
Présidente.

OTTAWA,
Avril, le 19 1897.

LE TARIF ET L'ANGLETERRE

Le nouveau tarif soumis au comité des Voies et Moyens contient, comme nous l'avons dit, une clause tout en faveur de l'Angleterre. Cette clause se lit comme suit : " *Résolu* que lorsque le tarif de douane d'un pays quelconque donne entrée aux produits du Canada dans des conditions qui en somme, sont aussi favorables au Canada que le sont les conditions du tarif de réciprocité dont il est question ici aux pays auxquels il pourra s'appliquer, les articles qui auront été récoltés, produits ou fabriqués dans ce pays, lorsqu'ils seront importés directement de ce pays, pourront être importés directement au Canada ou levés d'entrepôt pour la consommation au Canada aux taux réduits établis dans le tarif de réciprocité, à la liste " D."

L'annexe " D " concernant le tarif de réciprocité dont il vient d'être question est ainsi conçu :

" Sur tous les produits des pays ayant droit aux bénéfices du présent tarif de réciprocité en vertu des dispositions de l'article....., les droits mentionnés dans l'annexe " A " seront réduits comme suit :

" Le et après le 23e jour d'avril 1897, jusqu'au 30e jour de juin 1898 inclusivement, la réduction dans chaque cas sera d'un huitième du droit mentionné dans l'annexe " A," et le droit devant être prélevé, perçu et payé égalera les sept huitièmes du droit mentionné dans l'annexe " A."

" Le et après le 1er jour de juillet 1898, la réduction sera dans chaque cas du droit mentionné dans l'annexe " A " et le droit devant être prélevé, perçu et payé égalera les trois quarts du droit mentionné dans l'annexe " A."

" Pourvu, cependant, que ces réductions ne s'appliquent à aucun des articles suivants et que ces articles soient dans tous les cas assujettis aux droits mentionnés dans l'annexe " A " savoir : Les ales, bières, vins et liqueurs ; sucres, mélasses et sirops de toutes sortes, les produits de la canne à sucre ou de la betterave, le tabac, les cigares et les cigarettes."

D'après ces clauses, la Grande-Bretagne jouira donc pour ses importations au Canada d'une réduction de 25 p. c. dans le montant des droits. Il est évident que les importateurs auront avantage à acheter dans ce pays de préférence aux autres, surtout les articles payant de forts droits de douane. Il en résultera un plus grand mouvement d'affaires avec la mère-patrie ; c'est d'ailleurs le but recherché par nos gouvernants.

Mais nos ministres n'ont pas été sans calculer que cette augmentation d'importations de l'Angleterre amènerait une diminution dans les recettes de la douane ; ils ont donc établi le nouveau tarif en conséquence, du moins nous le pensons, afin de combler les vides qui résulteront des clauses ci-dessus.

Mais cette diminution de droits faite indistinctement sur tous les articles ne va t-elle pas apporter des troubles profonds dans nos industries naissantes ? Pour notre part, nous le craignons. Il nous semble qu'il eût mieux valu, c'eût été plus sage dans tous les cas, commencer d'abord par quelques articles pour lesquels nous sommes en état de soutenir la concurrence, puis progressivement, au fur et à mesure du développement de nos industries, étendre à d'autres produits la mesure adoptée par la clause du tarif de réciprocité.

Ainsi tous les articles que l'Angleterre nous enverra ne paieront que les trois quarts des droits de douane imposés par le tarif ; il faut bien compter que les Anglais vont vouloir profiter de tous les avantages qui leur sont offerts et qu'ils nous enverront non seulement les articles de fabrication anglaise mais des produits de toutes les nations qui seront anglicisés par leur passage en Angleterre. Comment en effet reconnaître à la seule inspection si des tissus, des objets de ferronnerie, de quincaillerie, etc., ont été manufacturés en Angleterre, ou ailleurs. Autant dire que tout ce qui viendra par voie d'Angleterre—quelle que soit l'origine première des produits sera exempte d'un quart des droits de douane.

Non seulement le Trésor y perdra, mais nos manufactures en subiront les atteintes. Il est évident que certains articles se fabriquent ailleurs à meilleur marché qu'en Angleterre, les Anglais les achèteront là où ils peuvent les obtenir à meilleur compte et nous les enverront comme produits anglais. Notre tarif aura donc aidé le commerce anglais et les industries étrangères au détriment de nos manufactures nationales en général. Ce n'était certainement pas le désir des auteurs du tarif, mais ce sera le résultat qu'ils auront obtenu.

Pourquoi n'avoir pas fait, comme en maints pays, deux tarifs, l'un général et l'autre minimum, ou chaque article passé en revue, est sujet à une différence de droits plus ou moins importante suivant les nécessités des industries du pays !

Mais la véritable solution pour ne pas laisser péricliter les industries nationales, pour favoriser le développement un commerce et des manufactures en créant un courant d'affaires réciproque avec les autres nations se trouve dans les traités de commerce.

Nous étudierons ce point de vue dans un prochain article.

FROMAGE ET BEURRE

M. Alex. W. Grant est, depuis une quinzaine, de retour d'Angleterre où il s'est enquis d'une façon toute particulière de la situation du fromage sur les marchés anglais. Nous lui avons donc demandé ce que nous pourrions dire à nos lecteurs de l'état des marchés anglais et voici ce qui nous a été répondu On verra que nous avons déjà maintes fois répété plusieurs des conseils qui se trouvent implicitement compris dans les paroles de M. A. W. Grant ; nous les répéterons encore pour montrer l'importance des petits soins et des précautions à prendre dans la mise en état du fromage pour l'exportation.

Les stocks de fromage, en Angleterre, nous dit M. Grant, sont très faibles, le marché anglais est donc dans la situation la plus favorable pour les intérêts des fromagers canadiens ; c'est donc à eux d'en profiter en apportant tout leurs soins à la bonne fabrication et à l'emballage de leurs produits. On a encore, malheureusement, en Angleterre, conservé la mémoire du fromage qui, l'an dernier, a été fait avec de la mauvaise présure ; on devra donc s'attacher à détruire au plus tôt la mauvaise impression qui en est restée en n'utilisant que d'excellente présure de fabrication aussi récente que possible ; les fromagers devront tenir, jusqu'à ce qu'ils l'emploient, leur présure dans un endroit frais et à l'abri de l'air dans des récipients hermétiquement fermés.

Le fromage ne doit sortir de la fromogerie pour être expédié, que quand il a atteint un degré de maturité suffisante, c'est-à-dire, suivant les conditions climatériques, de 15 jours à trois semaines après la fabrication. On se plaint généralement que le fromage est mis dans des boîtes trop grandes ; le résultat est que les boîtes arrivent en Angleterre complètement brisées avec leur contenu sali et déprécié.

Sur les boîtes, certaines fromageries, indiquent le poids avec des marques trop grosses ; dans le maniement des paquets les chiffres sont en partie effacés et il n'est plus possible de constater le poids marqué ; on devrait étamper le poids avec des marques plus petites.

Une recommandation essentielle à faire à leurs patrons par les fromagers c'est de ne jamais mettre le petit lait dans les canistres à lait ou s'il n'est pas possible de faire autrement, de toujours nettoyer à fond et avec de l'eau chaude les canistres ayant contenu du petit-lait ; sans cette précaution, le lait sûrit ou prend un mauvais goût, deux défauts qui influent sur la qualité du fromage.

M. Alex. W. Grant dit que, si nos crêmeries voulaient s'en donner la peine et apporter à la fabrication du beurre tous les soins voulus, ce n'est pas l'équivalent de 200,000 mais de 600,000 boîtes de beurre au moins que, bon an, mal an, nous devrions exporter en Angleterre. Le beurre qui est préféré sur les marchés anglais ne contient pas plus de 3 p. c. de sel et sa couleur est d'un jaune paille pâle. L'emballage qui convient le mieux et qui obtient maintenant la préférence en Angleterre est la boîte carrée de 56 lbs qui détrône de plus en plus la tinette.

Nous ferons suivre cette dernière réflexion au sujet du beurre, de cette remarque que, vers la fin de l'automne dernier, le beurre en boîtes carrées obtenait à qualité égale une ou deux fractions de plus que le beurre en tinettes ; malheureusement les exportateurs ne trouvaient pas les boîtes en quantité suffisante pour la demande. Nos crêmeries devront se le rappeler et augmenter cette année la quantité de boîtes au détriment de celle des tinettes. Elles ont tout à gagner à emballer leur beurre au goût de l'acheteur. Ce serait mal comprendre son intérêt que de ne pas vouloir suivre le changement qui s'est opéré dans le commerce anglais pour l'emballage.

DECISIONS DES TRIBUNAUX

Hon. J. Curran. Israel Littman *vs* La Banque d'Epargnes de la Cité et du District de Montréal et la même demanderesse en garantie *vs* La Banque de Montréal, défenderesse en garantie.

Le demandeur Littman avait remis pour collection à la défenderesse, un billet, pour collection, daté de Brooklyn, N. Y., le 16 décembre 1893, signé par W. Winsemeiner et A. Barach, et payable à un an de date au No 43 rue Ewen, à Brooklyn. Le billet dont le montant était de $250 fut endossé par un nommé Liebman pour aval. La défenderesse, La Banque d'Epargnes, se chargea de la collection du billet, aux conditions d'escompte ordinaires. Le demandeur prétend, aujourd'hui, que la défenderesse refuse de lui payer le produit du billet ou de lui remettre le billet lui-même, et il conclut à ce que la Banque soit condamnée à lui payer le montant que représente le billet avec intérêts et frais. A cette demande, la Banque d'Epargnes plaide : Que n'ayant pas de correspondant à New-York, elle a remis le billet dont le montant est réclamé à la Banque de Montréal ; que la Banque de Montréal entreprit de faire la collection du billet et le remit à son tour à la First National Bank, de Brooklyn ; que le billet ne fut pas payé à son échéance, et qu'il fut protesté à la demande de cette dernière Banque, laquelle le transmit par la poste des Etats-Unis à la Banque de New-York pour être renvoyé à la Banque de Montréal ; que le billet fut cependant perdu en route, et que malgré les recherches faites on ne put parvenir à le retracer. La Banque d'Epargnes allègue en outre qu'elle informa le demandeur de la perte du billet, qu'elle lui en remit une vraie copie, ainsi que du protet, et elle se déclara prête, si le signataire et les endosseurs payaient le billet, à garantir ces derniers contre les tiers qui en réclameraient le montant. La défenderesse renouvela ses offres par son plaidoyer ; elle prétend, de plus que, d'après les lois et les usages des banques et du commerce, son choix d'un agent responsable et solvable pour la collection du billet, était parfaitement justifiable. Elle appela néanmoins la Banque de Montréal, en garantie, pour la protéger contre tout jugement qui pourrait être prononcé contre elle. Cette dernière banque répondit qu'elle ne pouvait être tenue responsable ; qu'elle s'était assurée les services de la First National Bank, de Brooklyn pour faire la collection du billet ; que la perte du billet, lors de sa transmission par la poste, ne pouvait être à sa charge. Le demandeur a admis, dans son témoignage, qu'il n'avait pas cherché à se faire payer par le signataire ou les endosseurs, bien qu'il eut reçu copies et du billet et du protêt ; il prétend que la Banque d'Epargnes est tenue soit de le payer, soit de lui remettre le billet. Il n'est pas douteux, que la défenderesse, la Banque d'Epargnes, était justifiable, d'après les coutumes des banques, de transmettre le billet à un agent solvable pour en percevoir le montant, et que la Banque de Montréal pouvait faire de même (Morse : On Banks chap. 6 ; collections p. 414). La perte du titre n'est arrivée ni par la faute de la défenderesse, ni par celle de ses agents C'est un cas produits ; les défendeurs, quoique n'ayant aucun contrôle sur les voies de poste des Etats-Unis, étaient justifiables de se servir de ce moyen de transmission, et ils ne peuvent être responsables des accidents qui y arrivent (Ouimet *vs* Verrille, 1er vol. Décis, Cour d'Appel). Le demadeur a, entre ses mains, une copie du billet et du protêt, dont il aurait pu se servir pour poursuivre le signataire et les endosseurs. Il n'a pas cherché à faire payer ces derniers et ne leur a jamais même demandé le paiement. L'offre de garantie de la Banque d'Epargnes, est suffisante, et l'action du demandeur est déboutée avec dépens, de même que la demande en garantie contre la Banque de Montréal.

LES VARIATIONS ET LA TENDANCE DES PRIX DE PREMIERE NECESSITE DEPUIS UN SIECLE.

C'est toujours une étude très intéressante que celle des variations des prix et encore plus de la tendance des prix. Etant donné que les traitements, émoluments, honoraires de la classe moyenne ont une relative fixité et que les salaires de la classe qui vit du travail manuel ont, en général, depuis un siècle, suivi une marche ascendante, la mesure du bien-être et du progrès économique pour l'immense majorité de la population est le cours des denrées principales.

La baisse des prix, quand elle est graduelle, régulière, qu'elle provient des progrès industriels et agronomiques, s'effectuât-elle un peu aux dépens des capitalistes et des propriétaires du sol, pourvu

qu'elle n'arrive pas à décourager ceux-ci, est une des manifestations de cette grande loi économique que nous nous sommes efforcé de mettre en lumière depuis près de vingt ans, la tendance à une moindre inégalité des conditions La baisse du taux de l'intérêt doit amener une baisse des prix, de même, d'ailleurs, qu'elle en est la conséquence, car il y a ici réciprocité de cause et d'effet. Tout progrès industriel, toute amélioration agronomique, tout perfectionnement des transports doit avoir le même effet, et également toute simplification et toute combinaison meilleure dans l'organisme commercial.

Si, à certaines époques, comme de 1850 à 1875 ou même 1880, par exemple, on voit se manifester plutôt une hausse du prix des denrées principales, cela tient à deux phénomènes qui ont coïncidé : d'une part, un soudain afflux de métaux précieux, par suite des découvertes des mines d'or de l'Australie et de la Californie, à un moment où le stock monétaire du monde était des deux tiers moins considérable qu'à l'heure présente; ensuite, et surtout, la très grande demande de produits alimentaires et de matières premières à la suite du développement et de l'abaissement de prix de la production industrielle subitement perfectionnée, tandis que l'agriculture n'avait encore fait que de modiques progrès.

Nombre d'esprits ont pu croire alors que ce qui se passait dans cette période exceptionnelle de 1850 à 1875 ou 1880 représentait le train naturel de la civilisation, et ils ont prétendu, Stuart Mill entre autres, que les produits du sol avaient une tendance à toujours renchérir. C'était une grossière erreur. Non seulement par l'effet des importations des pays neufs, mais du seul chef du perfectionnement et du progrès des cultures dans les vieux pays, les prix des produits agricoles obéissent dans une moindre mesure il est vrai et plus lentement, à la même loi que les prix des produits industriels et il commence à en être de même d'un article que l'on croyait destiné à une hausse perpétuelle : le prix des loyers dans les villes. Depuis trois ou quatre ans, il se manifeste dans presque toutes les grandes villes; y compris Paris, une tendance à la baisse des loyers, et il y a de grandes chances pour que, dans le prochain quart de siècle, elle aille en s'accentuant. Dès 1880, dans la première édition de notre *Essai sur la Répartition des richesses*, nous écrivions que la baisse du taux de l'intérêt devait à la longue se répercuter sur le taux des loyers et abaisser celui-ci. D'autres progrès, comme l'usage de la bicyclette et des automobiles agiront dans le même sens et tendront à réduire le prix des terrains dans les agglomérations.

Ainsi, la grande évolution économique, devant avoir de profondes répercussions sociales, qui a commencé en Angleterre à la fin du siècle dernier et, chez nous, à la paix de 1815, continue de s'accomplir et, après l'industrie et les transports, transforme aussi l'agriculture et l'habitation.

Les recherches sur les fluctuations des prix sont d'une grande délicatesse ; elles exigent beaucoup de science et de perspicacité d'esprit. Rien n'est plus difficile à suivre et à coordonner que ces incessantes modifications des prix des denrées. Il y a d'abord des changements brusques et considérables qui tiennent à certaines circonstances accidentelles, par exemple l'état des récoltes, lesquelles produisent des altérations passagères qu'il ne faut pas confondre avec les altérations normales. En outre, souvent la monnaie n'est pas la même, n'a pas le même poids de métal aux différentes époques considérées. Enfin, quand on remonte à des périodes lointaines, les documents ne sont pas assez importants, assez nombreux et assez sûrs ; or, rien n'est plus présomptueux que de tirer une induction de un, deux ou trois chiffres.

Dans les constatations que nous allons faire et que nous n'étendons guère au-delà d'un siècle, nous suivrons pour guide un statisticien patient et judicieux, qui a eu à sa disposition de bonnes sources, abondantes et sûres, M. Gustave Bienaymé. Dans une série d'études, soumises à la Société de Statistique et reproduites par le journal de cette association, M. Bienaymé s'est efforcé de décrire et d'évaluer " le Coût de la vie à Paris à différentes époques." A vrai dire, le titre est plus compréhensif que le sujet traité ; l'auteur ne parle pas, en effet, de tout ce qui entre dans le coût de la vie ; il n'y est question ni du loyer, ni du vêtement, ni de l'ameublement, ni des distractions, ni des services humains. Il serait, d'ailleurs, très difficile, sinon impossible, de tracer avec une exactitude complète un tableau de ce genre. Un économiste, cependant, M. Beaurin Gressier, s'y est efforcé, en arrivant à des résultats intéressants, dans une sorte de monographie, pendant plusieurs décades d'années, d'une famille parisienne de fonctionnaires d'un rang assez élevé et de ressources personnelles plutôt modestes. De telles monographies sont instructives ; mais il en faudrait un certain nombre pour bien dégager la tendance des faits.

M. Bienaymé, lui, a beaucoup plus circonscrit ses études ; il a étudié principalement les objets de consommation courante, sur lesquels on peut avoir des renseignements d'une quasi complète exactitude : la viande, le beurre, le fromage le lait, les œufs, le pain, le vin, les pommes de terre, la volaille et le gibier, le poisson, les huîtres, les légumes principaux, les fruits le sucre, le chocolat, le café, le poivre, le sel, l'huile à brûler, le bois à brûler, les chandelles, les bougies, le gaz, le charbon de terre, en un mot tout ce qui touche à ce que l'on appelle à proprement parler le ménage. C'est aussi cette catégorie d'objets, en laissant le loyer et les services personnels à part, qui était censée devoir toujours hausser et qui effectivement avait beaucoup monté dans la période 1850 à 1880.

Les sources auxquelles a puisé le laborieux et distingué statisticien sont d'abord les registres de l'important établissement universitaire qui a porté des noms divers à travers les âges et se nomme maintenant le lycée Louis-le-Grand. Il paraît que les livres de dépenses pour cette institution vont de 1688 jusqu'au temps présent, ce qui embrasse un peu plus de deux siècles ; ensuite les comptes financiers de l'Hôtel-Dieu de Paris qui présentent des chiffres excessivement anciens, ceux ci assez espacés, mais en outre toute une série presque continue de 1732 à 1791 et se poursuivant jusqu'à l'heure présente. L'année à laquelle M. Bienaymé a arrêté ses recherches est l'année 1895 ; on a ainsi les prix des objets de consommation courante à Paris pendant deux siècles. Nous n'examinerons guère, quant à nous, que ceux des 110 à 115 dernières années écoulées, à savoir depuis 1781. D'abord, pendant toute cette période, sauf au temps des assignats, il y a eu constance de l'unité monétaire, tandis que celle ci a été souvent changée à la fin du XVIIe siècle et dans la première partie du XVIIIe, ce qui complique et trouble les calculs ; ensuite l'évolution moderne, tant économique que politique et sociale, ne commence guère qu'au règne de Louis XVI.

Avant de se livrer à ses recherches personnelles, au moyen des

sources que nous venons d'indiquer. M. Bienaymé fait ce que l'on appelle la littérature de la question des prix. Il indique les travaux antérieurs qui sans avoir pullulé, ne laisse pas que d'être assez nombreux. Le *Livre des Métiers*, d'Etienne Boileau (1268), le *Ménagier de Paris* (1399), publié par le baron Pichon, le *Journal Parisien* de Jean Maupoint (1437-1469, le *Journal d'un bourgeois de Paris* (1405-1449), le *Journal d'un bourgeois de Paris sous le règne de François* 1er (1515 1536), le *Journal de Pierre de l'Estoile* (1574-1611), tout en traitant de matières souvent autres, contiennent de nombreuses indications relativement aux prix. Dans le courant du XVIIe siècle, on a divers renseignements officiels, en 1632 et 1640 notamment, qui se réfèrent à la levée de taxes, le droit de sou par livre, le vingtième des prix. Le XVIIIe siècle, chose singulière, sauf dans son dernier quartier, est plus pauvre en renseignements sur les prix que le m yen âge. Entre le *Journal de la Régence* par Jean Buvat (1715-1723) et le travail de Lavoisier portant ce long titre : *Résultats extraits d'un ouvrage intitulé : de la Richesse territoriale du Royaume de France* (1791), il s'écoule trois quarts de siècle. Comme tout ce qui sortait du cerveau d'un homme de cet ordre, ce dernier travail a une considérable importance. On peut citer encore les recherches du médecin Tessier en 1790, auteur de la partie consacrée à l'agriculture dans l'*Encyclopédie méthodique*.

Puis, dans le courant de ce siècle, les ouvrages de ce genre se précisent et deviennent de plus en plus méthodiques et étendus à la fois. Ce sont d'abord les *Recherches*, de Benoiston de Châteauneuf, *sur les consommations de tout genre de la ville de Paris en* 1817 *comparées à ce qu'elles étaient en* 1789, dont il parut de nouvelles éditions en 1821 et 1838; puis le livre d'un membre de l'Institut qui fut l'un des premiers collaborateurs de l'*Economiste français*, Armand Husson, ancien secrétaire général de la Préfecture de la Seine, puis directeur de l'Assistance publique, qui fit paraître en 1856 un grand ouvrage sur les *Consommations de Paris*, dont il fut fait une nouvelle édition posthume en 1875.

Nos plus anciens lecteurs n'auront pas oublié les très nombreux articles sur les *Variations des prix*, où M. de Foville, dans les années 1874, 1875 et 1876, préludait dans l'*Economiste français*, à sa brillante carrière scientifique. Ultérieurement, M. le vicomte d'Avenel a rassemblé, dans un colossal ouvrage que l'Académie des Sciences morales et politiques a plusieurs fois couronné, les données que l'on peut recueillir sur les prix depuis le moyen âge jusqu'aux temps présent. Enfin, l'on peut citer encore les travaux de M. Levasseur, la monographie précitée d'une famille parisienne par M. Beaurin Gressier, l'ouvrage de M. L. Biollay sur *les Prix en* 1790 : il en est, sans doute, nombre d'autres que nous oublions et qui ont apporté leur contribution à cet ordre d'investigations intéressantes.

Pour revenir au travail de M. Bienaymé et en nous réservant de l'étudier en détail dans un prochain article, contentons-nous aujourd'hui de donner les chiffres généraux auxquels il arrive par la comparaison des prix des articles suivants : la viande, le beurre, les œufs, le pain, le vin, les pommes de terre, les légumes, l'huile à brûler et le bois à brûler. Il n'est pas un de ces objets qui ne soit au-dessus des cours de 1780 ou 1790 ; mais tous sont sensiblement au dessous des cours de 1880 et certains sont au-dessous de ceux de 1830.

La viande qui valait de 42 à 50 centimes en 1781, 1785 et 1790 le demi-kilogramme a atteint son apogée, soit 79 centimes en 1880 pour redescendre à 70 en 1895 ; le beurre cotait de 32 à 45 centimes la livre en 1781, 1785 et 1790 ; il atteint le point culminant de 84 centimes en 1880 et fléchit à 73 en 1885 ; les œufs ne valaient que 40 à 46 centimes les dix en 1781, 1785 et 1790 ; ils montent à 100 en 1880 et sont à 84 centimes en 1895 ; le pain se vendait 50 centimes les deux kilogrammes dans les années qui précédèrent la Révolution ; il montait à 85 en 1880 et n'était plus qu'à 74 en 1895 ; l'huile à brûler, valant 48 centimes en 1895, après 82 en 1880, est la seule denrée qui soit presque à aussi bon marché qu'en 1781 où elle cotait 45 centimes ; le bois à brûler est presque dans le même cas ; le vingtième de stère vaut 74 centimes en 1895, après 127 en 1880 et se vendait 60 centimes en 1781 ; pour le vin, on n'a les prix que depuis 1800, il vaut 47 centimes en 1895 le litre, après 74 centimes en 1880 et 87 centimes en 1855 (au temps de l'oïdium) ; il coûtait 61 centimes en 1805 ; enfin, les pommes de terre se vendent 72 centimes, après 97 en 1880 et 25 à 30 centimes de 1830 à 1835.

Si l'on réunit tous les articles qui précèdent et qu'on examine leur prix total depuis 1805, on voit qu'il représentait alors 84, qu'il s'est élevé à 108 en 1830, qu'après avoir fléchi à 86 en 1850 et s'être relevé à 128 en 1855, puis s'être un peu déprimé depuis lors sans s'abaisser plus bas que 105 un moment en 1865, il se relève à 132 points culminant en 1880 et depuis lors, par des gradations continues, il est descendu à 104 en 1895.

En d'autres termes les prix combinés du pain, de la viande, du beurre, des œufs, du vin, des pommes de terre, de l'huile à brûler et du bois à brûler sont encore de 23 à 24 0/0 au-dessus des cours de 1805, mais ils ne se tiennent que de 10 à 15 0/0 au-dessus de la moyenne des prix de la période 1830 à 1850 ; ils sont légèrement au-dessous de ceux des années 1855 à 1875 et énormement moindres, de 15 à 25 0/0, que ceux des années précédant ou suivant 1880.

Ces constatations résultent des régistres des dépenses du collège Louis-le-Grand et de l'Assistance public. Quand donc on se plaint du renchérissement de la vie, on se trompe ; on vit sur les souvenirs de la période de 1850 et 1880 ; mais aujourd'hui il n'y a rien de pareil, pour les objets de consommation vulgaire du moins. Dans un prochain article nous entrerons dans plus de détails et joindrons aux renseignements de M. Bienaymé ceux qui proviennent d'une autre source, tout officielle, la Commission des valeurs en douane.

Comme les petits traitements et surtout les salaires n'ont pas fléchi depuis 1880, le changement des prix a été tout à l'avantage de la partie la plus nombreuse de la population ; elle peut mieux défrayer ses besoins et consacrer une partie de sa rétribution à des consomation ou à des distractions nouvelles.

PAUL LEROY-BEAULIEU.

LA BOLIVIE

La situation qui a été faite à la Bolivie par la nature et les évènements est tout à fait exceptionnelle : ce pays n'a pas accès à la mer ; comme le Thibet, il forme un plateau extrêmement élevé, ses passes occidentales dans les Cordillères étant situées à une hauteur de plus de 15,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. La grande majorité de sa population est essentiellement montagnarde et ne parle guère que les idiomes indiens ; il renferme des tribus d'Indiens sauvages dont le nombre est absolument inconnu ; dans les départements de La Paz et d'Oruro, les aborigènes à demi civilisés ont à semer, moissonner et

transporter gratuitement au marché les récoltes de leurs maîtres d'origine espagnole sans autres prix que la jouissance des terres où ils peuvent cultiver leurs propres récoltes; enfin, la principale richesse de la Bolivie consiste en ses mines d'argent, dont les produits ont subi une si forte dépréciation dans ces dernières années.

Encore, les plus riches de ces mines, celles de Huanchaca, ont-elles été inondées dans leurs galeries inférieures. Dans le Potosi, l'exploitation des mines n'a donné que de maigres résultats, bien qu'on y ait déjà dépensé 5 millions de francs. Dans le Colquechaca, la production est en voie d'amélioration et dans le district d'Oruro les résultats sont satisfaisants. Les minerais provenant de Huanchaca et de plusieurs autres mines sont maintenant dirigés sur l'usine de réduction située à Antofagasta. Cette usine est l'une des plus grandes du monde ; elle a coûté de sept à huit millions de piastres.

La production de l'argent dans la Bolivie en 1894 est évaluée à 14,519,-296 onces (valant $9,074.560, dont 8,468,727 onces pour les mines de Huanchaca, 1,518,658 onces pour les mines de l'Oruro, 1,333,318 onces pour celles de Colquechaca, 652,010 onces pour les mines appartenant à la Compagnie Guadalupe 365,-545 onces pour les mines de Potosi, et enfin 2,181,034 onces pour les cinq districts miniers affermés à des spéculateurs. En 1896, quatre lots égaux de minerais boliviens s'élevant à 4,348 quintaux espagnols ont été expédiés en France, en Angleterre, en Allemagne et aux Etats-Unis, pour obtenir des résultats comparatifs quant à l'extraction de l'argent, le coût de cette extraction etc., dans ces différents pays.

Le peu d'or produit par la Bolivie provient de placers qui sont assez nombreux, mais le quartz aurifère existe dans différentes parties du pays, la province de Chayata possédant un large filon. Les mines d'étain boliviennes sont très importantes. La plus productive est celle d'Agevaca dans le district d'Oruro. La production de l'étain est évaluée à environ 6,000 tonnes par an. Du cuivre d'excellente qualité est produit dans le district de Corocoro, d'où il est expédié en Europe. Le mode d'extraction est des plus primitifs ; avec une machinerie convenable la production du cuivre s'augmenterait rapidement. Le district de de Potosi produit beaucoup de bismuth.

Les autres produits de la Bolivie sont le caoutchouc, le café (en petite quantité mais de qualité tout à fait supérieure) le cacao (dans le district d'Yungas, qui est le jardin de la Bolivie), et les peaux. Plusieurs sortes de ces peaux sont très recherchées et valent aujourd'hui $40 00 la douzaine, lorsqu'il y a quelques années l'on pouvait les avoir pour $2. C'est le cas pour les peaux dites Chinchilla.

En 1894, (la dernière année dont les résultats soient connus), l'exportation bolivienne a atteint une valeur globale de $15,178,050 environ, dont $12,170,255 pour les sorties par Antofagasta, $1,252,845 par Villa-Bella, $869,585 par Arica, $644,810 par Desaguadero, $154,745 par La Paz, et le reste sort par Tupiza et Puerta-Suarez.

Les destinations et les valeurs des sorties effectuées par Antofagasta se sont réparties comme suit : France, $521,315 ; Allemagne, $1,050,135 ; Grande-Bretagne, $10,413,835 ; Pérou, $128,660 ; Belgique, $48,420 ; Pays-Bas, $4,140 et la République Argentine $3,800.

Il est à peu près impossible de connaître même approximativement le montant de l'importation bolivienne, puisque les statistiques officielles boliviennes font complètement défaut à ce sujet. Mais, grâce aux données recueillies par la douane d'Antofagasta et d'autres sources, cette importation peut être évaluée à plus de $5,000,000. Les Allemands ont à peu près le monopole des entrées, bien que les provenances soient loin d'être exclusivement allemandes ; les cotonnades, les machines, les fils, la quincaillerie, les sacs, le mercure et le charbon, sont souvent d'origine britannique.

Le budget national bolivien pour l'année 1894 s'est soldé en déficit de 697,904 bolivianos (à moids de 45c. l'un), les dépenses s'étant élevées à 4,264,681 bolivianos contre 3,566,777 bolivianos de recettes. Ce déficit a été comblé par le crédit.

Les évaluations budgétaires de l'exercice 1895 avaient fixé les recettes à 4,115,700 bolivianos dont 2,271,859 bolivianos ont été réalisés dès la fin du premier semestre de cette année. Le ministres des Finances de la République évalue la dette intérieure à 6 millions de bolivianos. La dette extérieure a été surtout contractée pour payer les indemnités réclamées à la suite de la guerre avec le Chili, indemnités qui ont été payées pour la plupart.

La Bolivie est en négociation avec ce dernier pays, dans le but d'obtenir un débouché sur l'Océan, sa frontière maritime ayant été perdue pendant la guerre avec le Chili et cédée à ce dernier pays, mais à la condition que celui-ci lui procurerait un débouché sur la côte du Pacifique. Pour ce faire, il y a tout lieu de croire que le Chili fera son possible pour acquérir un droit de souveraineté sur les provinces de Tacna et d'Arica qu'il occupe depuis 1883, à la suite de la guerre avec le Pérou. Dans ce cas, ces deux provinces seraient rétrocédées à la Bolivie, qui pense avec raison que l'acquisition d'un port de mer est absolument nécessaire à sa prospérité commerciale.

PAUL DREYFUS.

Cinquantième Rapport Annuel de la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal.

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal a eu lieu le 4 mai courant.

L'assemblée a été des plus harmonieuses et les affaires ont été expédiées rapidement.

Sir William Hingston présidait, et M. A. P. Lespérance agissait comme secrétaire.

L'ancien Bureau de Direction a été réélu à l'unanimité et il se compose des messieurs suivants :

L'Hon. Sir W. H. Hingston, M D., M. R. Bellemare, l'Hon. James O'Brien, l'Hon. juge J. A. Ouimet, M. E. J. Barbeau, M. F. T. Judah, C.R., M. John H. R. Molson, l'Hon. Sir Adolphe Chapleau, M. Michael Burke, et M. Robert Mackay.

MM. Miller et DeLisle étaient scrutateurs et MM. Tusker et Moncel ont de nouveau été nommés auditeurs.

Le rapport du Président, adopté alors se lit comme suit :

CINQUANTIEME RAPPORT ANNUEL

MONTRÉAL, 4 MAI 1897

Aux Actionnaires de la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal.

MESSIEURS,

Les Directeurs ont l'honneur de vous soumettre le résultat des opérations de cette Banque durant l'année terminée le 31 décembre 1896, et de vous présenter un état général des affaires.

Les profits nets de l'année ont été de $115,678.09. Cette somme ajoutée à la balance du compte de Profits et Pertes de l'année précédente, qui était de $156,-024 56, porte le chiffre de ce compte à $271,702 65. Après en avoir déduit le paiement de deux dividendes, il reste au crédit de ce compte un reliquat de $191,702.65, le fond de réserve étant encore de $400,000.00.

Durant l'année le capital a été passablement recherché, et les taux de l'intérêt ont été suffisamment rémunérateurs.

Le total des affaires transigées durant cette année a été de soixante-quinze millions de dollars.

La somme des dépôts a été de $212,-346.64 de plus que l'année précédente.

Le moyenne de la somme due à chaque déposant a été de $188.16 ; elle était de $188.75 l'année dernière.

Le nombre de comptes ouverts au 31 décembre dernier était de 50,877, ou 1,284 de plus que l'année précédente.

Vos Directeurs ont eu à déplorer la mort de leur très estimé collègue, Sir Joseph Hickson qui rendait d'excellents services à cette Banque par ses conseils sages et prudents. Il a été remplacé dans ce bureau par l'élection de de M. Robert MacKay.

Comme de coutume, l'inspection des livres a été souvent et munitieusement faite durant l'année.

Le certificat des Auditeurs et le bilan sont au bas de ce rapport.

Vous êtes prié d'élire des Directeurs et des Auditeurs pour l'année courante.

WM. H. HINGSTON.
Président.

Etat des affaires de la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal le 31 Décembre 1896.

PASSIF

Montant dû aux Déposants	$9 573,130 37	
Montant dû au Receveur Général	93,341 86	
Montant dû au Fonds de Charité	180,0 0 00	
Montant dû aux comptes ouverts	62,472 18	
Profits et Pertes	191,702 65	
Fonds de Réserve	400,000 00	
Capital	600,000 00	
		$11,100,647 06

ACTIF

Actions du Dominion du Canada et intérêt accru	$1,526,250 00	
Débentures du Gouvernement Provincial, de la cité de Montréal et autres Municipalités	2, 76,110 01	
Prêts garantis par des valeurs collatérales	5,102,258 24	
Bâtisses de la Banque (bureau central et succursales)	400,000 00	
Fonds de Charité placé sur debentures municipales approuvées par le Gouvernement Fédéral	180,000 00	
Autres valeurs	302,951 30	
Espèces en caisse et dans les Banques	1,513,067 51	
		$11,100,647 06
Nombre de Comptes ouverts		50,877
Somme moyenne due à chaque Déposant le 31 Décembre 1896		$188 16

H. BARBEAU,
Gérant.

Contrôlé et trouvé conforme
JAS. TASKER } *Auditeurs.*
G. N. MONCEL }

M. Nolan DeLisle proposa ensuite un vote de remerciements aux Président, Directeurs et officiers de la Banque. Il exprima sa satisfaction du résultat des affaires de l'année. Il rappela en termes émus la mort de Sir Joseph Hickson, dont tout le monde garde un si bon souvenir

Après un vote de remerciements au Président de l'assemblée, qui répondit brièvement, l'assemblée fut déclarée close.

Hautement recommandés par les juges aux Expositions Universelles et par les chimistes pour leur pureté. La Bière et le Porter de Labatt, de London.

LE MOUVEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL AUX ETATS-UNIS

Grâce à la division des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et les gouvernements des Etats, grâce aussi aux obstacles qu'oppose sa constitution au vote précipité d'innovations législatives, l'Union américaine a pu longtemps échapper à l'un des plus grands maux de notre époque, à l'intervention exagérée de l'Etat dans toutes les branches de l'activité nationale. Cette ingérence excessive n'aboutit le plus souvent qu'à jeter le trouble là où elle s'exerce, à gêner et finalement à détruire l'initiative privée, qui, jusqu'à présent, s'est librement développée aux Etats-Unis et a amené ce pays à l'extraordinaire puissance de production qu'il a atteinte aujourd'hui. Cependant, depuis quelques années, la grande république du Nouveau-Monde commence à céder elle aussi à l'entraînement général et l'Etat s'y laisse entraîner à étendre outre mesure sa sphère d'action.

L'un des facteurs qui ont le plus contribué à produire ce résultat, c'est le protectionnisme à outrance. Le protectionnisme, surtout lorsque cette doctrine est poussée aux extrêmes comme en Amérique, est le frère du socialisme d'Etat : comme lui, il attribue une influence excessive à l'action gouvernementale dans la production de la richesse ; il incite les citoyens à ne pas compter sur eux-mêmes, mais à s'en reposer sur l'Etat du soin de rendre remunératrice telle ou telle industrie. Lorsqu'une fois on s'est engagé dans cette voie il est, du reste, difficile de limiter le mal ; chacun veut être protégé, et c'est justice : il n'y a aucune raison de refuser aux uns les faveurs que l'on accorde aux autres aux frais de tout le monde. La discussion du nouveau tarif douanier au Congrès et l'agitation à laquelle elle a donné lieu viennent de fournir un exemple de cette tendance du protectionisme à s'étendre indéfiniment,

Le bill Dingley, ainsi nommé, suivant l'usage du nom du président du Comité des voies et moyens de la Chambre des représentants, a été voté très rapidement dans cette Chambre par 205 voix contre 122, sans amendement important en ce qui concerne le taux des droits de douane. Il lui faut maintenant affronter l'épreuve bien plus redoutable, de la discussion au Sénat, dont une Commission l'examine actuellement et c'est ici que les intérêts particuliers se donnent libre carrière et se montrent d'autant plus exigeants que la majorité dont pourront disposer les partisants du *bill* est fort précaire. La protection en Amérique s'applique surtout aux objets manufacturés ; en dehors d'eux et des spiritueux, le projet de loi en discussion ne frappe guère de droits élevés qu'un produit alimentaire, le sucre et une matière première, la laine.

Ce n'a déjà pas été sans difficulté qu'on a amené les représentants des districts industriels de la Nouvelle-Angleterre à accepter des droits sur ce dernier article ; après avoir d'abord protesté, ils ont cependant fini par joindre leur vote à celui de tous les républicains en faveur du *bill*. Mais voici que les sénateurs de l'Ohio et du Texas trouvent que la protection accordée ainsi aux éleveurs de moutons est insuffisante et se proposent de demander que l'on double ces droits déjà si élevés. Ce n'est pas tout, et les producteurs de céréales, de coton, de tabac se mettent aussi de la partie en réclamant à leur tour une protection pour l'agriculture.

Ici, cette protection ne peut plus consister en droits de douanes frappant les produits étrangers, puisque les Etats-Unis exportent de grandes quantités de grains et n'en importent point ; mais une ligue de cultivateurs s'est formée pour demander l'établissement de primes d'exportation, et elle a adressé au Sénat un mémoire qu'elle a également publié. A l'origine, dit ce document, les droits protecteurs avaient pour but de favoriser la fondation de nouvelles industries, mais voici longtemps déjà que cette idée est abandonnée et remplacée par une autre conception, selon laquelle ces droits sont simplement un moyen d'exclure d'une façon permanente la concurrence étrangère dans certaines industries particulières. Ce système de protection ne saurait naturellement s'appliquer aux industries dont les produits sont exportés pour être vendus au dehors, sur les marchés internationaux. " La vente du surplus de la récolte aux cours en vigueur sur ces marchés, continue le mémoire, nous oblige à vendre la partie principale de cette récolte destinée à la consommation indigène, au même cours, car le prix sur les marchés locaux est toujours le même que le prix d'exportation." Le cultivateur américain est donc lésé par l'établissement d'un tarif protecteur en tant que consommateur, sans être favorisé en tant que

producteur : l'équité ne peut être satisfaite qu'en lui accordant des primes d'exportation qui feront du même coup hausser les prix sur le marché intérieur. La ligue demande donc une prime de 10c par minot de blé, de coton, de 2c par lb. de tabac et de houblon. Elle calcule que de pareilles primes n'entraîneraient qu'une dépense de 41 millions pour le Trésor et rapporteraient par contre 140 millions aux agriculteurs. Ce seraient, bien entendu, les consommateurs qui paieraient, mais ne paient-ils pas déjà indirectement les droits d'importation ?

Ce ne sont pas les seuls agriculteurs du sud, du centre et de l'ouest qui réclament pour eux une part de la faveur que l'Etat va accorder si libéralement aux industriels de l'est; ce sont aussi les propriétaires des mines d'argent des Montagnes-Rocheuses, et il faut avouer que l'argument qu'ils tirent de la protection donnée aux manufacturiers, aux éleveurs de moutons et autres est fort sérieux ; ils sont assurément parmi les plus atteints des producteurs des Etats-Unis, puisque la valeur du métal blanc a baissé de 50 0/0 depuis un quart de siècle, tout autant que celle de la laine ou du coton, plus que celle du blé et surtout du maïs ; on ne voit donc pas pourquoi ils seraient laissés de côté ; mais la grande difficulté est de trouver une méthode pour les protéger. On avait essayé par le *Bland Act* et le *Sherman Act* d'assurer un débouché à leur produit en obligeant le Trésor à leur en acheter une grande quantité ; il a fallu y renoncer devant les conséquences désastreuses qu'allait entraîner cette politique. Aujourd'hui, on essaie de les amadouer en prenant encore une fois l'initiative d'une conférence internationale. C'est assurément pour assurer au projet de loi sur les douanes les voix des sénateurs des Montagnes-Rocheuses que le président MacKinley vient de nommer une délégation de trois membres chargés d'aller en Europe plaider la cause du métal blanc ; de ces trois personnages, deux sont des argentistes déclarés : le sénateur républicain Woolcott du Colorado et l'ex-vice-président démocrate Adlaï Stevenson ; le troisième est un partisan de la " saine monnaie," M. Pagne, du Massachusetts.

En présence de toutes ces concessions, peut-être le tarif sera-t-il adopté par le Sénat plus vite qu'on ne le pensait ; les sénateurs de la Nouvelle-Angleterre, par discipline de parti—ils sont tous républicains—et par fanatisme protectionnistes, passeront sur les droits élevés qui frappent la laine et voteront le *bill* tout de même. L'un d'eux engageait ces jours derniers la Commission des finances qui l'examine à mettre des droits élevés sur tous les articles : " Ne vous laissez pas effrayer par les clameurs du dehors, disait-il ; des droits élevés sont justes. Ils apporteront de la prospérité au pays et du crédit au Sénat."

Voilà donc qui est entendu : on protégera tout le monde et tout ce qu'il est possible de protéger ; et pour que des personnes mal intentionnées et peu patriotes ne soient pas tentées d'échapper au moins pour un temps au régime des droits exorbitants en important d'avance des stocks considérables de marchandises, la Chambre a ajouté au *bill* une clause le rendant rétroactif; elle applique le fameux système du *cadenas* et tous les produits qui n'auront pas été embarqués pour les Etats-Unis avant le 1er avril devront payer les nouveaux droits, quitte à voir leurs propriétaires remboursés, si le tarif n'est définitivement adopté qu'après modifications. Il est fort douteux qu'un pareil article de loi soit conforme à la constitution ; il avait déjà été inséré dans le *bill* douanier Wilson en 1894 et la Cour Suprême l'avait déclaré inconstitutionnel ; il paraît donc très probable qu'il en sera de même cette fois et que le montant des droits devra être restitué aux importateurs.

Une autre décision de la Cour Suprême, rendue au commencement du mois et relative aux chemins de fer, vient de causer une vive émotion aux Etats-Unis et de jeter le plus grand trouble sur le marché financier de New-York. C'est une loi que le Congrès a votée en 1890, sans l'avoir suffisamment étudiée, une loi d'ostentation sur les *trusts* qui y a donné lieu. Voici comment s'exprime cette loi : " Tout contrat ou toute combinaison, sous forme de trust ou sous toute autre forme, ayant en vue la restriction du commerce (*to restrain trade*) entre les Etats, est illégale et de nul effet." Les mots " entre les Etats " sont ajoutés ici parce que le gouvernement fédéral n'a pas le droit de légiférer sur les règles qui doivent présider aux opérations commerciales, tant que celles-ci ont lieu dans un seul et même Etat.

Ce droit est réservé aux assemblés locales qui en ont, du reste, largement usé et abusé. Mais, comme tous les résaux de chemins de fer importants s'étendent sur plusieurs Etats, les questions qui les concernent ressortissent des décisions du Congrès. On sait que, la plus grande liberté ayant été laissée à à l'initiative privée pour la construction des voies ferrées américaines, il existe souvent plusieurs lignes à peu près parallèles qui se font concurrence pour transporter des produits entre deux points donnés. Cette situation a suscité autrefois des guerres de tarifs ruineuses pour les Compagnies, en même temps que très fâcheuses pour le public, à cause des brusques énormes variations qu'elles entraînaient dans le prix des transports ; parfois ces luttes se terminaient par la constitution d'un monopole de fait, au profit de l'une des Compagnies qui réussissait à évincer ses rivales et jugulait alors ses clients pour compenser les pertes qu'elle avait subies. Les administrations des chemins de fer avaient elles-mêmes reconnu les inconvénients de cette politique batailleuse et, pour l'éviter, avaient eu recours à des *pools*, combinaisons consistant à appliquer un même tarif, à mettre en commun les bénéfices des diverses lignes concurrentes et à se les partager suivant des proportions déterminées dans chaque cas. Ces *pools* avaient été interdits par l'*Interstate Commerce Act* de 1887, mais depuis lors les Compagnies y avaient substitué des ententes pour l'application, pendant une période de temps déterminée, de tarifs qui leur permettraient un profit raisonnable sans léser une seule d'entre elles.

L'une des principales associations ainsi formées entre les Compagnies de chemin de fer était celle du Transmissouri comprenant toutes les principales lignes de l'ouest. Elle avait été attaquée comme violant la loi de 1890, parce que les contrats passés entre ses membres restreignaient le droit de chacun d'entre eux d'appliquer les tarifs, c'est-à-dire de faire le commerce comme ils l'entendaient, qu'une restriction était ainsi imposée au commerce entre les Etats. En première instance et en appel, l'Association du Transmissouri gagna ; elle vient de perdre devant la Cour Suprême, au grand émoi de toutes les personnes intéressées dans les chemins de fer américains qui sont légion, puisque le capital de l'ensemble des lignes n'est pas de moins de 11 milliards de dollars, cinquante-cinq milliards de francs. Les avocats de l'Association ont eu beau représenter que les contrats constitutifs de l'Association n'étaient nullement déraisonnables,

qu'ils ne lésaient point les intérêts du public, mais les servaient, au contraire, puisque les tarifs de transports adoptés, qui n'avaient d'ailleurs rien d'excessif, étaient publiés, soustraits aux brusques variations et qu'on s'interdisait d'y déroger en faveur de tel ou tel gros producteur ou syndicat ; rien n'y a fait. La Cour, à une voix de majorité seulement, il est vrai, a jugé que la loi n'interdisait pas seulement les contrats passés en vue d'une restriction déraisonnable du commerce (*unreasonable restraint of trade*), mais en vue d'une restriction qu'elle qu'elle fût (*restraint of trade* tout court).

La gravité de cette décision n'a échappé à personne en Amérique. C'est la menace de voir se rouvrir les guerres de tarifs avec toutes leurs funestes conséquences pour les Compagnies et le public lui-même. Jusqu,à présent heureusement les administrations des réseaux de voies ferrées se sont montrées sages et ont paru disposées à laisser subsister, en vertu d'une simple entente verbale, les règles qui servaient de base aux diverses associations. Néanmoins, il est toujours hasardé de s'en fier à leur sagesse. Aussi se préoccupe-t-on déjà de trouver un remède à cette situation et de réparer par une nouvelle loi les résultats de la loi de 1890 Un sénateur vient de déposer en ce sens un *bill* qui donne de nouveaux pouvoirs à l'*Interstate commerce commission* constitué par l'*Interstate Act* de 1887. Tout nouveau projet de tarifs de transport, toute modification à un tarif existant, devrait être soumis à l'examen de cette commission et ne serait mis en vigueur qu'après avoir été approuvé par elle. Ce serait là une mesure d'un genre tout nouveau aux Etats-Unis, puisqu'elle établirait un régime tout à fait analogue à celui de l'homologation des tarifs par le ministre des Travaux public qui existe chez nous ; l'*Interstate commerce commission* étant composée de hauts fonctionnaires soustraits aux influences électorales, il est probable qu'elle donnerait de bons résultats.

En attendant le vote d'une nouvelle loi, l'inquiétude demeure cependant assez grande et, depuis la décision déclarant l'impôt sur le revenu inconstitutionnel aucun jugement de la Cour Suprême n'avait soulevé pareille émotion. La baisse des valeurs de chemins de fer à New-York a été presque aussi forte que lors de la panique qui suivit le message menaçant du président Cleveland à l'occasion du Vénézuéla. Tout ce trouble montre encore une fois combien il est regrettable que des Assemblées sans compétence, comme le Congrès des Etats-Unis et bien d'autres Parlements, se mettent à légiférer inconsidérément sur des sujets aussi complexes et aussi délicats que les questions concernant les trusts et autres. Sans doute, la liberté absolue entraîne parfois des inconvénients ; ils sont bien moindres, toutefois que ceux d'une intervention excessive de l'Etat.

Au milieu de toutes ces circonstances adverses, agitations au sujet des droits de douane, craintes d'une guerre de tarifs des chemins de fer, le réveil des affaires, si longtemps attendu, se produit bien lentement. En outre, il semble bien que les argentistes n'aient pas dit leur dernier mot et qu'un retour de l'agitation monétaire soit possible. Le tarif douanier exorbitant qui se prépare aura sans doute les mêmes résultats que son prédécesseur, le tarif MacKinley ; il éloignera le pays du parti qui l'aura fait voter. Déjà les démocrates ont remporté de grands succès aux élections locales qui viennent d'avoir lieu, notamment dans l'Ohio, l'Etat du président actuel, où les grandes villes de Cleveland et de Cincinnati et la résidence même de M. MacKinley, Canton, ont élu des municipalités démocrates. Un changement d'orientation politique du pays paraît assez probable, d'autant que la politique du président ne semble pas répondre à l'attente des démocrates dissidents, favorables à l'étalon d'or, dont les votes, en définitive, ont fait son élection. En mettant décidément au premier plan la question douanière et rejetant dans l'ombre la réforme monétaire, M. MacKinley a froissé toute cette catégorie d'électeurs, presque tous hostiles aux droits élevés. En outre, si au premier moment il paraissait vouloir montrer un esprit assez large dans la nomination de ses hauts fonctionnaires, il semble qu'il soit revenu aujourd'hui aux vieux errements de son parti, et l'on cite de lui plusieurs choix que les journaux indépendants qualifient de détestables et au sujet desquels ils l'attaquent vivement. Or, si les dissidents rentraient dans le giron du parti démocratique, c'en serait fait des réqublicains aux prochaines élections, d'autant que l'échec inévitable qui attend la nouvelle tentative de bimétallisme international peut avoir pour effet de rejeter du côté des argentistes purs un certain nombre de gens qui s'attachaient encore à cette chimère. Bref, l'avenir politique apparaît donc toujours comme assez certain et les questions douanières et monétaire qui sont le terrain de lutte des partis touchent de trop près les producteurs, les commerçants et les gens d'affaires pour que l'activité économique tout entière n'en soit pas sérieusement atteinte.

PIERRE LEROY-BEAULIEU.

L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE EN FRANCE ET A L'ETRANGER

Aujourd'hui que l'apprentissage est de plus en plus difficile, la disparition des petits ateliers et la division de plus en plus grande du travail n'étant guère faites pour le favoriser ; le développement de l'enseignement technique est devenu une nécessité. Ce n'est pas, en effet, dans les grands ateliers et dans les grandes usines, où chacun a sa tâche bien déterminée et où l'on gaspillerait, par des tâtonnements ou des essais, la productivité de l'outillage mécanique, que l'on peut façonner des apprentis. On pourrait, à la rigueur, créer des ouvriers qui sauraient faire une pièce d'une machine déterminée, mais qui ignoreraient la confection de la machine entière. Ces ouvriers ne pourraient jamais devenir des contremaîtres et seraient même, dans leur spécialité bornée, de pauvres collaborateurs, car on ne conçoit pas qu'on puisse bien faire une pièce dont on ignore ou tout au moins ne connaît pas bien le rôle dans la machine entière. Pour qu'une industrie progresse, pour qu'elle ne suive pas immuablement la même route et soit en mesure, non seulement d'utiliser les améliorations qui peuvent être apportées dans la fabrication dont elle s'occupe, mais encore de susciter ou de créer ces améliorations, il ne suffit pas que les directeurs seuls aient eu une instruction technique développée, il faut aussi que leurs collaborateurs immédiats ou médiats, les contremaîtres ou ouvriers, soient, entre leurs mains, autre chose que des instruments. Ce qui est vrai de l'industrie l'est aussi du commerce. Les commerçants qui n'étudieraient pas les besoins ou les ressources des différents pays du monde ou qui ne se mettraient pas en mesure de faire cette étude, en apprenant notamment les langues vivantes et les usages du commerce dans les divers pays, ces commerçants se condamneraient à agir dans un cercle de

plus en plus restreint par la concurrence de rivaux plus hardis et plus entreprenants.

Ces idées et les nécessités du commerce et de l'industrie modernes n'ont pas été nettement entrevues du premier coup et, ce n'est pas à une date très éloignée que remonte la grande impulsion donnée aux écoles chargées de répandre l'enseignement technique industriel et commercial, Comme toujours, certains pays ont compris, avant les autres, les grands avantages qu'on pouvait tirer d'un tel enseignement et ont mis tout en œuvre pour le développer. C'est en Allemagne qu'on trouve peut-être les plus anciennes institutions de ce genre, mais c'est l'Angleterre qui, bien que plus tard venue à ces idées, a donné à l'organisation de son instruction technique le plus grand essor et y consacre les sommes les plus considérables. Les progrès récents de l'Allemagne sont moins notables que ceux réalisés par l'Angleterre, mais l'organisation de l'enseignement technique, chez nos voisins d'outre-Rhin, mérite cependant à plus d'un titre, de retenir notre attention.

Il existe en effet, en Allemagne, une magnifique floraison d'écoles techniques de tout genre. On pourrait presque dire que toutes les professions ont leur école technique depuis les plus modestes jusqu'à celles qui nécessitent une étude assez prolongée et qui sont enseignées dans tous les pays. A côté des écoles professionnelles de mécaniciens, de chauffeurs, d'ouvriers d'art ou de tisseurs, on trouve, par exemple, des écoles professionnelles de ramoneurs ou garçons d'hôtel, toutes suivies par de nombreux élèves. S'il y a une grande variété dans le but poursuivi par ces écoles, il y en a une aussi dans les formes sous lesquelles elles donnent leur enseignement. Les unes ont des cours de jour, les autres seulement des cours du soir ; d'autres de ces deux espèces de cours. Quelquefois l'enseignement est donné dans ce qu'on peut appeler des ateliers d'apprentissage privés. Cette institution tout à fait particulière et dont on ne trouve guère d'exemple dans les autres pays existe dans le grand-duché de Bade depuis 1888. Un crédit de 9,000 marks inscrit au budget est consacré à subventionner les patrons qui acceptent de transformer leur atelier en une sorte d'école d'apprentissages et qui consentent à se charger de la formation d'un ou de plusieurs apprentis. Le crédit actuel de 9,000 marks est distribué entre cent dix patrons, cent quarante et un apprentis appartenant à vingt deux professions différentes et répartis dans quarante quatre localités profitent de l'institution. Les patrons ne sont choisis qu'après une enquête minutieuse sur leur moralité et leur compétence ; on s'assure notamment qu'ils fabriquent des objets neufs et entiers, plutôt que de s'occuper de réparations partielles ; d'autres précautions encore sont prises, et l'essai tenté en 1888 a pleinement réussi. Les élèves de ces ateliers restent de préférence fidèles aux petits métiers et émigrent peu vers la grande industrie. Ce système peut convenir aux petits Etats ou aux villes de moyenne importance qui veulent organiser chez eux l'enseignement professionnel et n'ont pas les ressources pour créer des écoles professionnelles de divers genres. Ces ateliers ont besoin d'être contrôlés ; le contrôle organisé dans le grand-duché de Bade n'a pas amené de conflits, mais, comme le fait justement remarquer M. Pyfferoen, auteur d'un excellent ouvrage sur l'enseignement professionnel en Allemagne " ce ne sont pas les corporations fermées qui doivent être chargées de cette surveillance et du contrôle des travaux et des progrès des apprentis, car elles pourraient être trop portées à tout approuver chez leurs membres et rien chez les autres."

Certains Etats de l'Allemagne ont eu recours encore à un autre mode d'enseignement ; le Wurtemberg, par exemple, a créé dès 1849 des professeurs ambulants (*Wanderlehrer*) qui apprirent aux tisseurs à améliorer et à réformer les métiers en usage, à les mettre au niveau des progrès réalisés. Les résultats de leur enseignement furent excellents car les fabricants ne furent pas seuls à les suivre, les commerçants en profitèrent aussi. De même en Prusse, il existe des *cours volants* faits par des maîtres de tissage qui vont visiter les tisserands pour les perfectionner dans leur métier, leur apprendre les nouvelles façons, leur permettre enfin de soutenir la concurrence et de s'accommoder aux variations de la mode et aux besoins du marché. Ces maîtres de tissage donnent aussi des conseils aux tisserands pour l'achat de leurs métiers. Cette pratique des cours volants a eu pour résultat de faire monter de 10 à 50 0/0 le salaire des tisserands du Glatzer et de l'Eulengebirge en Silésie. Le professeur a également sous sa surveillance dans cette région, deux ateliers d'apprentissage dont la création est due à l'initiative privée.

L'initiative privée a en effet joué un rôle assez considérable dans le développement de l'enseignement technique en Allemagne. Elle a souvent poussé le gouvernement à s'en préoccuper en commençant elle-même à créer des écoles ; c'est ainsi qu'à Aix-la Chapelle, l'école de tissage a été fondée par une association particulière et qu'à Cologne le Cercle d'artisans, Société anonyme, a créé une véritable école professionnelle qui fonctionne à côté des établissements officiels. On pourrait citer de nombreux exemples de ce genre. Les pouvoirs publics allemands ont fait d'ailleurs en général un large appel au concours des corporations et des associations privées pour l'organisation de l'enseignement professionel. Le Code industriel allemand met au nombre des attributions essentielles des corporations : la réglementation complète de l'apprentissage et le soin de veiller à l'éducation technique, industrielle et morale des apprentis, et parmi leurs attributions facultatives, l'établissement et la direction d'écoles professionnelles pour apprentis ; la création d'institutions propres à développer la formation industrielle et technique des maîtres et compagnons, etc..... Pour que les corporations n'hésitent pas devant des créations de ce genre, les patrons qui ne sont pas membres de la corporation peuvent, sous certaines conditions, être contraints de participer aux dépenses de ces institutions. En 1890, en Prusse, 294 écoles avaient été fondées par des corporations ; on comptait alors 7,823 corporations dans ce pays. Mais le gouvernement prussien n'a pas beaucoup de sympathie pour les écoles dues à l'initiative privée et elles ne doivent pas compter sur ses subventions. La Prusse est d'ailleurs loin d'être celui des Etats allemands où l'enseignement technique est le plus développé ; il l'est beaucoup plus en Saxe, en Wurtemberg, etc. La Saxe, notamment, est peut-être le pays de l'Europe continentale où cet enseignement est le mieux organisé et le plus répandu.—(*A suivre*)

Une nouvelle carrière vient d'être ouverte aux femmes en Angleterre. On y compte maintenant, paraît-il, cinquante-quatre voyageuses de commerce, dont l'une entre autres représente une maison de ferronneries en gros, et les patrons, ajoute-t-on, sont enchantés de l'innovation.

LA FOURNAISE A EAU CHAUDE STAR

La grille du charbon et celle qui sert à passer les cendres sont mises simultanément en mouvement par le même bras, tout en laissant les portes fermées ; ce qui empêche les cendres de se répandre sur les sections et autour de la fournaise.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE

Est aujourd'hui la plus perfectionnée sur le marché. Elle est la seule fournaise pourvu d'un SYPHON INJECTEUR Breveté qui active de beaucoup la circulation et la rend capable de chauffer à son niveau.

Elle est aussi pourvue d'une GRILLE MOBILE Brevetée pour passer les cendres.

Manufacturée par.....

LA STAR IRON CO.

No 593 rue Craig, MONTREAL

REVUE COMMERCIALE

ET FINANCIÈRE

Montréal, 6 mai 1897.

FINANCES

A Londres, on cote les capitaux disponibles sur le marché libre à 1 1/16 p.c.

Le taux d'escompte de la banque d'Angleterre est à 2½ p.c.

Les consolidés étaient hier en clôture à 112⅞ au comptant et 112 11/16 à terme.

A Paris, la rente 3 p.c. se cote à frcs 103.07.

A Montréal, les prêts à demande se font à 4 p.c. Les billets de clients s'escomptent aux taux de 6 et 7 p. c.

Les banques vendent leurs traites entre elles : à 60 jours à une prime de 9¼ à 9⅜ ; à demande, de 9⅝ à 9¾ et par le câble à 9⅞. Sur le comptoir, la prime est : à 60 jours de 9½ à 9⅝ à vue de 9⅞ à 10 et par le câble à 10⅛. A New-York entre banques les fonds sont de 1/32 à 1/16 et, sur le comptoir de ⅛ à ¼.

L'argent en barre vaut à New-York 60⅞c.

Les Banques dont les noms suivent annoncent des dividendes semestrielles à payer sur leur capital-actions à la date du 1er juin.

Quebec Bank	3 o/o
Ontario Bank	2½ o/o
Merchants Bank of Can	4 o/o
Imperial Bank	4 o/o
Union Bank	3 o/o
Can. Bk of Comm	3½ o/o
Bank of Ottawa	4 o/o
Bank of Toronto	5 o/o

L'Imperial Bank en outre du dividende à 4 o/o pour le semestre, paiera un bonus de 1 o/o.

La Bourse de Montréal continue à faire ses propres affaires sans s'occuper de l'état des marchés du dehors et comme rien ne semble devoir troubler notre sécurité, les valeurs y gagnent, d'autant plus que l'argent est abondant et cherche des placements plus rémunérateurs que les dépôts en banque.

Les seules actions qui aient réellement montré de la faiblesse pendant cette semaine, sont celles des compagnies de coton, la Montréal Cotton et la Dominion Cotton ont chacune perdu 5 points sur les cours de la semaine précédente ; il s'est fait quelques ventes de bons de la Colored Cotton à 92 mais ses actions n'ont pas été touchées.

Il s'est opéré quelques ventes d'actions des banques, mais le gros des affaires s'est fait sur le câble, acheté en partie pour compte du marché anglais ; sur les Chars Urbains de Montréal et de Toronto, ces derniers attaqués par les baissiers ont fort bien supporté le choc ; sur le Gaz de Montréal qui a repris l'avance à laquelle il avait droit malgré l'acharnement de la spéculation à la baisse.

Le C. P. R. est bien tenu tant à Londres qu'à Montréal et ici nous le trouvons en avance 1⅛ point.

En somme, les transactions ont été actives et à prix fermes. La finance et les capitalistes ne boudent donc pas le nouveau tarif.

Voici les prix auxquels ont été opérées les dernières ventes dans le courant de la semaine finissant jeudi soir :

Valeurs de banques :

Banque de Montréal	223
" Toronto	230
" Commerce	128
" des Marchands	172¾
" Molsons	185¼
" British	.....
" d'Halifax	....
" Union	103½
" Ontario	.....
" Hochelaga	132½
" Québec	.....
" Nationale	...
" East, Townsh	...
" Ville-Marie	...

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

	Vendeurs	Acheteurs
Banque du Peuple	.....	.....
" Jacques-Cartier	100	89½
" Hochelaga	135	132½
" Nationale	77½	.....
" Ville Marie	100	73

Valeurs industrielles :

Gaz de Montréal	187½
Colored Cotton (bons)	92
" " (actions)	....
Montreal Cotton	130
Dominion Cotton	75
Royal Electric	146

Compagnies de transport :

Can. Pac. Ry	53½
Toronto St. Ry	74½
Montreal St. Ry. [ex-rights]	212
" " [rights]	52¾
Halifax St. Ry (actions)	92½
" " (bons)	.....
Duluth ord	3

...La CANADA LIQUOR CO., Limitee

Successeurs de AND. BRISSET & FILS.

NOS 21, 23 ET 25, RUE GOSFORD, - - MONTREAL

Doit recevoir par les premiers navires attendus de France, d'Espagne et d'Italie, une grande variété de

CLARETS, PORTS, SHERRY, MADÈRE, MALAGA, COGNAC, RHUM, CONSERVES ALIMENTAIRES, Etc.

Tous produits de choix, dont elle garantit la pureté et l'authenticité, et qu'elle offre aux prix les plus réduits.

ELLE SOLLICITE LA VISITE DES COMMERÇANTS DE LA CAMPAGNE. PRIX ET ECHANTILLONS ENVOYÉS SUR DEMANDE

Maison de gros en **Epiceries, Vins et Liqueurs**

Importations directes des lieux de provenance, de tous les articles qui font l'objet de son commerce.
Assortiment complet en marchandises de première nécessité, telles que

THES, CAFES, SUCRES, MELASSES, SIROPS, FRUITS SECS, POISSONS, ETC.

GRANDE VARIETE DE FINES DENREES ET CHOIX CONSIDERABLE DE VINS ET LIQUEURS DES MEILLEURES MARQUES DONT ELLE A LE MONOPOLE DE PLUSIEURS

HUDON, HEBERT & CIE, 41, rue St-Sulpice, et 22, rue De Bresoles,

MONTREAL

Duluth pref.	.....
Rich. & Ont (actions)	93¾
" " (bons)	.....
Valeurs diverses :	
Montreal Telegraph	166
Câble Commercial (actions)	168¾
" " (bons)	99¼
Postal Telegraph	.....
Bell Teleph (actions)	162
" (bons)	.....
West. Loan & Trust	.....
Loan & Mortgage	.....
Windsor Hotel	.....

La Banque de Montréal a entrepris la conversion, pour le gouvernement provincial, de la dette de la Province de Québec; l'opération est déjà en bonne voie à Londres; il en résultait; pour la province, une économie annuelle d'intérêts de $300,000.

L'exportation de l'or a repris aux Etats-Unis; $1,500,000 ont été dirigés samedi dernier sur l'Europe.

COMMERCE

Les navires océaniques sont entrés dans notre port, quelques-uns malheureusement, sont retardés au milieu des glaces depuis quelques jours et sont attendus avec une certaine anxiété par le commerce.

Les pluies presque continuelles de la semaine ont été un obstacle aux affaires; les chemins à la campagne sont toujours dans un mauvais état et gênent considérablement s'ils ne les empêchent pas les transports. Il est à à souhaiter que nos futurs députés et le gouvernement provincial prennent carrément en mains cette question des routes; le développement et la richesse de la province en dépendent grandement.

A quoi sert d'avoir tant et de si excellents chemins de fer si les routes qui convergent vers eux sont impraticables à certains moments de l'année. Il y a de grands progrès à accomplir de ce côté, il n'est pas trop tôt d'y songer sérieusement.

Nous avons dans le cours de cette revue indiqué de nombreux changements de prix les uns en hausse, les autres en baisse, c'est un effet du changement de tarif, nous en aurons certainement d'autres encore la semaine prochaine.

Cuirs, Peaux et Laines.—Le commerce des cuirs est sans activité. Si le nouveau tarif maintient les droits proposés sur les gros cuirs, les tanneurs se verront obligés d'augmenter les prix sur les cuirs à semelle et à harnais tirés des grosses peaux importées de Chicago. On s'attend à une baisse dans les prix des peaux vertes payés aux bouchers.

Le commerce des laines est nul; il n'y a, pour le moment, ni offre, ni demande.

Draps et nouveautés — La seule satisfaction de ce commerce est que depuis quelque temps les faillites ont presque disparu. Les ventes sont restreintes aussi bien pour la clientèle de la ville que pour celle de la campagne; la température n'a d'ailleurs guère favorisé ce commerce.

Epiceries, vins et liqueurs—Les prix des sucres se maintiennent, la demande a été excellente surtout à la campagne. Pour les sirops la demande est presque nulle sauf pour les sirops d'érable dont les prix ne sont pas très fermes par suite de l'abondance de l'offre.

Nous changeons les prix des mélasses. On cote à la tonne les Barbades et les Porto Rico à 28c le gallon et 27c au char de 15 tonnes; ces prix s'entendent pour la marchandise disponible, quant à la mélasse à arriver on traite à 26c à la tonne et 25c au char de 15 tonne.

Cette année les acheteurs au char auront le droit d'assortir l'avantage qu'ils ne possédaient pas auparavant.

Dans l'attente de droits sur les thés aux Etats-Unis, plusieurs maisons importantes de New-York et de Chicago ont demandé des échantillons à nos négotiants de gros; peut-être en résultera-t-il de grosses transactions, car ce commerce, depuis que le nouveau tarif canadien est connu, est resté ici dans le calme le plus complet.

Le riz B est en augmentation de 5c par sac; c'est un effet du nouveau tarif. Nous enlevons de notre liste les riz C.C.

Les raisins de Corinthe ont eu une demande inusitée cette semaine; des ordres considérables sont venus de l'extrême Ouest et ont fortement diminué nos stocks. On ne trouve plus de Corinthe au-dessous de 4½c. Pour les Malaga et les Valences le marché est assez bien approvisionné et ne rencontre pas la même demande.

Le marché est débarrassé des qualités à bon marché de blé-d'Inde; le plus bas prix pour les bonnes marques est maintenant de 65c.

Les conserves de tomates sont très fermes à nos cotes, le prix en sera bientôt de 85c et peut-être même de 90c, les stocks étant très faibles. Les pêches en boites de 2 et 3 livres débutent à 10c de plus par douzaine; on les paie maintenant $1.80 et $2.60 respectivement. Cet article devient rares et les empaqueteurs demandent un gros prix pour les livraisons nouvelles.

Les harengs aux tomates sont très rares et n'ont pas encore changé de prix.

On cote maintenant le cable Sisal de 5½c à 7c la livre au lieu de 7c à 8c, ce changement est dû au tarif, il est fort probables que nous aurons une diminution correspondante à signaler sur les autres câbles la semaine prochaine.

Le tapioca vaut de 3 à 4c la livre au lieu de 2½ à 3c. augmentation due au tarif. L'augmentation des droits sur les liqueurs a amené de grands changements dans notre liste de prix; nous ne pouvons les signaler tous ici, nos lecteurs voudront bien voir notre liste de prix courants.

Les tabacs en torquettes fabriqués avec la feuille importée ont une avance de 14c par livre et les détailleurs devront les payer maintenant à 30 jours au lieu de 3 mois.

Fers, ferronneries et métaux.—Demain vendredi les manufacturiers de clous coupés s'assembleront pour modifier leur liste de prix; nous aurons donc pour la semaine prochaine à inscrire des prix en baisse. Le prix actuel des vis est trop élevé pour pouvoir lutter avec leurs concurrents étrangers, les deux seuls manufacturiers canadiens qui existent devront donc s'entendre s'ils veulent faire des affaires.

Il est arrivé l'année dernière environ 50 chars des Etats-Unis de fil de fer barbelé pour clôture. Le lendemain de la lecture du nouveau tarif à la Chambre, l'agent d'une des manufactures américaine est venue offrir ce fil de fer à $1.70 les 100 livres tandis qu'il était coté ici à $2.90 il enlevait de nombreux ordres qui se sont traduits par les arrivages ci-dessus mentionnés. Depuis nos manufacturiers canadiens ont abaissé leurs prix à $2 60.

On calcule que le prix de $1.70 aux Etats-Unis avec le fret, les droits et les diverses frais équivaut à prix à $2 60 moins la remise aux marchands et la diminution de 25c par 100 livres pour fret à destination. De sorte que les marchands qui ont achetés aux Etats-Unis ont, en plus, à leur charges les frais de maniement d'emmagasinage et d'expédition, à leur clientèle; il ne semble donc pas avoir fait une bonne affaire.

Les prix des clous de broche sont changés; on donne maintenant les prix nets: nous prions nos lecteurs de vouloir bien se reporter à notre liste de prix courants.

Les boulons à voiture ont maintenant un escompte de 70 pour cent quelque soit la grandeur des boulons, au lieu de 60 et 10 pour cent.

Huiles, peintures et vernis—Les huiles de pétrole canadiennes font ½c en moins

BY ROYAL WARRANT TO HER MAJESTY THE QUEEN DEWAR'S PERTH WHISKY

Le... Whisky Dewar

Est... ...Bon

UN GROS VOYAGE

l'huile américaine est en baisse d'une cent.

L'huile de lin cru vaut maintenant de 43 à 44c et l'huile bouillie de 46 à 47c, soit une baisse de 1c par gallon.

Produits chimiques et drogueries—On constate une plus grande activité dans ce commerce ; les stocks pour certains articles sont très bas et raffermissent les prix, c'est ainsi pour le soda à laver on ne vend plus à moins de 75c, prix le plus bas, au lieu de 70c la semaine dernière.

Salaisons, saindoux, etc.—Les lards canadiens sont sans changement, le short cut de l'Ouest est en hausse de 50c par quart, on le cote $15.

Les saindoux sont sans variations.

Revue des Marchés

Montréal, 6 mai 1897.

GRAINS ET FARINES

MARCHÉS ÉTRANGERS

Les derniers avis reçus au Board of Trade par le câble donne comme suit la situation des marchés au Royaume-Uni : Londres. Chargements à la côte ; blé plus facile ; maïs, sans affaires ; en route : blé tranquille, 3d à 6d plus bas ; maïs tranquille pour celui d'Amérique ; facile pour celui du Danube. Marché anglais de l'intérieur, en partie 1s meilleur marché. Liverpool. Blé et maïs disponibles, tranquilles ; farine première à boulanger de Minnéapolis 21s 3d. Sur futurs : blé, tranquille ; 5s 9¾d mai ; 5s 10½d juillet ; 5s 9½d septembre ; maïs, tranquille ; 2s 6¾d mai ; 2s 8d juin ; 2s 9d juillet ; 2s 10½d août et 2s 11d½ septembre,

Le blé à Paris est à fr 22.70 sur mai et fr 23 00 sur juin ; la farine fait fr 44 90 pour mai et fr 45.10 pour juin. Les marchés français de l'intérieur sont plus fermes

Dans sa revue hebdomadaire, *Mark Lane Express* dit : " Le blé en Grande-Bretagne est irrégulier et sans couleur et on ne pense pas qu'on atteigne à une récolte moyenne, même avec un bel été. Il est certain que la récolte de l'orge sera au-dessous de la moyenne, mais la température a favorisé les avoines. D'après une estimation préliminaire sur la récolte du blé en France on n'aurait que 37,500,000 quarters, la plus petite récolte depuis 1894. Nous pouvons, en conséquence, nous préparer à voir la France un fort concurrent acheteur de septembre, au lieu de la voir comme dans les deux dernières années un faible preneur de blés russes et américaines et un exportateur de farines au Royaume-Uni. En Allemagne, en Autriche, en Italie et en Espagne les apparences sont satisfaisantes. La Russie promet une moyenne récolte. La baisse dans le prix des avoines indique aux fermiers qu'on a trop ensemencé. La concurrence entre la Russie et l'Amérique sera formidable avec les bas prix du fret de ces deux pays."

Nous lisons dans le *Sémaphore* de Marseille, en date du 22 avril :

Blés—Assistance peu nombreuse aujourd'hui à notre halle hebdomadaire. Les affaires sont généralement calmes pour tous les grains. Les offres de blés indigènes sont tous aussi réduites. Les détenteurs demandent une avance de 25 à 50 centimes sur les cours de mercredi dernier, mais, la meunerie vend toujours aussi difficilement des farines et ne veut rien acheter. Néanmoins, la tendance est ferme et la culture préfère remporter ses échantillons, plutôt que de faire la moindre concession sur les prix demandés.

Les cours extrêmes pour les bons blés ressortent de 21 75 à 22 fr. les 100 kilos en-gare d'arrivée à Paris. Les avis sur les récoltes ne sont pas meilleurs dans les régions situées au-dessous de Paris. Dans les départements du Nord et du Pas de Calais où jusqu'ici on était très satisfait, la note devient moins bonne. On se plaint que les blés commencent à jaunir. Il faudrait de la chaleur. Il n'est pas question des froments exotiques qui restent beaucoup au-dessus de la parité. Ils sont d'une vente calme à des prix plutôt soutenus à cause de la diminution de la production dans les minoteries.

Avoines.—Les marchés de la semaine dernière se sont ressentis des fêtes de Pâques. Ils ont été peu fréquentés et et les prix étaient les mêmes que la semaine précedente. A la Bourse du Commerce, les affaires ont été suspendues de vendredi à hier ; entre temps est survenue la déclaration de guerre entre la Turquie et la Grèce. La hausse que cette nouvelle avait provoquée en Amérique a aidé la spéculation à pousses les cours ; hier, la plus value sur le courant et le 4 de mai n'a pas été moindre de 50 à 75 par 100 kilos. Pourtant, le stock au marché de Paris diminue bien lentement. Il était au 20 courant de 208 250 quintaux, contre 211,000 qtx, au 10 courant. C'est 160,000 qtx de plus

Toujours la meilleure Qualité...

ACHETEZ LA GRIFFIN ----MARQUE

Prunes de Californie et Fruits Desséchés

... EMPAQUETÉS SEULEMENT PAR ...

The Griffin & Skelley Co.

A. P. TIPPET & CO., AGENTS ...MONTREAL...

Les maisons importantes ont ces marchandises en magasin.

SEL Ecrivez-nous quand vous voulez du SEL
VERRET, STEWART & CO.
MONTREAL QUEBEC SEL

D. K. McLAREN
COURROIES EN CUIR -----Pour Beurreries, Fromageries, Moulins à Scie, Manufactures, Etc. Etc. ---Drap de Cardes.
Demandez les Courroies en poil de Chameau
"LANCASHIRE HAIR PATENT BELTING." No 24, Carré Victoria, MONTREAL

que l'an dernier à pareille époque; mais, il est immobilisé par un petit groupe qui s'en fait une arme à deux tranchants.

La consommation va-t elle vouloir suivre le mouvement? La situation politique s'améliorera-t-elle. Le temps sera-t-il favorable? Autant d'hypothèses difficiles à résoudre et qui ne peuvent qu'engager la spéculation à s'abstenir et le commerce à n'acheter qu'au jour le jour alors surtout qu'on offre des avoines bigarrées d'Amérique de 10.50 à 10.75 les 100 kilos nets caf aux ports à 14.50 les 100 kilos nets délivrés en gare de Prris.

A notre marché libre d'aujourd'hui, les affaires ont été plus animées, le disponible s'enlevant vivement. On obtenait de 25 à 40 centimes de plus par 100 kilos que mercredi dernier. Pour le livrable, qui a donné lieu à des transactions limitées, on a payé les avoines blanches de fr. 15 à 15.25, les rouges fr. 15 50, les grises fr. 15 75, les noires de fr. 15.75 à 16.75, le tout les 100 kil. nets, en gare d'arrivée, à Paris, par 5,000 kilos.

Les exportations de blé (farine comprise comme blé), des deux côtés des Etats-Unis, n'ont été la semaine dernière que de 1,158,886 minots contre 1,654,000 minots la semaine précédente, 1,260,000 minots en 1896, 2,555,000 en 1895, 2,773,000 minots en 1894 et 2,776,000 en 1893, pendant la semaine correspondante.

L'exportation du blé, farine comprise pendant la dernière semaine, est la plus petite qu'on ait vue depuis la seconde semaine de mai 1891.

Nous trouvons le blé plus faible encore que la semaine précédente sur les principaux marchés de spéculation des Etats-Unis. L'absence de demande pour le comptant est un des facteurs de la baisse des cours que nous verrions sans doute plus bas encore si les mauvaises nouvelles de la récolte au dehors et d'une partie des Etats-Unis ne venaient de temps à autre enrayer le mouvement. On se ressent d'ailleurs du manque de sécurité car toute nouvelle bonne ou mauvaise a immédiatement son effet sur le marché de Chicago, c'est ainsi que nous voyons pour chaque jour de la semaine des alternatives de hausse et de baisse.

Il est bien certain cependant que la récolte actuellement en terre ne promet pas d'être aussi abondante que l'année dernière pour l'ensemble des pays à blé, de sorte qu'une réaction en hausse est possible à courte échéance, surtout si les conditions climatériques ne changent pas rapidement.

Nous cotons maintenant le blé de septemble qui a, sur le marché de Chicago, un écart de 2⅞ points avec celui de juillet.

Voici les cours en cloture à la bourse de Chicago pour chaque jour de la semaine finissant hier :

	Mai.	Juillet.
Jeudi	70¾	70⅝
Vendredi	72	71¾
Samedi	71¼	70⅝
Lundi	71⅛	70¼
Mardi	69⅞	69
	Juillet	Sept.
Mercredi	69¾	66⅝

On cotait hier, le blé disponible sur les différents marchés des Etats-Unis :

Chicago, No 2, du printemps	71¼
New-York, No 2, rouge	77⅝
Detroit, No 2, rouge	89
Duluth, No 1 dur	.....

Les principaux marchés de spéculation ont fermé comme suit, à la date d'hier :

	Juillet	Sept.
Chicago	69¾	66⅝
New-York	75⅝	72⅝
Duluth	75¼	...
Detroit	...	...

MARCHÉS CANADIENS

Un marchand de notre ville directeur de l'une de nos meilleures banques de retour d'un voyage au Manitoba, nous dit que les fermiers de cette province détiennent encore de grandes quantités de blé. Comme les semences sont à peu près terminées, sauf dans les terres qui ont eu à souffrir de l'inondation, on peut donc s'attendre à voir les marchés de l'intérieur reprendre une certaine activité à bref délai.

D'autre part, nous apprenons que la superficie ensemencée en blé, dépassera de 10 p. c. celle de l'année dernière et peut-être même atteindra 20 p. c. de plus.

Nous lisons dans le *Commercial* de Winnipeg du 3 courant : " Les forts détenteurs de notre place qui relevaient fièrement la tête avec la hausse de la semaine dernière l'ont baissée soudain. Il y a aujourd'hui huit jours, alors que le marché était à son apogée, le blé était coté ici à 78c et on dit qu'il y a eu des ventes à 78½c. Il s'est fait bon nombre de transactions à environ 77c pour blé dur No 1, à Fort William. La baisse de cette semaine sur les principaux marchés a causé un sentiment de panique parmi les détenteurs locaux et le blé s'est vendu en baisse à 65c. Hier il y a eu une réaction en hausse et aujourd'hui à la clôture on en était aux environs de 73c pour le No 1 dur. Il y avait 3,682,185 minots de blé en magasin à Fort William, samedi dernier. Les arrivages de la semaine dernière ont été de 68,344 minots et les départs de 17,239 minots."

De Toronto, on cote comme suit par dépêche, le marché d'Ontario :

" Marché tranquille ; farine tranquille; peu d'offres ; Straight rollers cotés à $3.70 fret moyen. Son, tranquille, coté à $8.50 ouest et gru de $9.50 à $10. Blé, tranquille ; rouge d'hiver coté à 75c ouest, et blanc à 76c ; No 1 dur Manitoba coté de 73 à 74c à Fort William et 79 à 80c Midland ; No 2 dur coté de 77 à 78c Midland. Sarrasin, affaires modérées; ventes au dehors à 26 et 27c. Orge, tranquille, demande modérée ; No 1 cotée à 30c; No 2 de 26 à 27c et No 3 extra à 24c. Orge pour engrais de 21 à 22c ouest. Avoine, tranquille, ventes de blanche de 20 à 21½c ouest ; mélangée cotée de 19 à 19½c ouest. Pois, ventes à l'ouest de 40 à 41c fret moyen. Farine d'avoine, tranquille ; prix soutenus de $2.80 à $2 90. Blé-d'inde, tranquille ; ventes de 23 à 24c ouest. Seigle, tranquille ; prix soutenus ; lot de chars cotés à 33c est."

A Montréal, on constate une amélioration sensible dans la demande des farines de blé pour la consommation intérieure ; les Provinces maritimes ont maintenant placé leurs ordres pour prochaine expédition par eau ; on nous a dit chez un de nos gros meuniers, qu'avec les ordres enrégistrés à ce jour, on pourrait charger tous les jours pendant 4 semaines un train de fret complet.

La demande de l'étranger fait contraste, elle est à peu près nulle.

Avec le prix des blés en baisse les meuniers tiennent leurs prix un peu plus bas, nous modifions nos cotes en conséquence.

Les farines d'avoine sont sans affaires comme toujours à l'arrivée de la saison chaude.

L'avoine a peu varié depuis la semaine dernière, on cote l'avoine blanche, No 2, de 26 à 26½c en magasin; le mouvement est peu important pour la saison d'exportation maintenant ouverte.

Les pois sont fermes mais tranquilles de 50 à 51c prix qui ne permet guère de songer à traiter des affaires pour l'exportation.

L'orge, le sarrasin et le seigle n'ont qu'un courant d'affaires très restreint et nos prix sont plutôt nominaux.

En issues de blé la demande est calme à prix sans changement depuis la baisse précédemment signalée dans les sons, grus et moulées du Manitoba.

GRAINS

Blé roux d'hiver, Can. No 2	$0 00 à 0 00
Blé blanc d'hiver " No 2	0 00 à 0 00
Blé du Manitoba No 1 dur	0 85 à 0 87½
" No 2 dur	0 82 à 0 84½
Blé du Nord No 1	0 82 à 0 84
Avoine blanche No 2	0 26 à 0 26½
Blé d'inde, Canadien	0 36 à 0 37
Pois, No 2 par 60 lbs	0 50 à 0 51
Orge, par minot	0 30 à 0 32
Sarrasin, par 48 lbs	0 36 à 0 36½
Seigle, par 56 lbs	0 40 à 0 41

FARINES

Patente d'hiver	$4 30 à 4 50
Patente du printemps	4 50 à 4 60
Straight roller	3 80 à 3 90
Forte de boulanger (cité)	4 25 à 4 35
Forte du Manitoba	0 00 à 4 20

FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard, en barils	$2 70 à 2 80

Farine d'avoine granulée, en barils..... 2 70 à 2 80
Avoine roulée, en barils..... 2 70 à 2 80

FROMAGE

MM. Marples, Jones & Cie, nous écrivent de Liverpool le 23 avril :

" La demande ne s'est pas améliorée. Le fromage de qualité parfaite semble rare, mais on force la vente des lots arrivés à maturité.

Nous cotons :

Canadien, blanc et coloré fantaisie frais, de sept. ..... 54 à 56s

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Les premiers navires sont arrivés dans notre port et il existe peu de fromage pour l'exportation sur notre marché, ce n'est pas un mal car le prix de début s'en ressent et peut nous faire espérer que la fabrication va être fructueuse pour nos campagnes.

Le fromage coloré est plus recherché que le blanc et se paie de 10 à 10½c, on aurait même été jusqu'à 10½c pour un produit de toute première qualité.

Il est arrivé quelques boîtes de fromage de notre province, c'est un petit commencement, mais on s'attend à en recevoir davantage ces jours prochains. Nous pouvons donc compter sur une bonne activité car nos expéditeurs ont des ordres à remplir et les navires sont dans notre port prêts à emporter nos produits.

L'état du marché de New-York ne nous est pas indifférent pour le moment, voici ce qu'en dit le *Journal of Commerce*, de New-York : "La quantité de fromages toute crême en grandes boîtes disponible aujourd'hui n'est pas très forte, mais il y a très peu de demande de la part des exportateurs ; le ton est faible et manque de fixité. Les détenteurs demandent généralement 10¾ pour le fromage coloré, grandes boîtes, mais on n'offre guère que 10½c pour le coloré et 10c pour le blanc ; les détenteurs ne sont généralement pas disposés à accepter ces prix. Les petites boîtes toute crême sont en bonne demande pour le commerce local et les prix (10½ 11¼ suivant qualité) sont bien soutenus.

BEURRE

MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Co., nous écrivent de Liverpool le 23 avril :

" La plus grande partie des transactions se fait en dedans des cotes ci-dessous, tant pour les qualités supérieures que pour les sortes inférieures. Le beurre danois est coté 4 kroners plus bas.

" Nous cotons :

Crêmeries Argentine et des Colonies en boîtes.....	90 à 94s
" canadiennes de choix en boîtes	90 à 94s
" canadiennes, fin boîtes.....,	00 à 00s
" " fin tinettes.	65 à 70s
Crêmeries, imitation, " ..	60 à 65s
Ladles, fin.....	53 à 58s
Ladles Améric, bon, tinettes...	40 à 50s
Irlande, crêmeries, en boîtes...	90 à 93s
Danois, " en barils..	96 à 102s

MARCHÉ DE MONTRÉAL.

Le beurre baisse toujours, le meilleur en crêmeries ne se paie pas plus de 15½c et il pourrait descendre encore en présence des arrivages importants et de l'absence d'achats pour l'exportation. Les beurriers cherchent à se débarrasser de leurs produits avant que le beurre d'herbe fraîche soit sur le marché ; cette course au clocher pourrait bien avoir pour effet d'amener le prix à 15c, ce qui serait bien tentant pour les exportateurs. Au fond, il vaudrait mieux qu'il en soit ainsi afin que le marché débarrassé du stock qui l'encombre puisse reprendre vigueur avec le produit nouveau.

ŒUFS.

On nous écrit de Liverpool à la date du 23 avril que le commerce des œufs est lent avec prix légèrement en faveur de l'acheteur. On cotait : œufs frais d'Irlande de 5s 2d à 5s 8d ; ordinaire du continent de 4s 6d à 5s 3d ; les œufs du Danemark à prix nominal.

Le marché de Montréal est assez actif avec de forts arrivages. On vend les œufs frais pondus de 9 à 9½c en gros.

LÉGUMES

Les légumes frais des Etats-Unis sont plus abondants et de meilleure apparence. On cote : choux, de $3.25 à $3 50 la boîte ; concombres 50c la doz et $3 50 la boîte ; salades de 25 à 60c la doz ; tomates, panier de 75 à 85c et boîte de $3 50 à $4.00 ; asperges $3.50 à $4.00 la doz de bottes ; pommes de terre nouvelles $1.50 le petit panier et $9.00 le quart.

En légumes canadiens nous cotons :

Choux de $1.50 à $2 00 le quart ; carottes et betteraves 20c le panier et de 50 à 75c le quart ; panais 25c le panier et $1 00 le quart ; pommes de terre de 30 à 35c le sac par lots de char et de 40 à 45c pour lots de détail ; pois cuisants de 55 à 56c le minot par lots de char et 70c au détail ; haricots triés à la main

Marinades Heinz...

LA... RAISON

Pourquoi les FEVES AU LARD SAUCE TOMATES DE HEINZ, sont populaires.

C'est un plat exquis pour le diner ; pur, délicieux, nourrissant et donnant satisfaction.

AUTRES SPÉCIALITÉS POPULAIRES——

Marinades Sucrées. Chutney aux Tomates.
India Relish. Ketchup aux Tomates, Etc.

EN VENTE PAR——

HUDON, HEBERT & CIE, MONTREAL,

H. P. ECKARDT & CO., TORONTO.

MEDAILLES--
PARIS
CHICAGO
ANVERS
ATLANTA ETC

The GENUINE always bear this Keystone trade-mark.

H. J. HEINZ Co. KEYSTONE PICKLING & PRESERVING WORKS TRADE MARK PITTSBURG U.S.A.

Rose's...

West India

LIME ... JUICE

(Jus de Limon des Indes Occidentales)

EST DELICIEUX, SAIN ET RAFRAICHISSANT

Plus sain et moins coûteux que les Citrons.

En vente dans toutes les bonnes maisons de gros, épiceries et pharmacies.

LAW, YOUNG & CO., - Montréal

Agents pour le Canada.

J. A. VAILLANCOURT

MARCHAND DE PROVISIONS ET

Commissionnaire en Beurre et Fromage

Achète aux plus haut prix du marché, et vend à commission tous les produits de la ferme.
Attention spéciale donnée aux consignations de Beurre et Fromage.
Avances libérales sur consignations.
Fournitures générales pour beurreries et fromageries. Tinettes en belle épinette blanche 30, 50, 70 lbs. Spécialité de tinettes pour beurreries. Boites carrées parafinées de 56 lbs. pour l'expédition du beurre. Bois de boites à fromage.
Les Meilleurs Se's Higgins, Ashton et Windsor, pour beurreries.

SOLLICITE LA CONSIGNATION DE TOUTES SORTES DE PRODUITS AGRICOLES.

333 et 335, rue des Commissaires, Montréal.

de 50 à 60c le minot par lot de char et de 80 à 90c au détail. Les bons oignons du pays sont très rares ; on paie jusqu'à $3.00 le quart pour ceux de premier choix

On vend maintenant les oignons d'Egypte $2.50 le sac de 112 lbs.

FRUITS VERTS

Hier, a eu lieu la vente de 547 caisses d'oranges de Valence apportées par le *Tritonia* : 347 caisses ordinaires ont été vendues à des prix variant de $3¾ à $4.75 ; 119 caisses larges de $4.50 à $5¼ et 18 extra larges de $5.00 à $5½. Il y avait beaucoup d'acheteurs au quai par suite de la rareté de l'article dont on se disputait les lots. Les oranges sont d'excellente qualité, bien juteuses et mûres à point.

Mardi prochain aura lieu la vente des soixante et quelques mille caisses oranges et citrons du *Fremona*.

Les changements à notre liste des fruits verts sont importants, nous prions nos lecteurs de s'y reporter. Les pommes sont très fermes à prix en hausse.

FOIN PRESSÉ ET FOURRAGES

MM. Hosmer, Robinson & Co., nous écrivent de Boston le 29 avril :

" La semaine dernière, les arrivages ont été de 114 chars de foin et 20 de paille pour le marché local. Ils avaient été, pendant la semaine correspondante de l'année dernière de 225 chars de foin et 9 de paille.

" Les arrivages sont toujours faibles et les stocks de foin se réduisent graduellement sur notre place. Les meilleures sortes principalement sont en très bonne demande. Il y a un véritable excès en foin No 2 et en foin mélangé de trèfle bien que les stocks en aient été fortement réduits.

Les pailles de seigle arrive en abondance et la demande est tranquille. Il y a un fort surplus de paille d'avoine sur le marché, bien qu'elle ne soit pas en réalité demandé.

Nous cotons :

Foin, grosses balles, choix à fantaisie	$15 50 à $16 00
— petites balles, choix à fantaisie	15 00 à 15 50
— moyen à bon	13 50 à 14 50
— pauvre à ordinaire	12 00 à 13 00
— trèfle et trèfle mélang.	11 00 à 12 00
Paille de seigle, bonne à choix	16 50 à 17 00
— d'avoine	7 00
— de seigle mêlée	9 50 à 10 00

Le foin est à prix plus ferme sur le marché de Montréal, le No 1 vaut au char sur rail de $10.00 à $10.50 et le No 2 est coté de $8 00 à $8.50. Les chemins de la campagne rendus mauvais par le dégel n'ont pu s'améliorer avec les pluies continuelles aussi les arrivages sont-ils très restreints. Si cette situation devait durer on pourrait voir les prix raidir davantage, car l'importation d'animaux de notre port demande un marché mieux approvisionné.

D'ailleurs, à la campagne, les cultivateurs ne sont pas tous pressés de vendre ; quelques-uns ont confiance en de meilleurs prix parce qu'ils sont persuadés que la production, cette année, ne sera pas considérable, l'hiver ayant été désastreux pour les racines des plantes à fourrages ; en certaines contrées il va falloir retourner les prairies qui avaient été ensemencées l'année dernière.

Nous cotons au détail :

Foin pressé No 1, la tonne	10 50 à 11 00
do do No 2 do	9 00 à 9 50
Paille d'avoine do	4 50 à 5 00
Moulée, extra la tonne	18 00 à 20 00
Gru blanc do	00 00 à 17 00
do No 2, do	00 00 à 16 00
Son (Manitoba) do	13 50 à 14 00
do au char (Ontario)	00 00 à 13 00
Blé-d'inde jaune moulu	00 00 à 18 00

Et au char :

Foin pressé No 1	10 00 à 10 50
do do No 2	8 00 à 8 50
Paille d'avoine	4 00 à 4 50

La presse hollandaise nous révèle l'existence du médecin automate ; le médecin ne manque même pas de clients. Il en a autant que les machines automatiques des gares, qui, pour deux sous mis dans la fente, distribuent du chocolat, du papier à cigarettes ou de la parfumerie.

Cet appareil offre l'aspect d'un vieux médecin à perruque, dans le corps duquel sont pratiquées une foule de petites ouvertures, portant chacune le nom d'une maladie.

Si l'on souffre d'une affection quelconque, que ce soit un rhume de cerveau ou le ver solitaire, vous n'avez insinuer une pièce de deux sous dans la case *Rhume de cerveau* ou *Ver solitaire*. On reçoit aussitôt l'ordonnance appropriée.

Le médecin-automate n'est pas encore parfait On n'est pas encore arrivé à lui donner la faculté de diagnostiquer.

On y viendra !

B. HOUDE & CIE

Les plus grands **Manufacturiers de Tabacs** Coupés et en Poudre du Canada.

Les noms de nos Célèbres Tabacs sont..... HUDSON, (à fumer et à chiquer). MORNING DEW, (Virginia Flake Cut). GOLDEN LEAF, (Virginia Cut Plug.)

Nos Tabacs en Poudre sont..... Rose No 1, Rose Extra, Rose & Fève, Naturel No 2.

ECHANTILLONS ET LISTE DE PRIX ENVOYES SUR DEMANDE

BUREAUX : No 350 rue Saint-Jean **QUEBEC** ENTREPOT et MANUFACTURE : 189 a 197 rue Richelieu

A. A. AYER & Co.

Agents dans les principales villes du Canada, Etats-Unis et Angleterre.

Bureau : 576, rue St-Paul, Montreal.

Exportateurs de BEURRE..et..FROMAGE

L. N. ST-ARNAUD N. E. CLEMENT Telephone Bell 1461, des Marchands 909.

ST-ARNAUD & CLEMENT MARCHAND DE BEURRE, FROMAGE ET PROVISIONS

2 & 4 rue Foundling, COIN DE LA RUE GALLIERE Montreal -:- EN GROS -:-

B. DE POSTE 2321. TELEPHONE 1263.

ALEX. W. GRANT

Exportateur de Fromages et Marchand à Commission

Nous payons le plus haut prix du marché pour le meilleur Beurre et Fromage. Nous garantissons de donner entière satisfaction sur toutes consignations. Seul agent pour la célèbre présure "Eureka" et le sel de beurrerie de Worcester.

33, 35 et 37 RUE WILLIAM, MONTREAL.
2 & 6 HARRISON STREET, NEW YORK.

NOTES SPECIALES

Ripans Tabules cure bad breath.

MM. Desmarteau et Kennedy ont été chargés par le Syndicat du Parc du Bout de l'Ile de Montréal, de la vente des lots de ce parc. Placée entre bonnes mains, cette vente sera poussée vivement; nous souhaitons succès à MM. Desmarteau et Kennedy.

La Star Iron Co, a transportée ses magasins et bureaux au No 593 rue Craig, ancienne maison Chanteloup.

Nous apprenons que M. Armand Chaput est à bord du paquebot *Etruria* de la ligne Cunard qui doit arriver à New-York dimanche.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de MM. Tellier & Cie, 81 rue McCord, qui viennent de recevoir deux barges de sable de grève.

Nos lecteurs ayant du fromage à vendre pendant la saison verront avec plaisir l'annonce de M. A. A. Ayer dans dans notre journal. Il se rappelle à leur souvenir.

La Canada Machinery Agency (W. H. Nolan) s'est fait une spécialité de la vente des petits engins et de toute machinerie pour les beurreries et fromageries qu'elle offre à des conditions très avantageuses. Voir l'annonce d'autre part.

MM. A. Demers & Cie, autrefois de la maison Drapeau, Savignac & Cie., ont ouvert un établissement de plomberie, 386, rue St-Laurent. Ils font une spécialité de la pose des appareils de chauffage et d'éclaire de tous systèmes ; ils entreprennent également les travaux de couvertures et font les réparations en tous genres.

Prix modérés et travaux soignés.

MM. J. N. Duguay & Cie rappellent à nos lecteurs que, comme par le passé, ils s'occuperont, cette année, de la vente à commission du fromage sur le marché de Montréal. M. J. N. Duguay bien connu des fromagers de la province vendra, comme toujours, au mieux des intérêts de sa clientèle.

Nous attirons l'attention toute particulière de nos lecteurs sur l'annonce de vente d'une ferme par MM. Desmarteau et Kennedy Cette ferme, propriété de M. D. Parizeau, est l'une des plus belles sinon la plus belle de la province ; c'est dans le vrai sens du mot une ferme modèle. Au besoin on échangerait contre propriétés de ville.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1273e livraison (17 Avril 1897).—Le roi du timbre-poste, par G. de Beauregard et H. de Gorsse.—Le Football américain, par P. Vincent.—Catherine de Russie et la Gabrielli.—Le chemin de Damas, par Danielle d'Arthez.— Félicien David, par H. Heinecke.

Abonnements : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr.

Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

TOUR DU MONDE.—Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire No 17 (24 Avril 1897). 1o Aux Sources de l'Irrawaddi, d'Hanoi à Calcutta par terre, par M. E. Roux, enseigne de vaisseau.—Carte du voyage aux sources de l'Irrawaddi. —2o A travers le monde : Une visite à la vallée du Bir-el-Ain (Haute-Egypte) par M. A. Gayet.— 3o Missions Archéologiques : Les nouvelles fouilles d'Ephèse, par M. le Dr Otto Benndorf.— 4o Aux pays inconnus : Le bassin du Tchad et le Transsaharien, par M. de Béhagle.—M. Vivien de St-Martin.—5o Livres et cartes.—6o Grandes explorations en cours.

Abonnements : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

PROVINCE DE QUEBEC

Cour Supérieure.

ACTIONS.

DÉFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
Ascot.		
Trégonine John et al	C. L. Ramsdell	122
Clarenceville		
McNeil Dan. et al	F. Daly	3827
Grande Ligne		
Poissant Laurent	C. Arpin esqual	200
Montréal		
Beaudet G.	Hon. A. Lacoste et al esqual.	2153
Bradley G. W	Dame L. J. Osborne	le cl.
Beatty D. W. et al	W. R. Darling et al	174
Cowan J. S. et al	N. W. McLaren	228
Cité de Montréal	Delle S. Lebel	275
Daoust A	Dame R. Daoust	391
Daoust B	Dame R. Daoust	150
Driscoll H. J	Merchants Bank	101
Dupont Dme A. et vir.	Hon A. A. Thibaudeau	1000
Dansereau H	W. Wilson	1044
Donnelly E	W. Paul	124
Felstein S	F. Poirier et al	107
Frigon H	Noxon Bros Mfg Co	101
Foisy T. F. G	A. Filiatrault	113
Giroux H	Z. Mousseau	106
Garrett F. S	E. N. Griffith	210
Goodfellow J	E. Parent	120
Griffin W	E. Gravel et al	235
Herard J	Dme E. Leblanc	2e cl.
Hoffman Dme R	G. E. Loveitt	929
Knapp G. O. et al	Royal Electric Co	le cl.
Lefebvre J. N	Corp. de Rigaud	2e cl.
Lussier C	Dame A. Lapierre esqual	208
Levesque C	J. J. Duffy	104
Lomer Dame E. M. H. et vir. et al	A. Leitch	le cl.
Lacoste Dme M. L	L. Villeneuve	120
Lamarche A	P. E. Duhamal	334
Mann G	Dame A. Dorval	2e cl.
Marquis S. D	Banque du Peuple	233
Massey Harris	J. D. McCuaig	120

J. N. DUGUAY & CIE

LA BAIE, CO. YAMASKA, P.Q.

Agents de Fromageries

Sollicitent les applications des fromagers qui désirent se faire représenter pour la vente de leurs fromages sur le marché de Montréal.

---VENTE A COMMISSION DU FROMAGE---

Les plus hauts prix du marché pourront être obtenus par notre entremise pour la prochaine saison.

J. N. DUGUAY & CIE

OCCASIONS

1 Réservoir à Crème, capacité 600 gallons . . . $20.
2 Barattes mécaniques, en chêne, Stoddart No. 8, capacité de 50 galls., chaque . $25.
1 Malaxeur à beurre, Mason, capacité de 150 lbs. . $40.

Nous accepterons $100 pour le lot.

Aussi plusieurs engins et bouilloires neuves de 5 à 10 chevaux à des prix très bas.

CANADA MACHINERY AGENCY

W. H. NOLAN, Gérant

298, rue St-Jacques, Montréal.

Ayant acheté un lot considérable de **Thés** de la succession **Thos. Doherty & Cie**, nous les offrons à des prix avantageux :-: :-: :-: :-: :-: :-: :-:

Thés Japons, Thés Gun-Powder, Thés Congous,

Etc., Etc., Etc.

De différentes Qualités et Prix.

Ecrivez pour Prix et Echantillons.

Toujours en stock les lignes complètes de **Thés** de toutes sortes et dans tous les prix ... ...

LAPORTE, MARTIN & CIE, MONTREAL.

McCrory J. et al. ..... A. W. Grenier 112
Nadon J. ..... M. L. Lamarche 2e cl
Normandeau J. ..... H. Beauchamp 101
Nation Delle A. ..... F. Balta 1000
O'Connor J. ..... R. E. Edwards 124
Papineau J. ..... J. T. Cardinal 500
Pelletier T. ... Hon. A. A. Thibandeau et al 1e cl.
Papineau J. ..... J. A. Labelle 500
Parent J. H. ..... Dame V. L. Loiselle 2e cl.
Perron M. ..... E. Gravel et al 600
Pepin D. et vir et al. ..... C. Gratton 102
Rudolp A. ..... Dame G. Singer 2e cl.
Ronaud Dame G. et vir. ..... J. Dubuc 127
Ryan Dame A. ..... J. A. M. Desève et al 1e cl
Rose J. B. ..... Dame J. Haggart 114
Rhéaume J. ..... Delle C. Paquette 200
Robinson John. ..... O. Cauchon 275
Singer J. ..... L. T. Leet 2e cl
Smith Dme A. et vir. ... R. M. MacDougall 215
Stein L. ..... F. St-Louis 500
Stuart J. ..... Merchants Bank of Canada 1e cl.
Shaw F. R. ..... T. J. Mitchell 165
Singer M. et al. ..... W. E. Ross 107
Stephens G. W. jr. ..... The Silver Queen Mining Co 635
Trudeau J. N. ..... Dme E. Voyer 225
Trudeau M. ..... C. S. Cherrier 200
Vandelac G. et al. ..... J. T. Lecavalier 100
Weisberg N. et al. ... J. A. C. Madore et al 100
Whiteford R. A. P. et al. ..... Banque d'Hochelaga 114

Québec

Cie du Haras de Québec ..... V. W. Larue 330
Duval Alfred ..... G. Sampson et al 145
Drolet André ..... Mary A. Sampson et al 150
Martineau H. O. ..... N. Belleau 109
Trudel J. B. et al ..... St Poulin 104

Stanfeld

Pepin Adolphe ..... Le Crédit Foncier 1021

St-Charles

Larochelle Jean ..... N. Couture 380

St Henri

Lamothe Jos. ..... J. Blouin 318

St-Jean

Demers Marie L. ..... H. Moreau 400
Larocque Alphonse ..... D. Macdonald 100

St-Michel

Lebrun dit Cartier P. ..... P. Morin 381

St-Philippe de Néry

Boissinot A. ..... O. E. Gauvreau et al 104

St-Valier

Parent Louis ..... C. Quent dit Latulippe 135

Windsor

Porter Arthur ..... Mde A. Porter 2e cl

Cour Supérieure.

JUGEMENTS RENDUS

DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
Absents		
Kimpton L. et al.	S. Stevenson esqual	1400
Freligsburg		
Missisquoi and Rouville Mutual Fire Ins.	W. S. Drew	825
Montréal		
Bourbonnais Avila	F. Bayard	225
Cairns A. E.	J. Laurin	144
Cerré Chas. et Thos.	O. Bélanger	102
Dudevoir Treffié	Dame P. Carpentier	4350
Garrett Frédérick S.	E. N. Griffith	210
Gauthier Alexandre	Dame S. Oligny	200
Kelly W. H.	W. J. Watkins	417
Marshall Nathaniel C.	Dame G. Bagley	118
McDonald Polycarpe	H. H. Lord	466
Montreal Land and Improvement Co	A. Desjardins	100
Sentenne Eugène A.	E. A. Généreux	236
Richmond		
Armitage D. T.	J. K. Ward	136
St-Rosaire		
Huard Théo.	A. Racine	321

Cour de Circuit

JUGEMENTS RENDUS

DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
Chicoutimi		
Potvin J. E. Edim.	J. L. E. Brunelle	37
Lachine		
Lussier Jos. sr.	J. Ethier	70
Mansonville		
Cavana Octave	N. Lord	78
Marieville		
Carreau Amédée	E. F. Hébert	97
Montréal		
Auger Dame Lucy	W. J. Moore	45
Armstrong Jno. E.	W. R. Hadley	69
Beatty D. W.	J. P. Nugent	29
Brophy Frs. P.	J. C. Wilson	29
Bourdon Alcime	T. Brossard	50
Brophy Thos. J.	Dame D. Dériger	60
Bourassa Henri	B. Gohier et al	37
Burns Dame Mary	A. Friend	46
Cottingham Dame P. et al.	G. W. Ritchot	44
Deguise Ths.	J. E. Beausejour	27
Dufort Henri	J. Luttrell	42
Dempsey Robt.	R. Ewing	32
Dancose J. B.	Gendron, Denault & Co	20
Edwards Ernest W.	J. J. Milloy	32
Forsyth W. L.	Dame T. Charpentier et vir	37
Garrigan Dame Jno	J. Muir	67
Globensky Eug.	E. Léveillé	98
Gadchar es Henri	C. Crevier	28
Groome Thos. M.	A. L. Brault	25
Gehert Emile	W. Bellingham	37
Giant James	Dame H. M. Williams	40
Guilbault Gilbert	H. MacKenzie et al	77
Howard J. H.	J. J. Duffy	31
Kennedy Kate	Z. Piquette	35
Lilley Thos.	Crédit Foncier F. C.	42
Lemire Narcisse	P. M. D. Laviolette et al	30
Langlois Mendoza et al.	C. H. A. Guimond	52
Lefebvre Alexis	J. Kyle et al	46
Leclerc Damase	A. Paquette	29
Legault Martin	G. Picard	40
Murphy Pat.	D. F. Nolan	47
McCallum Jno.	T. A. King	59
Mathieu Adolphe	L. Villeneuve et al	27
Menzies James	C. W. Lindsay	29
Moreau Albéric	C. Langlois	80
Murphy Philip	A. Bloomfield	25
Maheu Chs J.	J. F. Gravel	30

Mowat J. A.	F. Charette	54
McGraw Dame Mary	A. Mathieu	28
Miguault Jos.	P. E. Mount	46
Martin Nap. P.	J. L. Carr	30
Mason D. B.	L. Brown	28
O'Brien James J.	A. Amiot	34
Quimet Chs.	W. Cusson	35
Owen Henry A.	J. B. Smith	45
Plamondon Edouard	C. Langlois	42
Prénoveau David	L. Leblanc	83
Parreault Auselme	Dame A. Ménard et vir	75
Picotte Pierre	American Wringer Co	76
Paradis Alfred	J. E. Bourke et al	27
Quenneville J. et al	J. F. Gravel	32
Quinlan Lawrence	G. B. Burland	88
Renaud Zoé	M. A. Leblanc	49
Riopel Z. et al	G. Séguin et al	35
Robinson Wm	W. S. Evans	40
Ricard Elie	Dame C. Bénard esqual	27
Sadler Eva et vir	J. Steel	39
Semmelhaack Wm	J. L. Harvey	31
St-Charles F. X.	J. Skelly et al	40
Verner Jos.	G. W. Foisy et al	35
Villeneuve Pierre	S. Rochon	65
Wily Emily	J. Richard	40
Williams John P.	The E. B. Eddy Co	42
Nicolet-Ville		
Mirrizi P. Romuald	J. P. Carreau	78
Orford		
Fortier Oride	L. D. Gauthier	8
Lafortune M.	L. D. Gauthier	2
Ste-Anne de Bellevue		
DeChantal Emm.	L. T. Maréchal	56
St. Antoine Abbé		
Houle A. L.	F. F. Kelly et al	42
Houle A. L.	L. H. Hébert	78
St-Désaire		
Garceau Nap.	A. P. Beauchemin	92
Ste Cunégonde		
Courville Olivier	M. H. Davis & Sons	80
Gougeon Hypolite	D. Alluisi et al	83
St-Jean		
Marchand Dame Amélie et vir	E. Morel	28
St-Louis		
De Chirée H. et al	M. J. A. Decelles	61
Quimet Théophas	C. A. Chouillou et al	32
St-Placide		
Féron Jean	P. Gravel et al	61
Ste-Victoire		
Pauline Hercule	D. Laviolette et al	36
Westbury		
Fournier E.	L. C. Bélanger	12
Windsor Mills		
Laverdière R.	E. Sylvestre	9
Massé Philias	E. Sylvestre	15
Morey Thos	M. Lacroix	37
Perreault Luc	E. Sylvestre	18
Winslow		
Bergeron C.	Confederation Life Ass.	29

On vient de donner récemment une excellente formule pour rendre insoluble la gélatine : il ne s'agit pas seulement d'une expérience toute platonique, mais d'une recette qui peut être fort utile, la gélatine ainsi traitée possédant toutes les qualités du celluloïd, résistant à l'eau, aux acides, aux alcalis, avec une transparence parfaite. On peut l'employer à des amusements variés, par exemple à des moulages de statuettes, des empreintes extrêmement délicates; l'objet obtenu est dur quoique un peu souple, ce qui le rend incassable.

La gélatine à employer est la gélatine ordinaire, qu'on peut se procurer n'importe où ; on la fait tremper dans de l'eau, 1 kilogramme de celle-ci pour 1 kilogramme de gélatine, durant une nuit, et l'on fait fondre au bain-marie. Au moment du moulage, on verse dans la gélatine de l'aldéhyde formique, qu'on vend dans le commerce sous les noms divers de formol, formaline, tannaline, et dont on use souvent comme anticeptique. On remue bien et l'on coule immédiatement dans le moule. Pour donner au produit certaines colorations, on peut ajouter du blanc de zinc dissous dans un peu d'eau alcoolisée et aussi d'autre couleurs.

Renseignements Commerciaux

PROVINCE DE QUEBEC

CESSATIONS DE COMMERCE.

Lachine—Roussille Alfred hôtel : G. Forest succède.

Montréal—Mason & Co, quincaillierie.

Québec—Talbot & Cie, confiseurs, cessent le détail.

CESSIONS

Avignon—Blaquire Etalleias, magasin général et moulin à scie.

De Lorimier—Tessier E. X., boucher, ass. 11 mai.

Montréal—McDonald Polycarpe, nouv. ass. 10 mai.

Harris S. & Co, chapeaux et fourrures en gros.

Olive, W. H. négociant.

Québec—Leclerc T. C. mfr de chaussures.

St-Jean—Courville P. & Cie, chaussures.

Windsor Mills—Woodburn W. J., mag. gén.; ass. 6 mai.

Weedon — Fontaine Léon, charron ; ass. 12 mai.

CONCORDATS.

Repentigny—Mercier Onésime charron, à 25c dans la piastre.

Ste-Angèle de Laval.—Bourgeois Jos. mag. gen. à 100c dans la piastres.

St-Télesphore — Lanthier et Cie, mag. gen. à 40c dans la piastre.

CURATEURS

Grande Piles. — Kent & Turcette à E. Désilets mag. gen. a-s. 3 mai.

Montréal. — Gagnon & Caron à Robillard & Gendron, hôtel.

D. T. Fraser à Wm Augus, négociant

St-Louis du Mile End.—J. Rosenvinge à M. Dwyer contracteur.

DÉCÈS

Lévis—Blouin Onésime, boucher.

Montréal—DeZouche Geo. C. & Sons, tapisserie etc.; C. DeZouche.

Westmount—McCallum John W., fabricant de piano.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS.

Montréal — Barbeau & Fournier, contracteur.

Barnford & Carson, agents d'assurance, chacun continue seul.

Halpin & Vincent, pompes funèbres.

Hiam Thos & Son, agents d'assurance : Geo. C. Hiam, continue seul.

Light & Scott, charpentiers.

Vinet J. B. et Landry, importateurs de parfumerie : J. B. Vinet continue.

Québec—Vaillancourt & Cie, bijoutiers Coté & Papillon, plombiers.

EN DIFFICULTÉS

Montréal—Cantlie James A. & Co, lainage à com. ass. 11 mai.

Gales, Allatt & Co. confiseurs, offrent 20c dans la piastres.

Fauteux Ed., mfrs de jalousie offre 25c dans la piastre.

Rea D. & Co, fournitures de relieur, ass. 6 mai.

St-Antoine Abbé.—Houle A. L. mag. gén. ass. 11 mai.

FONDS A VENDRE

Montréal—Ball G., contracteur ; les immeubles 26 mai.

End Métayer & Co, bois de sciage 5 mai.

Farrow W. A., viandes préparées.

Mason & Co, quincaillerie.

Imperial (The) Brush Mfg Co, 7 mai.

UBALDE GARAND. TANCREDE D. TERROUX.

GARAND, TERROUX & CIE.,

BANQUIERS ET COURTIERS

No. 3, Place D'armes, MONTREAL.

Effets de commerce achetés. Traites émises sur toutes les parties de l'Europe et de l'Amérique. Traites des pays étrangers encaissées aux taux les plus bas. Intérêt alloué sur dépôts. Affaires traitées par correspondance.

BILODEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES,

No. 15 rue St-Jacques, Montréal

Spécialité :

Réglement des Affaires de Faillites.

Téléphone 2003

C. H. BRANCHAUD

COMPTABLE, AUDITEUR et COMMISSAIRE

97 rue St-Jacques, Montréal

Spécialité : Réglement des Affaires de Faillites.

CHS. DESMARTEAU

Comptable, Auditeur et Commissaire

No 1598 rue Notre-Dame.

SPÉCIALITE :

REGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

ARTHUR GAGNON. L. A. CARON.

GAGNON & CARON

EXPERTS-COMPTABLES,

CURATEURS

Téléphone Bell 615. Boite B. P. 911.

BATISSE DES CHARS URBAINS, MONTREAL.

L. W. TELMOSSE

(Ci-devant de Gaucher & Telmosse)

COMPTABLE

Liquidateur de Faillites,

Agent d'Immeubles,

Assurances, Collections, Etc.,

Commissaire de la Cour Supérieure.

BATISSE ROY : CHAMBRES 9 ET 10

No 16, RUE ST-JACQUES,

MONTREAL

SPÉCIALITÉ : AGENT DE SUCCESSION.

Téléphone Bell 6170.

THE WESTERN LOAN & TRUST CO.

(LIMITÉE)

CONSTITUEE PAR ACTE SPECIAL DE LA LEGISLATURE

CAPITAL AUTORISÉ $2.000.000.00

ACTIF 2,417,237.86

Bureaux : 13, rue St-Sacrement, Montréal, P.Q.

DIRECTEURS.

Hon. A. W. Ogilvie ; MM. Wm. Strachan ; W. Barclay Stephen ; R. Préfontaine, M. P. ; R. W. Knight ; John Hoodless ; J. N. Greenshields, C. R. ; W. L. Hogg.

OFFICIERS.

HON. A. W. OGILVIE, Prés'dent ; WM. STRACHAN, Vice-Président ; — W. BARCLAY STEPHEN, Gérant ; J. W. MICHAUD, Comptable.

Procureurs :— MM. Greenshields & Greenshields.

Banquiers : La Banque des Marchands du Canada.

Cette Compagnie exerce les fonctions de Syndic, Administrateur, Exécuteur, Fidéi-Commissaire, Receveur, Curateur aux Aliénés, Gardien, Liquidateur, Etc., et aussi d'agent pour ces fonctions.

Débentures émises pour trois ou cinq ans. Ces débentures et l'intérêt peuvent être perçues en aucune partie du Canada sans frais.

Pour autres détails s'adresser au Gérant.

Silica Sand and Gravel Co, 10 mai.
[illegible] Perkins W. H., confiseur, 8 [illegible]
[illegible] Gratton P., briqueterie, [illegible]

FORMES VENDUES

[illegible] Forest Gédéon, hôtel.
Gagné J. A., épic. et liqueur, à Robert & Co.
Montréal—Barbeau F. E., pharmacien, à T. E. Huot.
Bessette Hormisdas, épic.
Bishop A. E., plombier.
Guilbault Jos., nouv. ; à 40c dans la piastre.
Handfield George, épic.
Précourt J. B. L., contracteur.
Lafond Mde A., hôtel.
Bail Geo., contracteur.
Parent N., hôtel.
Québec—Bergeron J. A., tabac.
St-Jean—Moore David, hôtel.

INCENDIES

Montréal—Lipchitz L., négociant en seconde main.
Star Brewing Co ass.
Québec—Chamberland C. & Co, hôtel.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Buckland—Godbout Jean, mag gnl.
Etchemin — Asselin Vital & Cie, mag. gnl ; Arthémise Ouellet.
Longueuil — Chagnon A. & Cie, contracteurs ; Camille Prévost et A. T. Chagnon.
Lachine — Carignan Alex épic. et liqueurs.
Gervais Jos, nouv.
Laplante & Frère, épic. et boucher.
Ouellette Léandre, confiseur.
Robert Alex. liqueurs.
Maisonneuve—Dudevoir T. & Cie bouchers etc. Treflé Dudevoir et Rodolphe Dudevoir.
Mallorytown.— McDonald Henry W. épic.
Montréal—Bailey-Donaldson (The) Co quincaillerie etc ; Elizabeth H. Donaldson.
Comette A., restaurant.
Deschêne J. M. & Cie, fruits etc, Mde J. M. Deschêne.
Wilson & Co, négociants ; Mde Daniel A. Wilson.
Clapin L G. & Cie, négociants ; Marie A. Clapin.
Labelle & Cie, fruits etc ; Joseph alias David Labelle.
Lessard & Bouchard, négociants ; Joseph Lessard & Louis Bouchard.
Rhéaume J., boucher : Clara Paquette.
St James Pharmacy & Truss Factory.
Wagner (The) Cigar Store ; Oscar Labranche.
Watt J. Lockhart & Scott, agents à com., raison sociale changée en celle de J. L. Watt, Scott & Goodacre.
Bishop & Co, plombiers : J. C. Campbell et A. E. Bishop.
Brown, Doran & Co, arrimeurs : Wm H. Brown et Patr'c Doran.
Chartrand, E. W. & R, confiseurs.
Home Medicine Co : John Fulton.
Lamoureux C. & Co, épic. ; Chs E. Lamoureux et Dons Brodeur.
Marks Geo, restaurant.
Pratt G. M. & Co, bois et charbon.
Tye, Loy & Co, articles chinois et japonais.
Woolley Frk L., pharmacien.
Dyer (The) Mfg Co., Wm A. Dyer et Geo Stewart.
Halpin & Vincent, pompes funèbres ; Alfred Vincent.
Bélair T. P. & Cie, négociants : Alphonsine Béchard, épouse de Ferd. P. Bélair.
Bouthillier & Cadieux, plâtriers Tancrède Bouthillier et Aldéric Cadieux.
Brais Jacques & Cie, merceriek.
Ladies Library and Publishing House Walker V. Blumenthal au lieu de S. A. Benoit.
Lafontaine & Cie, hôtel ; Jacques Lafontaine et Arthur St-Denis.
Lavallée & Cie. bijoutiers ; Agnès Spalding, épse de Chs Lavallée.
Michaud & Filteau, chaussures.
Smith & Harris, hôtel.
Thériault & Charette, contracteurs ; Frs Thériault et Joseph Charette.
Québec—Talbot & Cie., mfrs de confiserie.
Girard J. A. & Cie, quincaillerie ; Jos. A. Girard et Arthur Genest.
Bédard A. & Cie, menuisiers ; Anna Marie Mercier.
Julien F. X. & Fils, agents généraux ; F. X. Julien et F. X. Julien, jr.
Pelletier Jolicœur & Cie, nouv. ; Mathilde Pelletier.
Sorel—Lussier Nap., épic.
Ste-Anne de la Pérade—Lanouette J. E., liqueurs ; fait affaire sous le nom de Louis Lanouette.
St-Anselme — Filteau Edmond mag général.
Mercier Onésime, tanneur.
St-Appolinaire—Moreau Flavien, mag général.
St-Henri de Montreal—Daoust & Lalonde, chaussures en gros, ont admis F. J. Galarneau : raison sociale Daoust, Lalonde & Cie et déménagés à Montréal.
St Etienne de Malbaie—La Cie électrique de St Etienne de Malbaie.
St Jean—Latimer & Fairfield voitures et intruments agricoles ; Henry Fairfield.
White Job. & Co, mfrs de biscuits ; Louise J. Towner épse de Job White.
Dupuis Damien, hôtel.

PROVINCE D'ONTARIO

CESSATIONS DE COMMERCE

Aurora—Matchett Bros, mag. gén. déménagé à Galt.
Ayr—Dennis James, tailleur : D. Cuthbertson, succède.
Barrie—Bemrose Edwin, sellier.
Whittaker & Co, tailleurs.
Bond Head—Ruttan T. F., mag. gén. : H. Carter, succède.
Brantford—Westbrook, A. A., photographe.
Brockville—Lindsay & Jones. peintures et huiles.
Collingwood—Brandon Daniel, liqueurs
Occomore F. & Co., quincaillerie : White Bros, succèdent.
Formosa—Kraemer John, ferblantier : G. H. Kreamer, succède.
Galt—Golden Joseph, tabac, etc.
Nipissing—Gilts, Wm G, hôtel : John Armstrong, succède.
Oakville—Capell, Francis J., pharmacien : J. R. Byers, succède.
Parry Sound—Findlay & Lewis, moulin à planer : Findlay & Argue, succèdent.
Preston—Hummel David, brasserie.
Thorndale—Orr John, hôtel.
Woodstock et Ayr—Gerbig C. G., mag. gén. : la succursale de Woodstock.
Woodstock Rattan Co.

CESSIONS

Brockville—Plunkett W. J., thés.
Chatham Canton—Winger Jacob, briqueterie.
London—Powell Henry, chaussures, ass. 10 mai.

PARC DU BOUT DE L'ILE

C'est maintenant le temps d'acheter de beaux lots au Parc du Bout de l'Ile. . . Le plus bel endroit de l'Ile de Montréal. . . Voyage très agréable par chars électriques. . . Service toutes les dix minutes ; trajet en 25 minutes.

CONDITIONS FACILES

DESMARTEAU & KENNEDY,
AGENTS D'IMMEUBLES
1598, rue Notre-Dame, Montreal

PURE GOLD MFG. CO. 31 & 33 FRONT ST. EAST. TORONTO.

QUELQUE CHOSE DE NOUVEAU....

Gelée Pure Gold

90 cts la douzaine.

Tout le monde en demande.

Un paquet fait une pinte de gelée.

Tous les arômes.

North Bay—Parsons W. J., nouv. etc., ass. 11 mai.
Bunyan R. & Co. mag. gén., ass 17 mai.
Ridgetown—Grant Charles, épic. etc.
St Thomas—Smiley G. W., quincaillerie, ass. 7 mai.
Toronto—Wheaton & Co, merceries, ass. 6 mai.

CONCORDATS

Cornwall—Vineberg T. & Co, harde, etc ; à 30c dans la piastre.

DÉCÈS

Brigden—Moore S. C, instruments agricoles.
Guelph—Christie J. S., cadres et gravure.
Paris—Yates & Sinclair, poêles et ferblanterie ; Geo C. Yates,
Toronto—Telfer (The) Mfg. Co, corsets et boîtes en papier ; Andrew Telfer.
Thompson R., liqueurs.
Walkerton—Traill Bros., quincaillerie et charbon ; G. D. Traill.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Barrie—Strange & McNabb épic. etc ; chacun continue séparément.
Ottawa — St Jacques & Normand, plombiers ; Hormisdas Normard continue.
Toronto—Penchen & Co mfrs d'acide acétique et de vert de Paris ; Peter Clarke se retire.

EN DIFFICULTES

Drayton—Whyte John, mag. gén.
Hamilton—Hearne F. G., épic., etc.
Lansdowne — Steacy John E., agent d'instruments agricoles, offre 45c dans la piastre.
Mattawa — Timmins L. H. & Bros, mag. gén.
Watson's Corners—Craig David, mag. gén., offre 40c dans la piastre.
Worthington — Carroll James, mag. gén., ass. 3 mai.

FONDS À VENDRE

Brockville—Paine & Co, nouv. 13 mai.
Belleville — Leavens & Deshane, liqueurs.
Cobourg—Burns T., épic. et liqueurs.
Lansdowne—Stewart Mde Chs., hôtel.
Ottawa—Edwards C. F., nouv., 6 mai.
Landry N., plombier, 6 mai.
Toronto—Reid Bros (The) Mfg Co. of Toronto Ltd, billards etc.

FONDS VENDUS

Arthur—Peterkin Wm., mag. gén
Almonte—Reid Bros, mag gén.
Blenhein—Baird D., épic.
Brantford—Ball A., forgeron à F. P. Hearn.
Berlin—Osborne & Huber, papeterie etc
Essex—Thrasher Jane, hôtel à Hannah Sears.
Ottawa—Forest A. A., nouv. à A. A. Fournier & Cie.
Ransford B. C. épic.
Stratford—Goetz Andrew A., hôtel à Wm Lewis.
Strathroy — Sewell Mde épic ; à McKellar & Co.
St Thomas—Murray A. hôtel à T. Pinfold.
Toronto—Warren S. R. & Son fabricants d'orgues ; à D. W. Karn & Co de Woodstock.
Woodstock—Howell James boulanger; à John D. Wright.
Lawson John boulanger ; à John D. Huffman.

INCENDIES

Chatham — Stephens Campbell Co (Ltd), meuniers grain, etc ; la tonnelerie seul.
Dunville—Reid G., meunier.
Niagara Falls — Harriman James, moulin à planer.
Orillia—Vick G. & Sons, meuniers, épic , etc. ; le moulin.
Ottawa—Ratte A., batelier, etc.
Simcoe—Gilmore George, bicycles.
Toronto—Eckardt H. P. & Co., épic en gros, ass.
Wallaceburg—Riverside Canning Co.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Beeton—Charles J. L., épic. et poterie.
Berlin—Boehmer A. O. (The) Co. of Berlin Ltd.
Brantford—Currier C. M., chapeaux et fourrures.
Barrie, Stayner et Toronto—McKeggie J. C. & Co., courtiers et grain ; J. A. Cameron est admis à Stayner.
Deseronto—Brunette & Alore, restaurant etc.
Gananoque — Gananoque (The) Departmental Store Co. Ltd.
London—White Geo. (The) & Sons Ltd, mfrs de machinerie.
Milton—Milton (The) Wire and Roofing Co Ltd.
Ottawa—Fournier A. A. nouv. à ouvert une succursale à Hull.
Hudson & Powell épic.
Preston—Hackett Louise J. mode.
Wabigoon—Lumby J. R. & Co, édi-éditeurs (Wabigoon Star).
Woodstock—Baulch S. F., articles de fantaisie.
Fuller Alex, tabac.

NOUVELLE-ECOSSE

CESSIONS

Margaretsville—Harris Simon, mag. g.
Westville — McDiarmid & Henderson, hardes, etc.

DÉCÈS

Halifax—Smith J. Godfrey, pharmacien.

EN DIFFICULTÉS

Halifax—Silver John & Co, nouv. en gros et en détail.

FONDS VENDUS

Darmonth—Thurbull George, écurie de louage.
Halifax Renner Chs, poisson.

INCENDIES

Kentville—Gibson & Co. nouv., ass.
Neary J. Fletcher, chaussures.
Rathbone Bessie, mode, ass.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Bridgetown—Sheehan W D., & Son, tailleurs ; W. D. & Chs. L. Sheehan.
Halifax—Hill James S. ; fait affaire au nom de son épse Bessie.
Brown M. S., & Co, bijoutiers ; Isaac W. Vidito, Rufus Curry et David H. Morris.
McRae Mlle M. A., nouv.

NOUVEAU-BRUNSWICK

DÉCÈS

Burnt Church—Loggie A. & D., mag. gén., poisson, etc. : Alex. Loggie.
St-Jean—Day Geo. W., imprimeur.
Scott, Lawton & Love, moulin à planer : W. H. Love.

T. J. COOK, Agent. - - - - MONTREAL.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

St Jean—Kaplin, Ashkin & Howe : Max Howe se retire.

FONDS VENDUS

St Gearge—Carlisle W. A. machine à coudre à commission.

INCENDIES

Fredericton—Edgecombe John & Sons meubles ass.

COLOMBIE ANGLAISE

CESSATIONS DE COMMERCE

Rossland—Dunlop H. R., nouv. J. L. Whitney succède.

Victoria — Marshall Robert, boulanger.

Mason H. G., libraire.

Wellington—Black John, boulanger.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Courtnay—Grant & Murnighan, hôtel; Grant continue.

Kalso—Hill & Christie, buandrie ; G. W. Christie continue.

New-Westmister—Barclay & McGregor, chaussures ; McGregor continue.

Portage La Prairie—Streets & Lyons, forgerons ; chacun continue seul.

Salmo—Brown & Norton, mag. gén.; Norton continue.

Trail—Fluchrer & Stadler, brasserie ; Fluehrer continue.

FONDS VENDUS.

Alberni—Patterson D. M., bicycle, à W. H. Hilligas.

Nanaimo—Ward H. E. à John McNeil.

Trail—Tompkins B., hôtel.

INCENDIES

Port Moody—Johnson John, hôtel.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Keewatin (The) Gold Mining Prospecting and Development Co (Ltd).

MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST

CESSIONS

Ste-Agathe—Bernier E., mag. gen.

FONDS VENDUS

Douglas—Boles W., écurie de louage à Smith.

Glenboro—Thompson R. S., meubles, à Mathers Bros.

Depuis une huitaine, treize boulangers d'Ottawa ont été condamnés à des amendes diverses pour défaut de poids dans le pain vendu. Un des condamnés vendait pour des pains de 4 lbs des pains ne pesant que 3 lbs et 2 onces. Chez un autre il manquait de 5 à 17 onces par pain. Voilà des gens qui évidemment mettaient en pratique la recommandation du peu scrupuleux commerçant qui envoyait son fils à l'étranger, lui dit : va, mon fils, gagne de l'argent honorablement, si tu ne peut pas faire autrement. Le malheur pour ces gens-là c'est la police qui veille et le juge qui condamne. Assurément les volés ont dû chercher d'autres boulangers.

VENTES PAR LE SHÉRIF.

Du 11 au 18 mai 1897

DISTRICT DE MONTREAL

In re Pierre Picotte failli.

Westmount — 1o. Partie nord-ouest 374-1-16 située avenue Elm.

2o Les lots 374-1-17 et 18.

3o La partie sud-est 371-1-19 avec bâtisses située avenue Elm.

4o La partie nord-ouest 374-2-17 avec bâtisses.

5o Les lots 374-2-18 et 19.

6o La partie S. E. 374-2-20 avec bâtisses.

Vente le 11 mai, à 10 h. a. m., au bureau du shérif à Montréal.

Dame Vve Harlow Chandler *vs* Dame Vve Benjamin Lefebvre.

Montréal—Le lot No 168-19 du quartier St-Denis vacant.

2o Le lot 168-20 du quartier St-Denis vacant.

3o Le lot 168-22, vacant, du quartier St Denis.

4o Le lot 168-18, du quartier St Denis, vacant.

5o Le lot 168-21, situé rue Robin, avec bâtisses.

Vente le 11 mai, à 11 h, a.m., au bureau du shérif.

Dame Mary E. Champion *vs* John McCrory.

Montréal — Le lot No 788, situé rue Cathédrale, avec bâtisses.

Bardeaux en Acier Eastlake

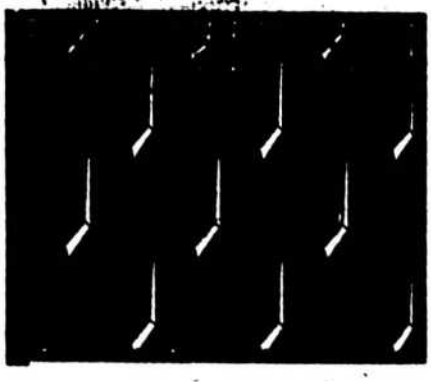

Le Bardeau que d'autres Manufacturiers ESSAIENT d'imiter

LE PLUS ÉLÉGANT
LE PLUS DURABLE
et la La Couverture qui s'applique le Mieux

NE MANQUE JAMAIS DE DONNER SATISFACTION

Demandez notre Catalogue "T"

METALLIC ROOFING CO. Ltd.

Seuls Manufacturiers TORONTO, ONT.

EN VENTE CHEZ

H. McLAREN & CO.
706, rue Craig, MONTREAL.

MECHANICS SUPPLY CO.
96, rue St-Pierre, QUEBEC.

Vente le 15 mai, à 11 h. a. m., au bureau du shérif.

Chs Hy Stephens *vs* Julius Singer.

Montréal — Le lot No 327-7, du quartier St Louis, avec bâtisses,
Vente le 14 mai, à 10 h. a.m., au bureau du shérif.

Joseph Monarque *vs* Benjamin Boyer.

St Laurent—Le lot 424 formant une terre avec bâtisses.
Vente le 14 mai, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Henry E. Hart *vs* Roméo Prévost.

Montréal—Les lots 858 et 859, a, b, c, d, h et i, du quartier St Louis avec bâtisses, situés sur les rues Sherbrooke, St Dominique et St Hypolite.
Vente le 14 mai, à 11 h. a. m., au bureau du Shérif.

Ant. Ernest Gauthier *vs* Julien Montpetit.

Isle Perrot—1o Un lopin de terre désigné sous le No 290 contenant 9 arpents et 55 perches.
2o Un emplacement désigné sous le No 49 contenant 3 arpents et 75 perches.
3o Un emplacement désigné sous le No 47 contenant 5 arpents et 76 perches avec bâtisses.
Vente le 14 mai, à midi à la porte de l'église paroissiale.

Joseph Hardy *vs* Thomas Cousins Beans.

Longueuil—1o Le lot No 206 avec bâtisses.
2o Le lot No 208 avec bâtisses.
Vente le 15 mai, à 10 h. a. m, à la porte de l'église paroissiale.

Moïse Leroux *vs* Donald McIntosh.

St Polycarpe—Le lot No 611 étant une terre contenant 120 acres avec bâtisses.
Vente le 17 mai, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Louis Destroismaisons dit Picard *vs* Mde Hildège Viau.

St Henri de Montréal—Le lot 1574 situé rue St Jacques avec bâtisses.
Vente le 17 mai, à 10 h. a.m., au bureau du shérif à Montréal.

La Banque Nationale *vs* Elizabeth Bean.

Westmount—Le lot partie No 941-301 situé rue Hallowell avec bâtisses.
Vente le 15 mai, à 10 h. a. m., au bureau du shérif à Montréal.

DISTRICT DE QUÉBEC

La Société de Prêts et Placement de Québec *vs* Charles Martel

Québec—1o Le lot 2344-63 situé rue Trudelle avec batisses.
2o Le lot 2344-70 situé rue Trudelle, sujet à une rente.
Vente le 14 mai, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

La Cité de Québec *vs* Lea Bureau Vve de Frs Turcotte

Québec—Le temps à courir d'un bail imphyteotique consenti pour 99 ans devant finir le 1er mai 1932 de la ½ sud-ouest du lot 134 situé rue St-Valier.
Vente le 14 mai, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

DISTRICT DE KAMOURASKA

Damase Caron *vs* Alcide Lapointe.

St André—Une terre située au 2e rang désignée sous les Nos 416 et 417, avec bâtisses.
Vente le 14 mai à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE BEDFORD

H. W. McGowan *vs* des Propriétaires Inconnus.

St Etienne de Bolton—Un morceau de terre désigné sous les Nos 995 et 997, contenant 146 acres, avec bâtisses.
Vente le 15 mai, à 9 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE BEAUHARNOIS

Arthur Laplante et al *vs* Dame Delphine Bougie et al

St Stanislas de Kostka—Un emplacement d'un quart d'arpent étant partie du No 216 avec bâtisses.
Vente le 15 mai à 11h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

La Banque JacquesCartier *vs* Eusèbe French.

Valleyfield — Un emplacement étant partie du No 36 situé rue Academie.
Vente le 14 mai à midi, à la porte de l'église paroissiale.

The Sun Life Assurance Co. *vs* Isaïe Marsonine.

Valleyfield—1o Le lot No 116.
2o Le lot No 117.
Vente le 14 mai à 11h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE BEAUCE

Philippe Angers *vs* Joseph Lemieux.

St Zacharie de Metgermette-Nord—Tous les droits et prétentions sur les lots 21, 22, 23 et 24 du 7e rang contenant 400 acres avec bâtisses.
Vente le 14 mai, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE GASPÉ

Louise Esclambre *vs* Adolphe Grenier.

St Godefroy—1o La moitié ouest d'un lot situé au 1er rang du canton Hope, contenant 40 acres avec bâtisses.

2o Un morceau de terre situé au 3e rang du canton Hope.

Vente le 17 mai, à 11 h. a.m., au bureau d'enregistrement à New Carlisle.

DISTRICT DE TERREBONNE.

Wm Buchan *vs* Thos C. Cooke

St-André d'Argenteuil. — Un morceau de terre désigné sous les Nos 727, 731, 732, 737 et 739 avec bâtisses.

Vente le 15 mai, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE RICHELIEU

Hector Champagne *vs* Louis Godin.

St-Gabriel de Brandon—Une terre désignée sous le No 389 dans la concession St-Amable contenant 140 arpents avec bâtisses.

Vente le 14 mai, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE ST. FRANÇOIS

Moses O'Brady *vs* David Gagnière.

Danville — La partie du lot No 4, du canton de Shipton, contenant 122 acres, avec bâtisses.

Vente le 14 mai, à 1.30 p.m., à la porte de l'église paroissiale.

The Trust & Loan Co *vs* Alphonse Dupré

Danville — Les ¾ sud-ouest de la ½ est du lot No 11 du 7e rang du canton de Shipton, contenant 75 acres, avec bâtisses.

Vente le 14 mai, à 1 h. p.m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE ST-HYACINTHE

La Banque St-Hyacinthe *vs* Alexis Pichette père

St-Hyacinthe — Une terre situé 1ère concession et désignée sous les Nos 162, 163 et 164 contenant 90 arpents avec bâtisses.

Vente le 17 mai à 10 h. a. m à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DES TROIS-RIVIÈRES

La Banque de Québec *vs* Alfred Mineau et al.

St Léon—1o Le lot 528 étant une terre contenant 12 arpents et 65 perches avec bâtisses.

2o Le lot 448 contenant 36 arpents et 80 perches.

3o Le lot 327 contenant 15 arpents.

Vente le 15 mai, à 10 h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

Frk E. Léonard *vs* Jos Ant. Gagnon.

Cap de la Magdeleine et Trois-Rivières.—1o La partie du lot 407 contenant 10 arpents situé au Cap de la Magdeleine avec moulin à scie etc.

2o Le lot 2206 situé aux Trois Rivières avec bâtisses.

3o Le lot 2207 situé aux Trois-Rivières.

4o Le lot 716 situé rue du Fleuve, Trois-Rivières avec bâtisses.

Vente le 17 mai à 10h. a. m., à la porte de l'église du Cap de la Magdeleine pour le 1er No et le même jour à 2h. p. m., au bureau du Shérif à Trois-Rivières pour les autres lots.

PETITES NOTES

La réparation des objets en fonte est dans tous les cas fort difficile. Voici cependant, d'après *Manufacturer and Builder* un procédé qui donnera parfois de bons résultats : il ne coûtera pas grand'chose d'en essayer.

On mélange bien intimement ensemble, et à sec, dans un mortier :

Sel ammoniac	57	gr.
Soufre sublimé.....	28½	—
Limaille de fonte.....	55	—

Pour en faire usage, y ajouter et mélanger vingt fois son poids de limaille de fer fraîche, piler le tout dans le mortier, mouiller avec de l'eau pour en faire une pâte et appliquer sur l'objet à réparer. Après un certain temps la pâte devient aussi résistante et aussi dure que le métal lui-même.

Le Bulletin du ministère de l'agriculture de France a donné dernièrement le dénonbrement suivant des animaux domestique en Europe :

Chevaux.....	36,500,000	têtes
Espèce bovine.....	101,650,000	—
Espèce ovine...	143,500.000	—
Espèce porcine.....	50,500,000	—

Dans ces chiffres, la Grèce et la Turquie ne sont pas comprises ; l'Espagne pour ses moutons, non plus.

A côté de ces documents européens, il est intéressant de donner le recensement du bétail français au 31 décembre 1895.

Chevaux.....	2,812,447	têtes
Race bovine.....	13,233,828	—
Race ovine.....	21,163,757	—
Race porcine.....	6,306,019	—

GRAINES DE SEMENCES

Notre catalogue illustré de graines de semences est prêt et sera adressé gratis sur demande. Ecrivez pour en avoir un. Stock considérable et complet de semences pour la **Ferme**, le **Jardin** et les **Fleurs**. .... Prix justes pour **Timothy**, Trèfle et toutes autres graines. Ecrivez pour avoir nos prix et nos échantillons avant d'acheter.

W. EWING & CO., Marchands-Grainetiers, 142, rue McGill, MONTREAL.

GLACIÈRE BREVETÉE "AUBIN"

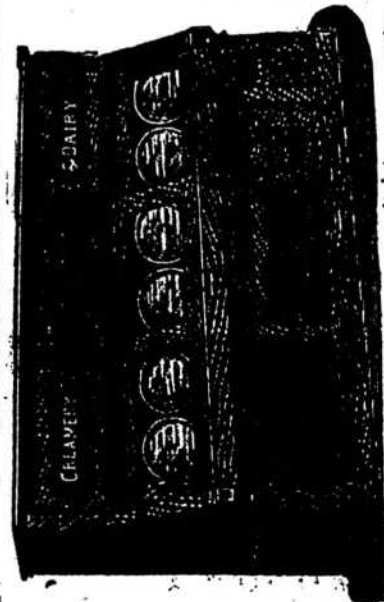

Cette glacière est beaucoup perfectionnée et jouit de toutes les commodités requises pour en faire une parfaite sous tous rapports. 20 modèles différents toujours exposés à notre salle d'échantillons.

P. S.—Glacières de seconde main prises en échange.

C. P. FABIEN, Prop. et Manufacturier

Nos 3 67 à 3171 RUE NOTRE-DAME

Banque Ville-Marie

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de trois pour cent (3 p. c.) pour les six mois courants, égal au taux de douze pour cent (12 p. c.) par an, a été déclaré sur le Capital-actions de cette institution, et qu'il sera payable au Bureau Chef ou à ses Succursales, le ou après lundi, le premier jour de juin prochain. Les livres de transfert seront fermés du 15 au 31 mai inclusivement.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu au bureau principal, mardi, le 15 juin prochain, à midi.

Par ordre du Bureau de Direction.

W. WEIR, Président.

La COMPAGNIE CANADIENNE DE CAOUTCHOUC DE MONTRÉAL

Attire l'attention du commerce sur ses produits de cette année. Le fini et la qualité de leurs claques et pardessus ne peuvent être surpassés.

Demandez la Claque....

"20th CENTURY"

Bureaux et Entrepôts :

388 rue St-Paul, Montréal

Succursales : TORONTO et WINNIPEG

MAGNIFIQUE

Résidence et Ferme A VENDRE OU A ECHANGER---

A vendre ou à échanger pour propriété de ville. ...Magnifique résidence et ferme de M. D. Parizeau, à **Boucherville**, sur le chemin public en haut du village et sur le bord du fleuve Saint-Laurent. Conditions très avantageuses.

POUR DÉTAILS S'ADRESSER A....

DESMARTEAU & KENNEDY,

AGENTS D'IMMEUBLES

No 1598, rue Notre-Dame, Montréal

J. BENJ. DAGENAIS

ENTREPRENEUR

No 210, rue Guy, Montréal.

En entrepôt : Bardeaux, Brique pressée, en fer, etc.

Représentant **The Pedlar Metal Roofing Co., Oshawa, Ont.**

Tel Bell 8118

AVIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

J. L. SIMON,

Montréal, failli.

Des soumissions seront reçues au bureau des soussignés, No. 1709 rue Notre-Dame, Montréal, jusqu'à VENDREDI, le 14 mai 1897, à MIDI, pour l'actif du failli, comme suit :

Chaussures et Pelleteries.....	$605 40
Dettes de livres d'après liste.....	1700 66

Pour autres informations, s'adresser à

LAMARCHE & BENOIT,
Curateurs-Conjoints.

Chronique de Québec

Mercredi, 5 mai 1897.

Cette première semaine de mai a été particulièrement active par suite de l'ouverture complète de la navigation qui a transformé du tout au tout la physionomie de notre ville. Les steamers océaniques nous sont arrivés dimanche, amenant avec eux quelques centaines d'émigrants qui sont, il est vrai, partis immédiatement pour l'ouest; mais leur passage seul et leur séjour de quelques heures ici ont été une aubaine importante.

Le cabotage établit une circulation ininterrompue entre la ville et une foule de paroisses environnantes, avec le résultat de donner au commerce un élan nouveau dont il était privé depuis plusieurs mois. On remarque, cette année, une activité plus considérable, due peut-être à ce que les travaux de toutes sortes ont commencé plus à bonheur que d'habitude et à ce que la confiance générale dans la saison qui commence s'affirme davantage.

Il a fallu passer par la période ennuyeuse des déménagements. Le va-et-vient, encore trop sensible, n'a pas été aussi accentué que les années précédentes.

Un fait digne de remarque; c'est qu'il y a eu peu de maisons à louer qu'il en reste peu d'inoccupées, et qu'en général, les prix des loyers ont été fermes. Cela indique, selon nous, que la population augmente, et qu'au lieu de laisser la ville ceux qui y sont déjà établis en attirent d'autres.

En effet, il est à notre connaissance que le mouvement de migration de la campagne à la ville a pris, ce printemps des proportions importantes.

Tout ce monde est attiré par l'espoir de trouver de l'emploi dans les diverses branches d'industrie, de commerce ou de travail nécessaire. En somme, il y a tendance à accroissement.

Tant de projets en cours de réalisation frappent l'imagination populaire et chacun entend en bénéficier à sa manière. Comme toujours, il y aura beaucoup de déceptions, mais la nature humaine est ainsi faite.

Nous aurions tort pour ce qui concerne Québec de nous plaindre.

Jamais, de mémoire d'homme le travail n'a été plus abondant qu'il l'est à l'heure présente.

Nos rues sont encombrées de gens employés à la localisation de la ligne du tramway électrique.

Cette entreprise est définitivement devenue une fois accompli, et dont chaque jour voit le gigantesque développement. Les idées sont encore partagées sur les avantages et les encouragements d'un semblable réseau de voies ferrées sillonnant la ville en tous sens. Mais le travail se fait: une puissante poussée semble déterminer des conditions nouvelles et nécessaires de locomotion. C'est si vrai que plusieurs hommes d'affaires s'accoutument graduellement à l'idée que des expropriations considérables vont s'imposer, dans un avenir prochain, pour l'élargissement des rues. On va refaire un Québec nouveau avec les démolissements et les débris de l'ancien.

EPICERIES

Sucres : Jaunes, 3⅝ à 3¾c ; Powdered, 5⅝c ; Granulé, 4⅛ à 4¼c ; Paris lump, 6⅝c.

Sirops : Barbades No 1 tonne 32 à 33c ; Tierce, 33 à 35c ; No 2, tonne, 28 à 29c ; Porto-Rico, 32c.

Beurre frais : 10 à 13c.

Huile de charbon : 14½ à 15c.

Conserves en boîtes : saumon, $1.20 à $1.40 ; homard, $2.15 à $2 25 ; blé d'inde, 75 à 89 ; pois, 80 à 90.

Soda à laver, de 80 à 90c ; do à pâte, $2 40 ; Empois, 4½c ; do, satin, 7½c

Allumettes :

Telegraph	$3.75	la caisse
Telephone	3.50	—
Phœnix	3.20	—
New-Dominion	3.15	—

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

Farine (en poches) : Fine $1.20 à $1.25 ; Superfine, $1.40 à $1.50 ; Extra, $1 65 à $1.75 ; Patent, $2 05 à $2.10 ; S. Roller $1 95 à $2.00

Grains: Avoine "Province" (34 lbs 28 à 29c ; do "Ontario" 30 à 32c ; son, 55c ; blé d'Inde, 40 à 42c.

Lard : Short Cut, $13.50 à $14.00 ; saindoux pur, en seaux, $1.40 à $1.50 ; do composé, $1.20 à $1.30 ; chaudières, 6 à 7c

Huile: Loup-Marin "Straw," 36 à 37½. Huile de morue, 27 à 28c.

Le commerce en nouveautés a été très satisfaisant. Il le sera davantage du moment que plusieurs causes d'obstacles seront disparus, entre autres, les déménagements, les travaux des champs et le tumulte électoral.

Je n'ai pas besoin de vous dire, pour ce qui se rapporte à ce dernier empêchement, que l'agitation est intense dans la ville et qu'elle nuit fortement aux affaires, on s'en console en disant que c'est un mal nécessaire. Au reste, à part d'une couple d'ambitieux dont les candidatures n'ont pas raison d'être, nous constatons que les citoyens désireux de représenter la ville dans le prochain parlement sont tous acceptables et feront honneur à la députation.

L'industrie est dans le même état ; il y a toujours bon nombre de commandes à remplir pour l'ouvrage courant ; peu de gros contrats. Il en sera ainsi pour quelques semaines encore.

Dans les centres ouvriers, on parle toujours d'une maison importante de Toronto qui est venue s'implanter à Québec, l'été dernier, dans le but de contrôler, si possible, la fabrication des chaussures. La maison avait des capitaux et un crédit illimité, chose assez rare parmi nos industriels québecquois. Disons à la louange de nos manufacturiers qu'ils ne s'émurent pas de la concurrence et qu'au contraire ils s'outillèrent pour y faire face. En cela, ils avaient raison. Un an ne s'est pas écoulé : malgré son capital et ses prétentions à dominer, la maison torontonienne a dû fermer ses portes, se déclarant impuissante à mettre sur le marché une marchandise capable de rapporter bénéfice aux prix fournis par nos maisons locales. Cela prouve que nos fabricants sont passés maîtres dans leurs spécialités, et qu'il ne tient qu'à eux d'étendre leur prestige au dehors.

L. D.

VOUS ACHETEZ
..ET JE VENDS DU..
Vinaigre "Eureka"
A L'ESTRAGON
Alfred Robitaille
LE SEUL MANUFACTURIER DE VINAIGRE (EN ENTREPOT) A ---
QUEBEC.

CAPITAINE TELLIER & CIE
— MARCHANDS DE —
SABLE DE GREVE
81, rue McCord, Montréal
ETABLIE EN 1868

Si vous avez besoin d'une belle et bonne voiture garantie toute faite à la main, dans les derniers goûts et à bon marché, ainsi que pour toutes réparations, adresser à la maison si bien connue de
F. MERCIER, CARROSSIER
1444 à 1448 Rue Notre-Dame Montréal,
Entre les rues Bonsecours et le C. P.R.

Loi Electorale de Québec (1895)

Divers changements ont été introduits par la loi électorale de Québec de 1895. Les dispositions de cette loi, seront mises en vigueur pour la première fois, à l'élection générale du 11 mai courant. Nous donnons ci après, les principales modifications apportées à l'ancienne loi électorale.

Art. 148 Les bureaux de votation, dans les cités ou villes, dont la population excède 10,000 âmes, doivent être ouverts depuis sept heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, et de sept heures à neuf heures du matin, les ouvriers, artisans et employés de manufactures ont la préséance pour voter.

Art. 160. Le sous officier rapporteur est tenu sous une pénalité de deux cents piastres ou un emprisonnement de douze mois, d'administrer de lui-même le serment, à toute personne qu'il a lieu de croire avoir déjà voté, ou qui se présente pour voter sous un faux nom.

161. L'électeur doit marquer son bulletin avec un crayon lequel doit être le même pour tous et attaché par une ficelle.

180. Les maîtres et patrons et tous autres qui ont sous eux des employés qui sont électeurs et qui habitent le district électoral où ils sont inscrits, sont tenus de donner sans molestation et sans indemnité à ces électeurs un temps raisonnable pour aller déposer leur vote, sous peine pour chaque refus d'une amende de cent piastres ou d'un emprisonnement de six mois à défaut de paiement.

268. La supposition de personne est commise lorsque quelqu'un se présente et réclame un bulletin au nom d'une autre personne ou lorsque quelqu'un qui a déjà voté réclame un second bulletin en son propre nom. Cette offense est punissable par une amende de cinq cents piastres ou d'un emprisonnement de six mois.

298. Les personnes ayant des comptes ou réclamations contre un candidat au sujet d'une élection, doivent envoyer ces comptes ou réclamations, dans un mois après le jour de la déclaration de l'élection à l'agent spécial du candidat, sans quoi ces personnes perdent leur droit au recouvrement de ces comptes ou réclamations et ne peuvent plus être payées sans que celui qui paye et qui est payé commette une manœuvre frauduleuse.

Par la cédule AA de l'acte électoral, les dépenses maximum de chaque candidat doivent être limitées aux montants qui suivent :

(a). Dans un district de cité — si le nombre des électeurs ne dépasse pas 2000	$1250 00
Dépasse 2000.....	1500 00
Par chaque mille électeurs en sus de 2000.....	75 00
(b). Dans un district électoral de comté — si le nombre des électeurs ne dépasse pas 2000.....	750 00
Dépasse 2000.....	1000 00
Par chaque 1000 électeurs en sus de 2000.	50 00

Privilège sur les bâtiments.

Un capitaine de vaisseau a privilège sur le bâtiment, pour le paiement de ses gages, pour une période n'excédant pes six mois. Portant une saisie arrêt-conservatoire du bâtiment, pour assurer le paiement des gages sera déclarée valable par la Cour qui ordonnera que les salaires du capitaine et de l'équipage soient payés par préférence à tout autre créance.

Goulet *vs* Dansereau.

4 mai, 1897.

Pour fixer la partie en talc à l'intérieur de l'encadrement métallique des becs de gaz on emploie généralement un mastic au minium.

La *Badische Gewerbe Zeitung* trouve plus avatageux d'employer une solution concentrée de silicate de potasse, qui a l'avantage de sécher fort vite et de ne pas se ramollir à la chaleur comme les mastics ordinaires.

Le savant naturaliste anglais, sir John Lubbock dans une étude sur l'araignée que résume la *Science pour tous*, a fait une comparaison entre la puissance d'absorption de cet insecte et celle de l'homme.

Après avoir pesé soigneusement plusieurs de ces insectes, avant et après leur repas, sir J. Lubbock conclut ceci : à poids égal, un homme adulte, pour manger la même quantité qu'une araignée, devrait absorber 2 bœufs entiers, 13 moutons, une dizaine de porcs et 4 barils de poissons, et tout cela en vingt-quatre heures.

Pour bronzer l'étain, les pièces sont bien lavées et dégraissées, puis plongées dans une solution de :

Couperose (vitriol de fer). 1 partie.
Sulfate ..... 1 —
Eau..... 20 —

Une fois sèches, on les replonge dans un bain composé de :

Vert-de-gris..... 4 parties.
dissoutes dans
Vinaigre de vin distillé.. 11 —

On lave, on sèche, et l'on polit au rouge anglais.

BUREAU DE POSTE DE MONTRÉAL

DIRECTION.	Malles fermées. A. M.	Malles fermées. P. M.	Malles livrab's A. M.	Malles livrab's P. M.
GRAND TRONC.				
Montréal et Toronto	8 00	645 & 930	9 30	10 00
M. et Cornwall, Local	.....	4 00	9 00	.....
M. et Lachine.....	6 00	2 15	9 30	5 00
M. Hunt. et Dundee.	.....	3 30	9 30	.....
M. et Valleyfield....	5 30	3 30	9 30	7 00
M. et Rouses Point..	6 30	5 20	9 00	11 00
M. et Island Pond...	6 45	3 00 / 10 15	8 00	12
PACIFIQUE.				
M. et. Toronto.	.....	8 00	9 0	.....
M. et Mansonville...	..	300 & 1015	11 00	.....
M. et St-Jean, N. B.	.....	6 50	9 30	.....
M. et Sherbrooke....	.....	3 00	.....	12 5
Farnham et St-Pie..	.....	3 00	.....	12 30
Sherbr. et L. Mégan.	6 45	6 50	10 00	.....
M. et Qué—Côté Nd.	7 15	9 30	8 00	5 00
M. et O. (Sam. 810p.m)	7 45	315 & 800	.....	1 00
M. et Winn. et Col. A.	8 50	.....	.....	10 00
M. et Pté Fort. (S.5.15)	6 45	4 15	9 30	.....
Montréal et Malone.	....	4 50	10 30	11 30
PROVINCES.				
Alberta .....C.P.R.	8 50	8 10	.....	10 00
Assiniboine... do	8 50	.....	.....	10 00
Colombie Ang. do	8 50	8 10	.....	10 00
Manitoba .... do	8 50	.....	.....	10 00
N. Brunswick G.T.R. et C.P.R.....	6 45	6 50	9 30	8 30
Nouv. Ecosse G.T.R et C.P.R.....	6 45	6 50	9 30	8 30
Ontario.....G.T.R	8 00	645 & 930	9 30	9 00
Ile du Prin. Ed. do	6 45	6 50	9 30	8 30
Saskatchewan C.P.R	8 50	.....	.....	10 00
ETATS-UNIS.				
Centre.....D. & H.	8 00	5 20 / 7 25	9 00 / 9 00	Mt.
Nouv. Anglet..C. V.	.....	5 00 / 7 30	00	.....
ud.... ..... do	8 00	5 20 / 7 25	9 00 / 9 00	10 15
Ouest.....G.T.R.	8 00	7. 15	9 30	9 00

Les lettres chargées, pour les Etats de New-York et d'Ohio, (celles pour Toledo et Cincinnati exceptées) seront expédiées à 3.25 p.m. pour la route de Montréal et Malone.

Les correspondances enregistrées pour Boston et les Etats de la Nouvelle Angleterre, New York et les Etats du Sud, doivent être déposées avant 5.00 heures p.m. Pour Portland, Me., à 7 heures p.m.

Le sac des lettres enrégistrées ferme à 5.00 p.m. pour New York passe via Springfield, Mass., en charge du courrier convoyeur et arrive à la gare à 11.32 a.m. le lendemain.

LION L BRAND

Confitures, Gelées et Marmelades de Fruits

GARANTIES FRUITS ET SUCRE

Pour Ménages et pour le Commerce.

Spécialement préparées pour l'usage des Pâtissiers, Boulangers, Confiseurs, etc. ; pour Ménages, Pensions, Hôtels, Clubs, Lycées, Couvents, Hôpitaux, etc.. etc.
PRIX SPECIAUX pour commandes excédant 1 tonne (2,000 lbs).
Aussi VINAIGRES PURS, garantis sans addition d'acide Conserves au vinaigre, etc.
La plus grande usine du genre dans la Puissance.

MICHEL LEFEBVRE & CO.,
MONTREA Négociants Industriels.

J. U. GUENETTE, - - ST-JOVITE.
BOULANGERIE ..COMPLETE A VENDRE
A DES CONDITIONS FACILES. 8-15

THE.....
Globe Spice Mills Co.
ARTHUR BROUSSEAU, PROP.
Manufacturiers et Importateurs d'Epices, Café, Moutarde, Thé, Etc.
Spécialité : — Moutarde Française, empaquetée en verres, petits flacons, etc.
SEULS PROPRIÉTAIRES DE LA
Globe Baking Powder
La meilleure poudre allemande en usage.
BUREAU ET MANUFACTURE
393, St-Paul, Montréal
P.S.—Nous donnons en primes de magnifiques cadres, demandez à nos voyageurs de vous montrer les échantillons.

NOS PRIX COURANTS

Nos Prix Courants sont revisés chaque semaine. Ces prix nous sont fournis pour être publiés, par les meilleures maisons dans chaque ligne; ils sont pour les qualités et les quantités qui ont cours ordinairement dans les transactions entre le marchand de gros et le marchand de détail, aux termes et avec l'escompte ordinaire. Lorsqu'il y a un escompte spécial, il en est fait mention. On peut généralement acheter à meilleur marché en prenant de fortes quantités et au comptant. Tous les prix sont ceux du marché en général, et aucune maison ou manufacture n'a le pouvoir de les changer à son avantage, sauf pour ses propres marchandises qui sont alors cotées sous son propre nom et à son propre responsabilité. La Rédaction se réserve le droit refuser ce privilège à quiconque en abuserait pour tromper le public.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 6 MAI 1897.

Allumettes.

New Dominion	la caisse		3 15
Phœnix	"		3 00
Télégraph	"		3 70
Telephone	"		3 50
Tiger	"		3 85

Fret payé à destination, et 20c. en moins par caisse pour 5 caisses et plus assorties ou non.

Parlor	la caisse		1 45
"	par 5 caisses		1 40

Articles divers.

Bleu Parisien	lb.	0 11	0 13
Bouchons communs	gr.	0 18	0 30
Bougie Parafine	lb.	0 10	0 10½
" London Sperm	"	0 09	0 09½
Ariques à couteaux	doz.	0 35	0 37½
Brûleurs pour lampes			
No. 1	doz.	0 00	1 00
No. 2	"	0 00	0 75
No. 3	"	0 00	0 70
Câble coton ¼ pouce	lb.	0 13½	0 14
" Manilla	"	0 12	0 14
" Sisal	"	0 05½	0 07
" Jute	"	0 08½	0 09
Cartes à jouer	doz.	0 25	3 50
Chandelles suif	lb.	0 00	0 09
Epingles à linge	bte. 5 gr.	0 00	0 60
		3 fils.	4 fils.
Ficelles	30 pieds	0 40	0 70
"	40 "	0 50	0 90
"	48 "	0 60	1 20
"	60 "	0 75	1 35
"	72 "	0 90	1 60
"	100 "	1 25	2 10
Graine de canari	lb.	0 03½	0 04
" " paq.	"	0 06	0 08
" chanvre	"	0 03½	0 04
" rapée	"	0 06	0 07
Lessis concentré, com	"	0 30	0 40
" pur	"	0 65	0 70
Mèches à lampes No. 1		0 16	0 20
" No. 2		0 13	0 15
" No. 3		0 12	0 13

Bieres.

Bass' Ale.

Read Bros. Dog's Head	qts dz.		2 55
" "	pts "		1 57½

Guinness' Stout.

Read Bros. Dog's Head	qts oz.		2 52½
" " "	pts "		1 50

Cafés.

Cafés rôtis.

	la livre.
Arabian Mocha	35
Imperial "	31
Jamaique	26
Java Siftings	31
Maracaibo	27½
Old Gov. "	34
Old Gov. Java et Mocha	34½
Pure Mocha	32½
Rio	20 à 22½
Standard Java	35
" " et Mocka	35

Chocolats et Cacaos.

Chocolats Fry.

Caracas ¼ boite de 6 lb	la lb.		0 42
Diamond ¼ et ½ boite de 6 lb.	"		0 24
Gold Medal (sucré) de 6 lb	"		0 29
Monogram ½, 6 div.	"		0 24
Pur non sucré ½	"		0 42
Vanille ¼	"		0 42

Chocolats Cowan.

French Diamond 6 div. 12 lbs,	lb.		0 23
Queen's dessert, ¼ et ½	"		0 40
" " 6 div.	"		0 42
Mexican Vanilla, ¼ et ½	"		0 35
Parisien, morc. à 5c	"		0 30
Royal Navy, ¼ et ½	"		0 30
Chocolate Icing paq. 1 lb.	dz.		2 25
" " " ½ "	"		1 25
Pearl Pink Icing " 1 "	"		1 75
White Icing " 1 "	"		1 75

Chocolats Félix Potin :

Chocolat, qualité No. 1	lb.		0 27½
" " No. 3	"		0 35

Cacaos Fry.

Concentré ¼, ½, 1 lb. boite de 1 dz.			2 40
Homéopathique ¼, ½ bte 14 lbs.	lb.		0 33
" ½, bte 12 lbs.	"		0 33

Cacaos Cowan.

Hygiénique, en tins de ½ lb.	dz.	3 75	
" " ¼ lb.	"	2 25	
" " 5 lbs.	lb.	0 55	
Essence cacao, non sucré	dz.	1 40	
" " sucré, tins ¼ lb.	"	2 25	

Cacao Felix Potin.

Cacao, boite ¼ lb.	lb.		0 27½

Confitures et Gelées.

Confitures.

Michel Lefebvre et Cie.

Canistres de 1 et 2 lbs	lb.		0 13
" 3, 4 et 5 lbs	"		0 12
" 6, 7 et 10 lbs	"		0 11
Seaux de 7 lbs	"		0 12
" 14 "	"		0 11½
" 28 "	"		0 11
Tumblers de 8 onces	doz.		1 25
" 1 lb.	"		2 25

Crosse & Blackwell.

Diverses	dz.	1 90	2 50

Gelées.

Michel Lefebvre et Cie.

Canistres de 1 et 2 lbs	lb.		0 11
" 3, 4 et 5 lbs	"		0 10
" 6, 7 et 10 "	"		0 09½
Seaux de 7 lbs	"		0 10
" 14 "	"		0 09½
" 28 "	"		0 09
Tumblers de 8 onces	dz.		1 25
" 1 lb.	"		2 25

Lazenby.

Tablettes de Gelées 13 var.	pts.	1 20	

Conserves alimentaires.

Légumes.

Asperges	dz.	4 00	4 50
Baked Beans Hoegg	"	1 20	1 25
" Windsor	"	1 20	1 25
Blé d'Inde 2 lbs	"	0 65	0 75
" Yarmouth	"	0 00	1 50
Blé-d'In. Windsor 2 lb.	oz.	0 70	0 75
Champignons	bte.	0 14	0 24
Citrouilles 3 lbs	dz.	0 85	0 00
Haricots de Boston	"	2 10	2 25
Haricots verts	"	0 70	0 90
Olives, Pints	"	3 75	4 00
" ½ Pints	"	2 00	2 50
Petits pois français	bte.	0 09	0 11
" fins	"	0 13	0 14
" extra fins	"	0 15	0 16
" surfins	"	0 17	0 18
Pois canadiens 2 lbs	"	0 75	0 90
Tomates	dz.	0 80	0 85
Truffes	"	4 80	5 00

Fruits.

Ananas 2 et 2½ lbs	dz.	2 10	2 50
Bluets 2 "	"	0 65	0 70
Fraises 2 "	"	1 55	1 65
Framboises 2 "	"	1 60	1 75
Pêches 2 "	"	1 80	1 90
" 3 "	"	2 60	2 95
Poires 2 "	"	1 65	2 00
" 3 "	"	2 20	3 00
Pommes gal.	"	1 45	1 50
" 3 lbs	"	0 75	0 80
" 2 "	"	0 00	0 85
Prunes 2 "	"	1 65	1 90

Poissons.

Anchois	dz.	3 25	0 00
Anchois à l'huile	"	3 25	4 50
Clams 1 lb.	"	1 50	2 00
Harengs marinés	"	1 50	1 60
Harengs aux Tomates	"	1 40	1 50
Homards, boite ronde	"	2 20	2 50
" " plate	"	2 60	2 85
Huîtres, 1 lb.	"	1 30	1 40
" 2 "	"	2 20	2 40
Maquereau	"	1 30	1 40
Sardines ¼ françaises	bte.	0 08	0 25
" ½ "	"	0 16	0 35
Sardines Royan à la Vatel	"	0 00	0 15
Sardines Royan à la Bordelaise	"	0 00	0 15
Saumon boite ronde	dz.	1 12½	1 45
" " plate	"	1 50	1 75
Smelts (Eperlans)	"	0 50	0 00
Thon à la Vatel, jarre	"	0 00	0 27½

CHOCOLAT EN VENTE PARTOUT. FRY

CACAO

AGENTS,

D. MASSON & CIE, MONTREAL.

CHS. LACAILLE & CIE

Epiciers en Gros

IMPORTATEURS DE

Mélasses, Sirops, Fruits Sees, Thés, Vins, Liqueurs, Sucres, Etc., Etc.

Spécialité de Vins de Messe de Sicile et Tarragone.

329 rue St-Paul et 14 rue St-Dizier

MONTREAL

MAISON FONDÉE EN 1827.

Royer & Rougier... ...Frères

IMPORTATEURS GENERAUX DE

PRODUITS FRANCAIS

MAISON PRINCIPALE 9, Place des Vosges, PARIS

SUCCURSALE 55, rue Saint-Sulpice MONTREAL

J. W. HILL

Proprietaire d'Entrepots

ENTREPOT RÉFRIGÉRATEUR PUBLIC POUR EFFETS PÉRISSABLES EN DOUANE OU LIBRES.

ENTREPOT No 73

Magasin : coin des rues William et Queen

Bureau : 48 rue William

MONTREAL

NOUS SAVONS que les temps sont durs, que l'argent est rare, les crédits longs, la collection difficile, et nous avons marqué nos marchandises en conséquence. Nos échantillons de.....

Chaussures de Printemps

sont supérieurs à tous ceux qui les ont précédés et nos Prix plus que raisonnables. Malgré que la majorité se plaint du peu de commerce qu'il y a . . . . . .

NOUS IGNORONS ce que c'est que de reculer dans les affaires. Avez-vous besoin de Chaussures, Claques, Vernis, Lacets, en gros? Ecrivez-nous, notre voyageur ira vous voir.

Si d'autres marchands sont trop sévères, nous vous donnerons satisfaction.
Il faut vivre et laisser vivre. Si vous venez à Québec, entrez nous voir.

J. H. BEGIN, CHAUSSURES EN GROS, 121 rue St-Joseph, Québec.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 6 MAI 1897.

Spécialités de W. Clark.

Canistres carrés.

Bœuf, can.	1 lb.	24 à la c.	dz.	1	10
" "	2 "	12 "	"	2	00
" "	6 "	12 "	"	6	60
" "	14 "	6 "	"	14	30
Jambon "	1 "	24 "	"	1	65
Pieds de cochon, can.	2 lbs.	12 à la c.	"	2	10

Canistres ronds.

Bœuf bouilli, can.	1 lb.	24 à la c.	dz.	1	10
" "	2 "	12 "	"	2	00
" "	6 "	12 "	"	6	00
Bœuf fumé "	1 "	24 "	"	2	20
Lang. de bœuf "	2 "	12 "	"	6	00
" pr. lunch "	1 "	24 "	"	2	40
Mouton rôti "	2 "	12 "	"	2	20
" "	6 "	12 "	"	6	00
Roast Beef "	1 "	24 "	"	1	10
" "	2 "	12 "	"	2	00
" "	6 "	12 "	"	6	00
Sauc. Camb'ge "	1 "	24 "	"	1	80
" "	2 "	12 "	"	3	25

Conserves.

Bœuf	pot ¼ lb.	48 à la c.	dz.	0	65
Dinde	"	48 "	"	0	65
Gibier	"	48 "	"	0	65
Jambon	"	48 "	"	0	65
Langue	"	48 "	"	0	65
Poule	"	48 "	"	0	65

Pâtés truffés.

Canard sauv. can.	½ lb.	48 à la c.	dz.	1	10
Perdrix	"	48 "	"	1	10
Poule	"	48 "	"	1	10
" et Jambon	"	48 "	"	1	10

Soupes.

Consommé	can 1 pte	48 à la c.	dz.	1	10
Gibelotte	"	48 "	"	1	10
Julienne	"	48 "	"	1	10
Légumes	"	48 "	"	1	10
Mock Turtle	"	48 "	"	1	10
Mulligatawny	"	48 "	"	1	10
Plum Pudding	" 1 lb.	24 "	"	2	00
"	" 2 lb.	24 "	"	2	50
Pois	can 1 pte	48 "	"	1	10
Poule	"	48 "	"	1	10
Queue de bœuf	"	48 "	"	1	10
Rognons	"	48 "	"	1	10
Tomates	"	48 "	"	1	10

Viandes en conserve.

Corned Beef, bte	1 lb.	dz.	1	20	1 50
" "	2 "	"	2	15	2 65
" "	6 "	"	6	75	8 60
" "	14 "	"	14	00	17 25
Lang. de porc. "	1 "	oz.	2	65	3 20
" "	2 "	"	5	25	6 00
" bœuf "	1½ lb.	"	0	00	7 55
" "	2 "	"	6	75	8 95
" "	3 "	"	0	00	13 40
English Brawn		"	0	00	1 30
Bœuf (chipped dried)		"	0	00	2 70
Dinde, bte 1 lb.		"	0	00	2 20
Pâtés de foie gras		"	5	25	8 00
Pieds de cochon, bte 1½ lb.		"	0	00	2 30
Poulets, " 1 lb.		"	2	00	2 25

Spécialité des Lazenby.

Soupes Real Turtle	dz.	0	00	9 00
" assorties	"	3	00	3 75
" " bts carrées	"	0	00	1 65

Cirages.

Cirages français	dz.	0	25	0 70
" canadiens	"	0	20	0 60

Mines.

Mine Royal Dome	gr.	1	70	0 00
" James	"	2	40	0 00
" Rising Sun large	dz.	0	00	0 70
" " small	"	0	00	0 40
" Sunbeam large	"	0	00	0 70
" " small	"	0	00	0 35
Silverine, grande	"	0	00	0 75

Vernis.

Vernis à harnais	gal.	0	00	1 80
" "	dz.	1	10	1 20
" à tuyaux	gal.	0	00	0 90
" Parisien	dz.	0	70	0 75
" Royal polish	"	0	00	1 25

Drogues et Produits Chimiques.

Acide carbolique	lb.	0	30	0 40
" citrique	"	0	50	0 55
" oxalique	"	0	10	0 12
" tartrique	"	0	33	0 35
Aloës du Cap	"	0	14	0 15
Alun	"	0	01½	0 03
Bicarbonate de Soude	brl.	2	35	2 75
Bichrom. de potasse	lb.	0	10	0 12
Bleu (carré)	"	0	10	0 16
Borax raffiné	"	0	06	0 08
Bromure de potasse	"	0	55	0 60
Camphre américain	"	0	80	0 90
" anglais	"	0	85	0 95
Cendres de soude	"	0	01½	0 02
Chlorure de chaux	"	0	02½	0 05
" de potasse	"	0	23	0 25
Couperose	100 lbs	0	75	1 00
Crème de tartre	lb	0	20	0 30
Extrait de Campêche	"	0	10	0 11
" en paquets	"	0	12	0 14
Glycérine	"	0	19	0 22
Gomme arabique	"	0	50	1 25
Gomme épinette	lb	0	00	0 25
Indigo Bengale	"	1	50	1 75
" Madras	"	0	60	0 80
Iodure de potasse	"	4	00	4 25
Opium	"	4	50	4 75
Phosphore	"	0	60	0 75
Résine	"	0	00	0 01½
Salpêtre	"	0	06	0 07½
Sels d'Epsom	100 lbs.	1	50	3 00
Soda caustique 60°	"	1	75	2 00
" " 70°	"	2	00	2 25
" à lave	"	0	00	0 75
" à pâte	brl.	0	00	2 50
Soufre poudre	lb.	0	01¾	0 03
" bâtons	"	0	01¾	0 03
" rock, sacs	100 lbs.	1	50	2 00
Strychnine	oz.	0	90	1 00
Sulfate de cuivre	lb.	0	04¾	0 05¾
" de morphine	"	1	90	2 00
" de quinine	oz.	0	40	0 45
Sumac	tonne.	50	00	60 00
Vert de Paris	lb.	0	14	0 17
Vitriol	"	0	04½	0 06½

Eaux Minérales.

Carabana	cse.	10	50
Hunyadi Matyas	"	6	00
Pougues St-Leger	"	10	50
St-Galmier qts. (source Badoit).	"	6	00
" pts.	"	7	50
Vichy Célestins, Grande Grille	"	10	00
" Hopital, Hauterive	"	10	00
" St-Louis	"	8	00

Epices pures.

Allspice, moulu	lb.	0	13	0 15
Cannelle moulue	"	0	15	0 18
" en nattes	"	0	12	0 14
Clous de girofle	"	0	11	0 17
" " ronds	"	0	08	0 10
Gingembre moulu	"	0	20	0 25
" " racines	"	0	10	0 28
Macis moulu	"	0	00	0 90
Mixed Spice moulu Tin 1 oz	"	0	42	0 45
Muscade blanchie	"	0	40	0 55
" non blanchie	"	0	60	0 70
Piment (clous ronds)	"	0	09	0 10
Poivre blanc, rond	"	0	10	0 12
" " moulu	"	0	15	0 18
" noir, rond	"	0	07½	0 08
" " moulu	"	0	00	0 12
Whole Pickle Spice	"	0	15	0 20

Fruits secs.

Abricots Calif.	lb.	0	13	0 15
Amandes ½ molles	"	0	09	0 10
" molles	"	0	09½	0 12
" écalées	"	0	18	0 20
Amand. amères écalées	lb	0	40	0 45
" écalées Jordan	"	0	00	0 35
Dattes en boîtes	"	0	05¾	0 06½
Figues sèches en boîtes	"	0	07	0 10
" " en sac	"	0	03½	0 04
Nectarines Californie	"	0	09	0 10
Noisettes (Avelines)	"	0	09½	0 10½
Noix Marbot	"	0	09½	0 11
" Grenoble	"	0	11	0 12
" " écalées	"	0	00	0 00
Noix du Brésil	"	0	09	0 10
" Pecan	"	0	09	0 11
" " polies	"	0	10	0 14
Peanuts rôtis (arach)	"	0	06	0 08
Pêches Californie	"	0	08	0 10
Poires "	"	0	09	0 10
Pommes séchées	"	0	03	0 04
Pommes évaporées	"	0	04½	0 05½
Pruneaux Bordeaux	"	0	03¾	0 06
" Bosnie	"	0	06	0 07½
" Californie	"	0	09	0 10
Raisins Calif. 3 cour.	"	0	00	0 07½
" " 4 "	"	0	08	0 09
Corinthe Provinciales	"	0	04½	0 04¾
" Filiatras	"	0	04¾	0 05
" Patras	"	0	05¼	0 05½
" Vostizzas	"	0	06	0 08
Malaga Loose Muscat. bte.		1	35	1 40
" London Layers	"	1	45	1 50
" Black Baskets	"	2	15	2 25
" Connoisseur Cluster	"	1	75	2 00
" Buckingham Cluster	"	3	75	4 00
" Russian Cluster	"	0	00	4 90
Sultana	lb.	0	07½	0 10
Valence off Stalk	"	0	00	0 05
" fine off stalk	"	0	05¼	0 06
" Selected	"	0	06¼	0 06½
" 4 cour	"	0	06½	0 07

Fruits verts.

Ananas	pièce	0	10	0 20
Attocas	baril	0	00	0 00
Bananes	régime	1	25	1 75
Pommes Spies	baril	2	50	2 75
" Baldwins	"	2	25	2 50
" Fameuses	"	0	00	0 00
" Greenings	"	0	00	0 00
" Russets	"	2	25	2 50
Raisins Alméria	"	0	00	0 00
Oranges Valence (420)		0	00	4 50
" " (714)		0	00	5 50
" Californie. boîtes.		0	00	0 00
Citrons. Messine	"	2	25	2 50
Oignons rouges	baril	2	50	2 75
" jaunes	"	0	00	0 00
" d'Espagne, crate		0	00	0 00
" d'Egypte, 112 lbs		0	00	2 50
Noix de coco, par 100		3	50	4 00

La Compagnie John L. Cassidy Limitée,

IMPORTATEURS ...DE... PORCELAINES, FAIENCES, CRISTAUX, ARGENTERIE, COUTELLERIE, ARTICLES d'ECLAIRAGE, Etc,

339 & 341 RUE ST. PAUL, - - - MONTREAL.

LEDUC & DAOUST

MARCHANDS DE GRAINS et de PRODUITS

EN GROS ET A COMMISSION

AVANCES LIBÉRALES FAITES SUR CONSIGNATIONS.

CORRESPONDANCE SOLLICITEE.....

Spécialité : Beurre, Fromage, Œufs et Patates.

1217 ET 1219, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

GRAINS DE SEMENCE

Blé (rouge et blanc) Manitoba et Ontario ; **Avoine**, Banner Welcome, Merveilleuse, Canadienne, etc. ; **Pois. Orge Sarrasin, etc. Blé d'Inde** à silos, **Lent lles, Mil** canadien et de l'ouest ; **Trèfle** rouge, blanc, alsike, vermont, mammoth ; **Plâtre à terre** ; engrais chimiques.

Spécialités de Grains et Graines pour Cercles Agricoles.

J. B. RENAUD & CIE, 126 A 140, RUE ST-PAUL, QUEBEC.

Sirop Fajardos

Reçu par Btine "Boston Marine" une cargaison de SIROP FAJARDOS de couleur jaune et qualité extra.

NAZAIRE TURCOTTE & Cie, QUEBEC.

Notre Assortiment pour le Printemps est au grand complet...

Spécialités :- **Valises, Sacs de Voyage, Etc.**, aux prix de fabrication. Nos balais sont toujours les meilleures valeurs du marché. Nous payons le fret sur des quantités de 5 doz ou plus.

JOB, 75,000 pièces de Tapisserie, depuis 3 cts en montant.

LABRECQUE & MARCOTTE, 13 rue St-Antoine, Quebec.

SUCCESSEURS DE BOISSEAU & MARCOTTE

EMILE JOSEPH, L. L. B.

AVOCAT

Chambre 701 New York Life Bldg. **MONTREAL.**

SEMENCE

TREFLE Blanc, Alsike, Rouge, Ordinaire, Vermont Mammoth etc. MIL Canadien, et de l'Ouest. BLE Manitoba et d'Ontario, Avoine, Pois, Orge, Plâtre pour la terre, etc.

Aussi **Fleur, Engrais, Lard, Poisson, Huile de Poisson, Sel Beurre, etc**

GEO. TANGUAY

Magasins : 33 et 35, 34 et 36 rue St-André,

Bureau : 48 rue Saint-Paul BASSE-VILLE

Quais : Rues St-André et Dalhousie QUEBEC

LS. DESCHENES

ENCANTEUR DE COMMERCE

ET

Jobber en Chaussures

No 60 RUE ST-JEAN

QUEBEC

N. B.—Messieurs les marchands de la campagne épargneront de l'argent en venant me faire visite avant d'acheter ailleurs. J'ai constamment en mains toutes sortes de **Jobs** pour leur commerce.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 6 MAI 1897.

Gomme à Mâcher.

Adams Sons & Co.

Tutti Frutti, 36 morceaux de 5c bte		1 20
Pepsin Tutti Frutti, 23 m. " "		0 75
" " boite vitrée " "		0 80
Horehound Tutti Frutti, boite vitrée 36 morc. " "		1 20
Cash Register, 390 m. à 5c et pqt.		15 00
Vitrine Tutti Frutti, 180 morceaux ..... " "		0 50
Jarre en verre Pepsin Tutti Frutti, 115 paquets.....à 5c.		3 75
Boite à la Jeune Fille, Tutti Frutti, 160 morc. et pqt....à 5c.		6 00
Boite à argent Tutti Frutti, 160 morc. et pqt.....à 5c.		6 00
Gomme Variété [nouvelle] 150 morceaux ..... à 1c.		1 00
Fleur d'Oranger, 150 morc. "		1 00
Gomme Filiation. 150 " "		1 05
Monte Christo, 180 " "		1 30
Mexican Fruit, 36 " à 5c.		1 20
Sappota, 150 " à 1c.		0 90
Sappota Orange, 160 " "		0 75
Black Jack, 115 " "		0 75
Rose Rouge, 115 " "		0 75
Magic Trick, 115 " "		0 75
Red Spruce Chico, 200 " "		1 00

Graips et Farines.

GRAINS.

Blé roux d'hiver Can. No 2.	0 00	0 00
Blé blanc d'hiver Can. No 2.	0 00	0 00
Blé du Manitoba No 1 dur...	0 85	0 87½
" " No 2 " ..	0 82	0 84½
Blé du Nord No 1.....	0 82	0 84
Avoine blanche No 2.....	0 26	0 21½
Blé d'inde Canadien.....	0 36	0 37
Pois No 2 ordinaire, 60lbs...	0 50	0 51
Orge à moulée, 48 " ...	0 30	0 32
Sarasin, 48 " ...	0 36	0 36½
Seigle, 56 " ...	0 40	0 41

FARINES.

Patente d'hiver.....	4 30	4 50
Patente du printemps.....	4 50	4 60
Straight roller	3 80	3 90
Forte de boulanger, cité.....	4 25	4 35
Forte du Manitoba.....	0 00	4 20

FARINES D'AVOINE.

Farine d'avoine Standard, baril.....	2 70	2 80
" " sac.....	1 35	1 40
" granulée baril.....	2 70	2 80
" " sac.....	1 35	1 40
Avoine roulée baril.....	2 70	2 80
" " sac.....	1 35	1 40

ISSUES DE BLE

Son d'Ontario, au char, ton	11 00	12 00
" de Manitoba " "	10 00	11 00
Gru de Manitoba.....char	11 00	12 00
" d'Ontario..... "	10 00	12 00
Moulée..... .. "	14 00	15 00

Farines préparées.

Farine préparée, Brodie XXX, 6 lbs ...	2 80	
" " 3 "	1 45	
" superb 6 "	2 60	
" " 3 "	1 35	
Orge mondée .....pot	1 80	2 00
" .....sac	0 00	1 55
" .....quart	0 00	3 20
" perlée .....sac	0 00	3 25

Huiles et graisses.

HUILES.

Huile de morue, T. N., gal.	0 37½ à	0 42½
" loup-marin raffi.. "	0 50	0 52½
" paille..... "	0 45	0 47½
" de lard, extra.... "	0 55	0 60
" " No 1. "	0 50	0 55
" d'olive p. mach . "	0 80	1 00
" à salade..... "	0 65	0 75
" d'olive à lampion "	1 20	2 60
" de spermaceti.. "	1 20	1 40
" de marsouin..... "	0 50	0 60
" de pétrole.....par char	0	14½
" " .....par 20 qrts	0	15
" " ..... de 1 à 19 qrts	0	15½
" Américaine. par char	0 17 à	0 20½
" " . par qrt	0 18	0 21½
" d'olive Barton et Guestier		
caisse qts	8 50	
" " " pts	9 50	
" de foie de m. Nor. gal.	1 50 à	1 75
" " T.N "	1 40	1 60
" de castor "E. I." lb.	0 09	0 10
" " franç. qrt. lb.	0 08½	0 09
" " " cse "	0 10	0 11

Special tes de Lazenby.

Huile à salade.....¼ pt. dz.	1 40	
" .....½ pt. "	2 15	
" .....pints "	3 75	
" .....quarts "	6 50	
Crème à salade petits ..... "	2 00	
" grands..... "	3 75	

Liqueurs et spiritueux.

Brandies. *(droits payés)*

	à la caisse.
Cusenier, 5 rubis .	$12 75
" 1 couronne	14 00
" 2 couronnes	16 75
" 3 "	19 25

Cusenier Fine champagne 1862 .	27	25
Hennessy *.....	12	75
" *(par 10 caisses)	12	50
" * *	14	25
" * * *	15	75
" V. O	16	75
" S. O	23	00
" V. S. O.....	25	00
Martel *.....	12	50
" *(par 10 caisses).....	12	25
" V. O.....	16	50
" V. S. O. P.	17	75
" V. V. S. O. P.....	36	00
Jockey Club * * *.....	7	75
" V. O.....	9	00
" V. S. O	10	00
" V. S. O. P	12	00
" W. V. S. O. P.....	17	00
Boutelleau & Co., F. P.....	9	00
" *	10	00
" O. B	12	00
" V. O. B.....	14	00
" X. V. O. B	16	00
" 1824	21	00
P. Richard, carte blanche 12 qrts.	8	50
" " 24 pts..	9	50
" " 48½ pts	10	50
" carte d'or 12 qrts.	12	00
" " 24 pts..	13	00
" " 48½ pts	14	00
" 16 imp. flasks	10	00
Rivière-Gardrat	10	00
Optima	17	00
Bisquit Dubouché.....	9	25
Renaud & Cie.....	12	25
E. Puet *.....	9	00
" * *	10	75
" * * *	12	50
" V. O.....	14	50
" V. O. P.....	15	25
" V. S. O. P.....	16	25
" V. V. S. O. P	20	25
" 1860	24	25
" 1850	26	25
" 1840	30	25
J. Borianne * * *.....	6	75

	au gallon.	
Cusenier	0 00	4 50
Hennessy.....	0 00	6 75
Martel.....	0 00	6 60
E. Puet.....	0 00	3 65
J. Borianne depuis.....	0 00	3 75
Rivière-Gardrat	0 00	4 15
Bisquit-Dubouché	4 30 @	4 55
Renaud & Cie	4 10 @	4 30

Rhums.

		à la caisse.
St-Georges.	12 lit	12 50
"	24½ pts imp .	14 50
Diamant	12 bouteilles .	7 75
White Ball	12 bouteilles .	7 75

Whiskey Ecossais.

H. Fairman & Co	7 50	8 50
Royal Eagle	9 25	9 50
Sheriff's	9 75	18 00
Mackie's R. O. spec.....	0 00	10 25
" Islay.....	8 25	8 50
Glenfalloch.....	8 75	8 80
Glenlivet *.....	9 00	9 25
" * * *	10 00	10 25
Cabinet 1 crown	0 00	4 75
" 2 "	0 00	9 50
" 3 "	0 00	10 75
Harvey's R. O. S. spec. liq.	0 00	12 50
" Fitz-James 8 y. old	0 00	9 75
Alex. McAlpine old scotch.	0 00	6 75
Watson old scotch, qrts ...	0 00	8 50
" " pts ..	0 00	9 50
Thom & Cameron	0 00	6 75
Bernard's Encore	0 00	7 75
Bulloch, Lade & Co. spec. blend	0 00	9 50
" extra special.....	0 00	11 00
" L. Katrine.....	0 00	7 25
Osher's O. V. G	0 00	8 75
" special reserve	0 00	9 75
" G. O. H	0 00	12 00
Gaelic Old Smuggler	0 00	9 50
Greer's O. V. H	0 00	9 50
Glenmarah	0 00	9 25
Stewart's Royal.....	0 00	10 00
Dewar's Special Liqueur	0 00	12 50
Kilmarnock	0 00	9 75
Claymore	0 00	9 25

au gallon.

Banagher Irish	4 05	4 30
H. Fairman & Co	4 05	4 15
Sheriff's	4 65	4 85
Glenfalloch	3 70	3 85
Glenlivet (old)	4 30	6 30

Whiskey Irlandais.

	à la caisse.	
Henry Thomson	0 00	8 50
St-Kevin	0 00	7 50
J. Jameson & Son *	0 00	9 50
" " * * *	0 00	11 50
Geo. Roe & Co *	0 00	9 00
" " * *	9 75	10 50
Barnagher	9 75	10 25
Thom & Cameron	0 00	6 75
Burke's * * * qrts	0 00	7 50
" * * * 12 imp. qt. flasks	0 00	11 25
Dunville	0 00	7 75
Wm. Jameson & Co. 1 Diamond	0 00	8 75
Bushmills	0 00	9 75

Machine Automatique pour la Vente

Au detail du

Tutti Frutti Adams

Pour renseignements, s'adresser a . . .

Globe Automatic Selling Co.

13 rue Jarvis - TORONTO, ONT.

BRODIE & HARVIE

Marchands de Farine

MANUFACTURIERS DE LA

Farine Préparée de Brodie & Harvie

Nos 10 et 12 rue BLEURY, Montréal

Farine d'Avoine, Farine Graham, Blé Cassé, Farine de Seigle. Mais Pilé, Farine de Blé d'Inde, Son, Grains d'Alimentation. . . . .

JAPAN MARQUE "MOUNT JAVA

RIZ

ROYAL MILLS."

PATNA BURMAH

D. W. ROSS CO., Agent, MONTREAL

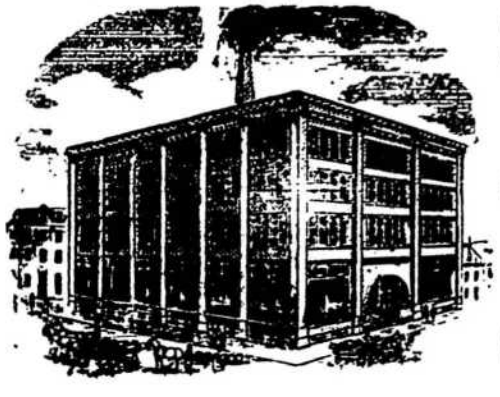

SADLER & HAWORTH,

Ci-devant ROBIN, SADLER & HAWORTH

MANUFACTURIERS DE COURROIES EN CUIR

TANNÉ AU CHENE

BUREAU ET MANUFACTURE:

COIN DES RUES WILLIAM ET SEIGNEURS, MONTREAL.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 6 MAI 1897.

Rhums.

Des Lys, 12 bout.	0 00	11 50
" 12 lit.	0 00	13 75
Chauvet cachet or 12 lit.	0 00	14 50
" " rouge 12 lit.	0 00	12 75
St-John	0 00	7 75
St-Joseph, Jamaique	0 00	11 50
St-Félix, Martinique	0 00	10 50
St-Marc	0 00	9 25
	au gallon.	
Jamaique	4 25	6 15

Gins.

	à la caisse.	
De Kuyper 1 à 24c	6 00	11 50
" 25 à 49c	5 90	11 30
" 50 et plus	5 75	11 15
" cse violette	0 00	2 50
" cse blanche	0 00	3 60
Key Brand	5 00	10 00
" poney	0 00	2 40
Melchers poney	0 00	2 50
" picnics 4 doz	0 00	8 00
" Honey Suckle (cruchons verre)	0 00	8 50
Wynand Focking	0 00	10 00
Bernard Old Tom	0 00	7 25
Booth " "	0 00	7 85
" " " 5 caisses	0 00	7 60
Melrose Drover Old Tom	0 00	7 00
Booth London Dry	0 00	7 75
Burnett "	0 00	7 25
Melrose Drover Dry	0 00	7 00
Coate Plymouth	0 00	9 25

Gins en futs.

De Kuyper, barriq. le gal.	0 00	3 00
" quarts "	0 00	3 05
" octaves ½ "	0 00	3 10
" au gallon "	0 00	3 15
Tous autres gins, 5c. de moins.		
Booth's Old Tom, quarts, le gal.	0 00	3 45
" " octaves.	0 00	3 50
" " au gal.	0 00	3 90
J. Kersch Sons & Co. Old Tom.		
" extra	2 30	2 65
" No. 1	2 05	2 25
" No. 2	1 80	2 10

Whisky Canadiens au gallons, au quart ou plus.

Gooderham & Worts 65 O. P	4 65
Hiram Walker & Sons "	4 65
J. P. Wiser & Son "	4 64
J. E. Seagram "	4 64
H. Corby "	4 64
Gooderham & Worts 50 O. P	4 15
Hiram Walker & Sons "	4 15
J. P. Wiser & Son "	4 14
J. E. Seagram "	4 14
H. Corby "	4 14
Rye Gooderham & Worts	2 25
" Hiram Walker & Sons	2 25
" J. P. Wiser & Son	2 24
" J. E. Seagram	2 24
" H. Corby	2 24
Imperial Walker & Sons	2 90
Canadian Club Walker & Sons	3 60
Pour quantité moindre qu'un quart d'origine :	
65 O. P le gall.	4 80
50 O. P "	4 25
Rye "	2 35
Imperial "	3 10
Canadian Club "	3 80

Rye Canadiens à la caisse.

Walker's Impérial quarts	7 65
" 16 flasks	8 15
" 32 "	8 65
Waker's Canadian Club quarts	9 15
" 16 flasks	9 65
" 32 "	10 15

En quantité de 5 c. et plus, 25 cents de moins par c.

Gooderham & Worts 1891 1 à 4 c.	6 75
Seagram 1892 quarts	6 50
" 1883 "	8 75

En quantité de 5 c. et plus, 25 cents de moins par c.

Corby I. X. L	8 50
" X. T. O	6 50

En quantité de 5 c. et plus, 25 cents de moins par c.

Apéritifs.

Angostura, caisse 2 doz	0 00	15 00
Orange Bernard	6 75	7 00
Vermouth Nolly Prat	0 00	6 75
" Italien	6 75	7 00
" Subé & Cie	0 00	6 15
" Fratelli Cora	0 00	6 25
" Chazelbette	0 00	6 25

Liqueurs Cusenier.

Crème de Menthe glaciale verte	00 00	10 75
Curaçao blanc	00 00	10 75
Cherry Brandy	00 00	11 50
Curaçao Orange	00 00	10 75
Prunelle	00 00	13 50
Kummel doux	00 00	12 25
Crème de Cacao	00 00	14 75
Anisette	00 00	11 25
Marasquin	00 00	12 25
Kirsch	00 00	9 50
Kirsch fin	00 00	10 75
Kirsch rassis	00 00	13 25
Absinthe 12 bouts	00 00	11 25
" 12 litres	00 00	13 25
Amer Cusenier	00 00	10 75
Bitter "	00 00	10 75
Sirop de Gomme d'Orgeat, de Groseilles, de Limon, de Grenadine	00 00	8 00

Produits de la Grande Chartreuse.

	12 lit.	24 ½ lt.
Chartreuse Blanche	17 00	18 25
" Jaune	21 00	22 25
" Verte	26 50	27 75
Elixir Végétal, flacon de 7 onces		1 50
" " 5.4 "		1 20
" " 4.2 "		0 90
" " 2.8 "		0 60
Spécifique dentifrice 4.2 "		0 90
" " 2.1 "		0 45

Abbaye de la Chaise Dieu.

Chartreuse jaune caisse 24 ½	15 50	
" verte " 24 ½	18 50	

Bénédictine

Litres, 12 à la caisse	00 00	19 00
½ litres, 24 à la caisse	00 00	20 00

Liqueurs Marapoil.

Marc, Kirsch, Menthe, caisse assortie 12 lit.	00 00	12 50
Autres liqueurs	00 00	11 50
Sirop diverses	00 00	8 50

Liqueurs Simon Aîné

Kola-Koff	00 00	10 00
Prunelle	00 00	13 50
Kirsh	00 00	13 00
Maraschino	00 00	14 00
Crème Cacao	00 00	14 00
Anisette	00 00	13 50
Kummel	00 00	12 75
Suc Jaune	00 00	15 75
Suc Vert	00 00	17 75

Liqueurs Frederic Mugnier, Dijon, France.

Crème de Menthe verte	00 00	11 00
" " blanche	00 00	11 00
Curaçao triple sec cru	00 00	12 25
" " bout	00 00	12 25
Bigarreau (Cherry B'dy)	00 00	11 00
Cacao l'Hara à la Vanil	00 00	12 25
Marasquin	00 00	13 25
Kirsch ***	00 00	11 25
" ***	00 00	13 25
Prunelle de Bourgogne	00 00	12 25
Crème de Frambroise	00 00	12 25
Piné Bourgogne 12 lit	00 00	21 15
Eau de Vie de Marc	00 00	18 25
Crème de Cassis	00 00	11 25
Crème de Musigny	00 00	12 25
Apéritif Mugnier	00 00	10 25
Alcool de Menthe	00 00	6 15
Absinthe Ed. Pernod	00 00	14 50

Stowers.

Lime Juice Cordial p. 2 dz.	0 00	4 70
" " " q. 1 "	0 00	4 20
Double Refi. lime j'ce 1 "	0 00	3 95
Lime syrup bout. can 1 "	0 00	4 20

Melasses.

	Au gallon.
Barbades tonne	0 28
" tierce et qt.	0 30½
Barbades demi quart	0 31½
" au char ton	0 27
" " tierce	0 29½
" " ½ qt.	0 30½
Trinidad	0 00
Porto Rico, tonne	0 28
" " char	0 27
" tierce et qt.	0 30½
" au char	0 29½

Moutardes.

Coleman ou Keen

	Boites. Rondes.	Boites. Carrées.
Boites ¼ ℔ ℔.	0 27½	0 45
" ½ " "	0 25	0 42
" 1 " "	0 00	0 40
Jarres 1 " par jarre "	0 00	0 25
" 4 " " "	0 00	0 75
Durham " "	0 00	0 60

Pâtes et denrées alimentaires.

Macaroni importé ℔	0 09	0 10
Vermicelle " "	0 09	0 10
Lait concentré ds	0 00	1 90
Pois fendus, qt. 196 lbs.	3 40	3 50

Poudre à pâte Cook's Friend.

No 1, 4 dz. paq ½ caisses.	2 40	
No 2, 6 " "	0 80	
No 3, 4 " "	0 40	
No 10, 4 " "	2 10	
No 12, 6 " "	0 70	
1 ℔.—2 dos. en bte ferblanc, ch.	3 10	
½ " 3 " "	1 75	
¼ " 4 " "	1 10	

Poissons.

Harengs Shore brl.	3 50	3 75
" ½ "	0 00	0 00
" Labrador "	3 75	4 00
" " ½ "	2 25	2 50
" Cap Breton "	3 60	4 00
" " ½ "	2 25	0 00
Morue sèche cwt.	4 50	5 00
" verte No 1 qt ℔.	0 02⅜	0 02½
" No 1 large qt "	0 02½	0 02¾
" No 1 draft "	0 02¾	0 00
" désossée "	0 05½	0 06
Poisson bl. lac Sup ½ brl.	0 00	0 00
Truite des lacs ½ "	4 10	4 25
Maquereau No 1 "	0 00	0 00
Saumon C. A ½ "	0 00	6 25
" "	11 50	12 00
Saumon Labrador ½ "	0 00	7 50
" 1 "	0 00	14 00
Anguille ℔.	0 00	0 00

Cacaos, Chocolats et Cafés — COWAN

EN VENTE MAINTENANT CHEZ TOUS LES MEILLEURS EPICIERS DE LA PUISSANCE

ILS SONT ABSOLUMENTS PURS.....

The Cowan Co'y, Ltd, Toronto, Ont.

DUCKETT, HODGE & CIE
Exportateurs de
BEURRE et FROMAGE
Et Marchands de Provisions en Général
104 Rue des Sœurs Grises
Coin de la rue William. - - MONTREAL

JOS. CONTANT Pharmacien et Chimiste
GROS ET DETAIL
No 1475 rue Notre-Dame, MONTREAL
COIN DE LA RUE BONSECOURS
Tel. Bell 100

LES MEILLEURES
J'attire votre attention sur une ligne complète de.....
Soupes Assorties
En boites de une pinte et de une chopine, à fermeture hermétique.
EN VENTE CHEZ TOUS LES MARCHANDS DE GROS.
W. CLARK, MONTREAL

G. G. GAUCHER
FARINES, PROVISIONS, PRODUITS DE LA FERME
SEUL AGENT EN CANADA DE LA POUDRE ENGRAISSIVE et NOURRISSANTE pour les Chevaux et bêtes à corne.
Tonique, Stomachique, Dépurative et Vermifuge.
61 & 63 RUE DES COMMISSAIRES ET 22 PLACE JACQUES-CARTIER Montreal

DEMANDEZ LE CATALOGUE H. W. PETRIE DE MACHINES NEUVES ET 2d MAIN
TORONTO CANADA

LA HALLE AUX CUIRS,
LE MONITEUR DE LA CORDONNERIE
---A PARIS---
10, RUE BEAUREPAIRE
SONT les PLUS IMPORTANTS JOURNAUX DE FRANCE POUR LES INDUSTRIES DES CUIRS ET PEAUX.
50 ANS D'EXISTENCE

Avez-vous Essayé les Tabacs Havane, Rouge et Quesnel
De JOS. COTÉ? Ils sont reconnus comme étant les meilleurs.
Marchand en Gros
N. B.—Veuillez S. V. P. remarquer que j'ai le plus grand assortiment de Pipes et Cigares du Dominion.
Veuillez remarquer le Nègre à la porte.
JOS. COTE, 179 RUE ST-JOSEPH, QUEBEC.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 6 MAI 1897.

Produits de la ferme.

(Prix payés par les épiciers.)

Beurre.

Townships vieux.....lb.	0 08	0 10
" frais..... "	0 14	0 15
De l'Ouest vieux..... "	0 07	0 08
Rouleaux..... "	0 11	0 12
Crémerie d'octobre.... "	0 00	0 00
" nouveau..... "	0 15	0 16

Fromage.

De l'Ouest nouveau....lb.	0 09½	0 10
De Québec..... "	0 09½	0 10

Œufs.

Chaumés, Montréal, caisse	0 00	0 00
" Ouest.... "	0 00	0 00
Frais pondus.....dz.	0 09	0 09½

Sirop et sucre d'érable.

Sirop d'érable en qrts..lb.	0 04½	0 05
" en canistre.	0 55	0 60
Sucre d'érable pts pains lb.	0 06	0 08

Miel et cire.

Miel rouge coulé.....lb.	0 05	0 06
" blanc..... "	0 07	0 08
" en gateaux..... "	0 10	0 12
Cire vierge..... "	0 25	0 26

Produits Pharmaceutiques.

Graine de lin.....lb.	0 00	0 03
" moulue... "	0 00	0 04

Spécialités de Picault & Contant.

	Doz.	Gros.
Elixir Pulmon, Balsami..	1 75	18 00
Biscuit Purgat. Parisien..	1 20	12 00
Pastille à vers.....	1 50	15 00
Poudre de condition ¼ lb.	0 80	7 20
" " ½ lb.	1 25	13 00
" " 1 lb.	1 80	18 00
Huile foie de morue, 8 oz.	0 00	18 00
" " 6 oz.	0 00	15 00
Emulsion foie de morue..	0 00	4 00
Huile vétérinaire.....	0 00	1 50
Essence d'épinette.....	0 00	0 80

Réglisse.

Young & Smylie.

Y. & S. en bâtons (sticks):		
Bte de 5 lbs, bois ou papier, lb....		0 40
" Fantaisie " (36 ou 50 bâtons) bt.		1 25
" Ringed," boîte de 5 lbs.....lb.		0 40
" Acmé " Pellets, boîte de 5 lbs. (can.).....bte.		2 00
" Acmé " Pellets, boîte fantaisie (30 morc. à la boîte).....bte.		1 00
" Acmé " Pellets, boîte fantaisie papier, (40 morc).....bte.		1 25
Réglisse au goudron et gaufres de Tolu, bts de 5 lbs. (can)....bte.		2 00
Pastilles de réglisse, jarre en verre 5 lbs.		1 75
Pastilles de réglisse, boîte de 5 lbs (can.).....		1 50
" Purity " réglisse, 200 bâtons.		1 45
" 100 "		0 72½

Riz.

	Sac.	½ Sac.	Pch.	½ Pch.
B. 1 @ 4 sacs	3 50	3 55	3 60	3 65
5 @ 9 "	3 45	3 50	3 55	3 60
10 et plus"	3 40	3 45	3 50	3 55

Riz " Crystal."

En sacs de 25 lbs.....le sac.	1	35
" 50 " ..... "	2	60
" 250 " ..... "	4	50
" imported 250 lbs "	5	50
Riz Patna imp., sacs 224 lbs. lb.	4¾	05

Salaisons, Saindoux, etc.

Lard Can. Sh't Cut Mess qt.	15 00	15 50
" " S. C. Clear.... "	00 00	14 00
" " S.C. de l'Ouest "	00 00	15 00
Jambons.....lb.	00 00	00 12½
Lard fumé..... "	00 00	00 12

Saindoux

Pur de panne en seaux..	1 50	1 75
Canistres de 10 lbs....lb.	0 07¾	0 09
" 5 " .... "	0 07⅞	0 09⅛
" 3 " .... "	0 08	0 09¼
Composé, en seaux.....	0 00	1 15
Canistres de 10 lbs....lb.	0 00	0 06
" 5 " .... "	0 00	0 06⅛
" 3 " .... "	0 00	0 06¼
Fairbanks, en seaux.....	1 20	1 22½
Cottolene en seaux....lb.	0 00	0 08⅛

Sapolio.

En caisses de ¼ @ ½ grosse, la gr.	11	30

Sauces et Marinades.

Marinades Morton.....dz.	2 30	2 70
" Crosse & Blackwell "	0 00	3 25
" Suffolk, 20 oz..... "	0 00	2 10
" " 16 oz..... "	0 00	1 80
Essence d'anchois..... "	0 00	3 20
Sauce Worcester, ½ ch. "	3 50	3 70
" " chop "	6 25	6 50
" Harvey....½ " "	3 25	3 55
Catsup de tomates..... "	1 00	4 00
" champignons "	1 00	3 40
Sauce aux anchois..... "	3 25	3 55
Sauce Chili..... "	3 75	4 05

Sel.

Sel fin, quart, 3 lbs.....	2 75	2 80
" " 5 "	2 65	2 70
" " 7 "	2 45	2 50
" ¼ sac 56 "	0 00	0 30
" sac 2 cwts.....	0 90	1 00
" gros, sac	0 45	0 48

Sirops.

Matchless .....lb.	0 00	0 01¾
Amber, ½ qts..... "	0 00	0 02
Diamond .....gal.	0 00	0 40
Perfection..... "	0 42	0 45
Sirop Redpath tins 2 lbs.	0 00	0 09
" " 8 "	0 34	0 36
Perfection, s. 25 lbs. seau.	0 95	1 00
Honey, seau 28 "	0 00	0 90

Sucres.

(Prix à la livre.)

Jaunes raffinés.....	0 03½	0 03⅞
Extra ground.....qts.	0 00	0 05
" " .....bte.	0 00	0 05¼
Cut loaf.....qts.	0 00	0 05⅜
" .....½ "	0 00	0 05½
" .....bte.	0 00	0 05⅜
" .....½ "	0 00	0 05½
Powdered .....qts.	0 00	0 04⅞
" .....bte.	0 00	0 05½
Extra granulé.....qts.	0 00	0 04⅝
" .....½ "	0 00	0 04½

En quantités de 10 quarts ou plus, 1/16 de moins par lb.

Tabacs Canadiens.

Spécialités de Joseph Côté, Québec.

Tabac en feuilles.

XXX No 2 balles de 50 lbs 3 ans.		0 07
XXX " 1 " "		0 08
XXXX " 2 " "		0 09
XXXX " 1 " "		0 10
Blue Prior " "		0 10
Grand Havane " "		0 12
Rouge extra " "		0 12
Petit Havane " "		0 12
Parfum d'Italie 50 à 100 lbs 1 an.		0 35

Tabacs coupés.

Rouge, marque " St-Louis "	
1/10 lb. btes 4 lbs	0 35
" ½ " " 10 lbs	0 35
Théo 1/6 " " "	0 20
Petit Havane ½ " " "	0 35
Côté Choice Mixture	
tin ½ lb. " "	0 60
Quesnel ⅛ lb. " 5 lbs	0 60
" ½ lb. " 10 lbs	0 60

Cigares.

El Rama.....1/20–le 1000	45	00
St-Louis ..... "	30	00
Key West..... "	27	50
Our Leaders ..... "	27	50
Docteur Faust..... "	25	00
Golden Flowers.... "	20	00
Horse Show..... "	20	00
Twin Sister..... "	17	50
Beauties ..... "	17	50
Enchantereess ..... "	17	50
Cheroots ..... "	15	00

Tabacs.

American Tobacco Co. of Canada.

Old Chum 1/9.....lb.	0	68
Seal of N. Carol., ¼o & 1/10 "	0	80
" " 1/8 blagues "	1	00
Old Gold, ¼s & 1/10..... "	0	80
Old Virginia, 1/12 & 1/6..... "	0	52
" lb. boîtes ..... "	0	58
" ½ lb. " ..... "	0	58
Puritan Cut Plug 1/10..... "	0	75
" ½ lb. boîtes "	0	75
" lb. " "	0	69
Miranda 1/9..... "	0	65
Rit. Smoking Mix. 1/9..... "	0	70
" " ¼ lb. boîtes "	0	85
Rit. Navy Cut..... "	0	80
Unique 1/12..... "	0	52
" lb. paquets..... "	0	48
" ½ lb. " ..... "	0	48
O. K. 1/12..... "	0	50
Hd. cut Virginia, ¼ lb. boîtes "	0	80
Lord Stanley ½ " "	1	00
Perique Mix. ½ & ¼ " "	1	10
Athlete Sm Mix ¼ & ½ " "	1	25
Pure Perique ¼ & ½ " "	1	75
St-Leger ¼ & ½ " "	1	10
P. XXX ½ " "	0	90
" lb " "	0	80
Old Fashioned 1/10 " "	0	85
Rex Perique Mix ½ " "	0	80
Handy Cut Plug 1/5 blagues "	0	80
" " ½ lb. jarres "	0	85
Beau Ideal, 1/9..... "	0	70
Athlete Cigaret Tob, 1/10 ..... "	1	05
Sweet Caporal, 1/12..... "	1	05

MINES D'OR

— DE LA —

COLOMBIE ANGLAISE

Nous vendons et achetons des parts de mines à commission. Agents pour la ∴ ∴ ∴ ∴ ∴ ∴ ∴ ∴ ∴ ∴ ∴ MINE COLONNA.

A. W. ROSS & CO.

R. MEREDITH, GERANT

No 166, St-François Xavier

MONTREAL.

ou 4, King St. W., Toronto.

FAUCHER & Fils

Importateurs et Marchands-Ferronniers

Bois et Garnitures de Voitures

Fournitures pour Carrossiers et Forgerons, telles que Fer en barres, Acier, Charbon de forge, Peintures, Vernis, etc.

Nos 796 à 802, Rue Craig,

MONTREAL.

Téléphone 576

La Banque Jacques-Cartier.

DIVIDENDE No 63.

Avis est par le présent donné qu'un dividende de trois (3) pour cent pour les six mois courant; égal au taux de six pour cent par an; a été déclaré sur le capital payé de cette institution et sera payable au bureau de la Banque, à Montréal, le et après MARDI, le 1er JUIN prochain. Les livres de transfert seront fermés du 17 au 31 mai prochain inclusivement. L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu au bureau de la Banque, à Montréal, mercredi, le 16 juin prochain, à midi. Par ordre du bureau de direction.

TANCRÈDE BIENVENU,
Gérant-général.

...A LOUER...

Le Numero 25, rue Ste-Therese, coin de la rue St-Gabriel.

Poste avantageusement connu depuis 25 ans comme imprimerie de commerce.

S'adresser a A. LIONAIS,

Chambre 401, Batisse de la New York Life

Bureaux a Louer

25 RUE SAINT-GABRIEL

Trois Chambres, 1er Etage.

BON MARCHÉ....

S'adresser :

A. LIONAIS,

Chambre 401, Batisse New-York Life.

Tél. Bell 8374 Tél. des Marchands 671

B. ETHIER

MARCHAND EN GROS ET DÉTAIL DE

Bois, Charbon et Grain

Rue NAPOLEON (près du Canal)

ET 1119 ST-JACQUES

BANQUE D'EPARGNES

De la Cité et du District de Montréal.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de cette Banque aura lieu à ses bureaux, rue St-Jacques, le

MARDI, 4 Mai prochain à 1 hr. P.M.

Pour la réception du rapport et des états, et pour l'élection des directeurs.

HY. BARBEAU,
Gérant.

Montréal, 1er avril '97

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 6 MAI 1897.

Southern Cigar et Tob, 1|12	"	0 95	
Old Judge "	"	1 20	
B. C. "	"	0 85	
Puritan "	"	0 90	
Fine Cut Chewing 1|16	"	0 90	
Derby Plug, 3, 7 & 1|12	"	8 50	
Old Virginia, 8, torquette	"	0 00	
Old Chum Chewing pallette	"	0 00	

Thés.

Noirs.

(Prix à la livre.)

Congous ¼ caisses	0 10	0 60
" caddies	0 18	0 50

De l'Inde.

Darjeelings	0 35	0 42
Assam Pekoe	0 20	0 40
Pekoe Souchong	0 17	0 35

Verts de Chine.

Gunpowder, extra, caisses	0 42	0 50
" ord. ½ "	0 20	0 38
Young Hyson, ext. "	0 42	0 50
" 1e qual. "	0 35	0 40
" ord. ½ "	0 22	0 28
" 2e 0½ "	0 15	19
" 3e " ½ "	0 12	17

Japon.

½ caisses, Finest May	0 38	40
Caisses fin à choix	0 25	0 36
" moyen à bon	0 18	0 24
" commun	0 15	0 18
" Nagasak. Pekoe	0 16	0 22
" " Oolong	0 14	0 15
" " P. à can.	0 16	0 19
" " Poussière	0 09	0 11

Vinaigres.

De MM. M. Lefebvre & Cie.

Imperial triple (en fûts) gal. imp.	0 38	
Côte d'Or, Bordeaux "	0 23	
Extra Crystal Pickling "	0 28	
Ordinary "	0 23	
Vin blanc XXX "	0 25	
" XX "	0 20	
" X "	0 17	
Cidre clarifié XXX "	0 27	
Ex. Pure Eng. Malt, trip. "	0 45	
" " doub. "	0 35	
Spécial X "	0 15	

De Alfred Robitaille.

Eureka extra, à l'estragon (en fût) gal.	0 00	0 60
" "	0 00	0 45
" Nos 2 & 3 "	0 35	0 40
Vinaigre "Eureka" gal.	0 00	0 35
" "XXX" "	0 00	0 27
" "XX" "	0 00	0 23
" "X" "	0 00	0 20
" "Pure Cider" "	0 00	0 16

Vins.

Non Mousseux.

Bordeaux ord. caisse	2 60	3 50
" " gal.	0 90	1 10
" Médoc caisse	4 65	5 65
" St-Julien "	5 65	6 65
" Châteaux "	4 25	21 00
Bourgogne "	7 00	20 00
" ordinaire gal.	0 90	1 10
Sicile "	1 35	1 60
Sherry caisse	4 50	11 00
" gal.	0 95	4 00
Porto caisse	6 00	15 00
" Gordon & Cie "	0 00	3 75
" gal.	2 10	4 00
Moselle caisse	15 00	21 00
Sauternes "	5 65	6 65
Graves "	5 50	6 50
Malaga, Gordon&Cie "	0 00	4 00
Claret L. Pinaud qts "	0 00	2 60
" Faure Frères gal.	0 00	0 90
Robertson Bros Oporto "	1 50	10 00
" " Sherry cs.	0 00	10 00
" " " gal.	1 50	8 50

Mousseux.

(Prix à la caisse.)

Bourgogne Mousseux	00 00	00 00
Moselle Mousseux	12 50	18 50
Hock Mousseux	12 50	14 00
Saumur, Tessier & Co.	13 00	14 50
" Nerea Raphael	13 00	14 50

Champagnes.

	grts.	pts.
J. Mumm	23 00	25 00
G. H. Mumm	28 00	30 00
Arthur Roederer	22 00	24 00
Vve Cliquot	28 00	30 00
Eug. Cliquot	24 00	00 00
Pommery	28 00	30 00
Préminet	23 00	24 00
Morizet	23 00	24 00
Louis Roederer	28 00	30 00
Gold Lack Sec	27 00	29 00
Piper Heidsick	27 00	29 00
Perrier-Jouet	28 00	30 00
E. Mercier&Cie., carte d'or	28 00	30 00
Gd vin des Ambassades	12 50	13 75
Vin des Princes	22 00	23 00
Vin d'été	16 00	17 00
E. Cazanove	22 00	00 00
Tessier	14 00	15 50
Imperial extra dry	00 00	15 50

Vins toniques.

Vin de Chevrier dz.	12 50	13 00
Stimulant au vin de Rancio dz.	0 00	9 00
Vin St-Michel qrt caisse	8 50	
" " pts. 2 dz "	9 50	
Vin Vial dz.	12 50	

Cuirs et Peaux.

Cuirs à semelles.

(Prix à la livre.)

Spanish No 1, 18 lbs moy.	0 23	0 24
" No 1, 25 lbs et au-d.	0 00	0 23
" No 1, léger	0 22	0 23
" No 2, "	0 21	0 22
" No 2, 18 lbs moy	0 22	0 23
Zanzibar	0 19	0 20
Slaughter sole No 1 steers	0 24	0 26
" " No 1 p. ord.	0 22	0 24
" " No 2 "	0 00	0 22
" union crop No 1	0 28	0 30
" " No 2	0 26	0 28

Cuirs à harnais.

(Prix à la livre.)

Harnais finis à la main	0 27	0 28
" No 2	0 24	0 26
" finis à la roue	0 26	0 28
" taureau	0 24	0 25

Cuirs a empeignes.

(Prix à la livre.)

Vache cirée mince	0 30	0 40
" forte No 1	0 28	0 35
Vache grain, pesante	0 33	0 35
" écossaise	0 33	0 38
Taure française	0 80	0 90
" anglaise	0 80	0 90
" canadienne, Lion	0 70	0 75
Veau can. 25 à 30 lbs	0 65	0 75
" 36 à 45	0 55	0 65
" 45 et plus	0 50	0 60
Vache fendue Ont H	0 25	0 30
" " H. M	0 25	0 30
" " Med	0 25	0 30
" " junior	0 00	0 20
" Qué.sen.h.à.m.	0 23	0 26
" Jun.m.à light	0 16	0 20

Cuirs vernis.

Vache vernie pied	0 15	0 17
" d'Ontario "	0 14	0 16
Cuir verni "Enamel" "	0 15	0 17

Cuirs fins.

Mouton mince dz.	2 00	6 00
" épais "	10 00	0 00
Dongola glacé, ord. pied	0 14	0 25
Kid Chevrette "	0 25	0 30
Chèvre des Indes glacée "	0 08	0 10
Kangourou "	0 35	0 50
Dongola dull "	0 15	0 22
Buff d'Ontario H. "	0 14	0 15
" H. M. "	0 13	0 14
" M. "	0 00	0 13
" L. M. "	0 00	0 13
" No 2 "	0 00	0 11
Buff de Québec H. "	0 13	0 15
" H. M. "	0 12	0 13
" M. "	0 00	0 12
" L. M. "	0 00	0 12
" No 2 "	0 00	0 11
Glove Grain Ontario "	0 12	0 13
" " Québec "	0 11	0 12
Pebble " Ontario "	0 12	0 14
" " Québec "	0 11	0 13

Cuirs à bourrures.

Cuir à bourrure No 1	0 00	0 20
" No 2	0 00	0 18
Cuir fini français	0 00	0 20
" russe	0 20	0 25

Peaux.

(Prix payés aux bouchers.)

Peaux vertes, 100 lbs, No 1	0 00	9 00
" " No 2	0 00	8 00
" " No 3	0 00	7 00
Veau No 1 lb.	0 00	0 09
" No 2 "	0 00	0 07
Agneaux et moutons, pièce	0 00	0 00
" du printemps "	0 00	0 10
"Steers" par 100 lbs	7 00	7 50

(Pour peaux assorties et inspectées.)

Peaux de l'Ouest, No 1	0 00	0 05
" " No 2	0 00	0 00

Laines.

Toison du Canada lb.	0 00	0 00
Arrachée, non assortie "	0 21	0 22
A, extra supérieure "	0 23	0 24
B, supérieure "	0 21	0 22
Noire, extra "	0 20	0 22
Noire "	0 00	0 17
Cap de B. E. en suint "	0 14	0 16
Australie, lavée "	0 00	0 00
Buenos Ayres, lavée "	0 30	0 33
Natal, en suint "	0 15	0 16

La Compagnie Royale Electrique

MONTREAL, QUE. **MANUFACTURIERS** TORONTO, ONT.

D'OUTILLAGES ET D'APPAREILS D'ELECTRICITE

SEULS FABRICANTS AU CANADA DU

Système "S.K.C." Diaphase

De Générateurs de Courants Alternatifs, de Moteurs et de Transformeurs

Au moyen duquel les lumières incandescentes, les lumières à arc et les forces peuvent être fournies par le même dynamo et le même circuit

Dynamos à courant direct
Moteurs à courant direct
Générateurs pour Tramways
Outillage complet de Tramways

Dynamos pour lumière à arc
Lampes à Arc, par série ou multiples
Fils de toutes sortes
Fournitures d'électricité

AGENT AU CANADA POUR

La Lampe Incandescente "ROYAL BEACON"

Pour Stations Centrales, Tramways, Transmissions de Force, Appareils, Travaux de Mines et Moulins de tout genre.

Correspondance sollicitée. Spécialité d'appareils électriques complets pour fabriques.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 6 MAI 1897.

Fers et Métaux.

FERRONNERIE ET QUINCAILLERIE

Fers à cheval.

Ordinaires	baril	3 50	0 00
"	char	3 25	0 00
En acier		5 00	5 75
"Fer à repasser"	lb	0 03¼	0 03½
"Fiches": Coupées toutes dimensions	100 lb	3 15	3 75
Pressées de ½ Esc. 20 p.c.		3 90	0 00
" 7-16 "		3 90	0 00
" ..⅝ "		4 25	0 00
" 5-16 "		4 50	0 00
" ..¼ "		0 75	0 00

Fil de fer

Poli, No 0 à No 8	100 lb	2 60	0 00
Galvanisé Nos 9 à 12		3 00	3 25
Huilé et brulé Nos 10 à 12		2 60	2 75
Brulé No 14		0 00	3 10
Esc. 25 p. c.			
Brulé; pour tuyau	lb	0 06	0 07
(Pour la Province de Québec,)			
Barbelé pour clôtures	100 lb	2 60	
Crampes	"	2 60	
(15c. de moins pour Ontario.)			
Fil de laiton à collets	lb	0 35	0 40
Fonte Malléable	"	0 09	0 10
Enclumes	"	0 11½	0 12

Charnières.

T. et "Strap"	lb	0 00	0 05
Strap et Gonds filetés		0 03	0 03¼

CLOUS, ETC.

Clous coupés à chaud.

(Au char, 10c. de moins.)

De 5½ à 6 pcs	100 lb		2 15
4 à 5 pcs	"		2 20
3, 3¼, 3½ pcs	"		2 25
2½ à 2¾ "	"	4 mois	2 30
2 à 2¼ "	"		2 35
1½ à 1¾ "	"		2 60
1¼ "	"		2 85

Clous coupés à froid.

De 1¼ à 1¾ pcs	100 lb	4 mois	2 65
1¼ "	"		3 05

Clous à finir.

1 pouce	100 lb	4 mois	3 65
1¼ "	"		3 35
1½ et 1¾ pcs	100 lbs	4 mois	3 10
2 et 2¼ "	"		2 85
2½ à 2¾ "	"		2 80
3 à 6 "	"		2 75

Clous à quarts.

⅞ pouce	100 lbs	4 mois	3 65
1 "	"		3 40
1⅛ "	"		3 15

Clous à river.

1 pouce	100 lbs	4 mois	3 65
1¼ "	"		3 35
1½ à 1¾ "	"		3 10
2 à 2¼ "	"		2 85
2½ à 2¾ "	"		2 80
3 à 6 "	"		2 75

Clous d'acier, 10c. en sus.			
" galvanisés	100 lbs		9 25
" à ardoise, 1 pouce	"		3 65

Clous à cheval.

No 7	100 lbs		24 00
No 8	"		23 00
No 9 et 10	"		22 00

Escompte 50 p. c.
Boîtes de 1 lb., ½c. net extra.

Clous de broche.

1 pouce, No 16, prix net	100 lbs		3 10
1¼ " No 15	"	"	2 75
1½ " No 14	"	"	2 50
1¾ " No 13	"	"	2 50
2, 2¼ " No 12	"	"	2 40
2½ " No 11	"	"	2 25
3 pouces,	"	"	2 20
3½ à 6 pouces	"	"	2 15

Limes, râpes et tiers-points.

1re qualité, escompte	50 p.c.
2me " "	60, 10 p.c.
Mèches de tarrière, esc	60 et 10 p.c.
Tarrières, escompte	45 p.c.
"Vis à bois," escompte	80, 10 et 10 p.c.
Boulons à bandage	70 p.c.
" à lisses	75 p.c.
" à voiture	70 p.c.

Métaux.

Cuivres.

Lingots	lb	0 13	0 13½
En feuilles	"	0 15	0 20

Etain.

Lingots	lb	0 00	0 17
Barres	"	0 17	0 18

Plomb.

Saumons	lb	0 03⅛	0 03¼
Barres	"	0 04	0 04½
Feuilles	"	0 04¼	0 04½
De chasse	"	0 06	0 06¾
Tuyau	100 lbs	5 00	5 25

Zinc.

Lingots, Spelter	lb	0 04½	0 05
Feuilles, No 8	"	0 05	0 05½

Acier.

A ressort	100 lbs	2 50	3 00
A lisse	"	1 90	2 00
Américain	"	5 00	6 00
A bandage	"	2 00	2 10
A pince	"	2 25	2 50
Fondu	lb	0 10	0 11
Poule, ordinaire	"	0 00	0 07
De mécanicien	"	0 02½	0 03

Fontes.

Siemens	tonne	17 50	18 00
Coltness	"	00 00	00 00
Calder	"	00 00	00 00
Langloan	"	00 00	00 00
Summerlee	"	20 50	21 50
Eglinton	"	18 00	19 00
Glengarnock	"	00 00	00 00
Carnbroe	"	19 00	19 50
Ferrona No 1	"	17 50	18 00
Des Trois-Rivières au charb. de bois.	"	26 50	28 00

Fer en barres.

Canadien	100 lbs	1 45	1 50
Anglais	"	2 10	2 25
Affiné	"	2 25	2 50
De Suède	"	3 00	3 10
De Norvège	"	0 00	3 25
Lowmoor	"	5 00	5 50
Fer en verge	"	0 09	0 10

Feuillard.

A cercler	100 lbs	2 15	2 25
Double	"	1 90	2 00

Tôles.

Noire, No 10 à 20,	100 lbs	2 00	2 25
" 22 à 24,	"	0 00	2 30
" 26,	"	0 00	2 40
" 28,	"	0 00	2 50
Galvanisée Morewood	"	0 05½	0 06
" Queen's Head	"	0 04½	0 05
Etamée, No 24, 72x30 Qu. Head			0 06
" No 26, " "			0 07
" No 28, 84x30, 100 lbs			7 00
Russie, Nos 8, 9 et 10, lb			0 10½
Canada, boîte		0 00	2 50

Ferblanc.

Coke I. C., boîte		3 00
Charbon de bois, I C, boîte		3 25
" I X, "		4 50
Pour chaque X additionnel extra		1 00
Charbon de bois, D C		0 00
" I C Bradley	5 50	5 75
Ferblanc terne	0 25	1 50

Tuyaux de poêle.

Tuyaux No 7, 100 feuilles		5 75
" No 6 "		5 50
Coudes ronds pat., la doz		1 35
Connections, T et Y		2 40

Matériaux de construction

PEINTURES.

		100 lbs.
Blanc de plomb pur	5 00	6 00
" " No 1	4 50	4 75
" " "	4 00	4 25
" " "	3 75	4 00
" " sec	5 00	5 50
Rouge de Paris, Red Lead	4 25	5 00
" Venise, anglais	1 50	2 00
Ocre jaune	1 50	2 00
" rouge	1 50	2 00
Blanc de Céruse	0 45	0 60
Peintures préparées gal.	1 00	1 20
Huile de lin crue (net cash)	0 43	0 44
" bouillie "	0 46	0 47
Ess. de Térébenthine "	0 00	0 44
Mastic	2 00	2 50
Papier feutre rouleau	0 35	0 40
Papier goudronné "	0 45	0 50

VERRES A VITRES

United	14 à 25		50 pds.	1 35
"	26	40	"	1 50
"	41	50	100 pds.	3 30
"	51	60	"	3 60
"	61	70	"	3 90
"	71	80	"	4 30
"	81	85	"	4 80
"	86	90	"	6 30
"	91	95	"	.....

Ventes enregistrées de Montréal.

Pendant la semaine terminée le 1er mai 1897

MONTREAL EST

QUARTIER ST-JACQUES.

Rue Jacques-Cartier, No 391. Lot 925, avec maison en brique, terrain 24 x 73, supr 1752. Le Shérif de Montréal à Adolphe Bélanger; $1100 [43637]

Rue St Denis. Lot 1200-12, terrain 25 x 100. Marie Josepte Louise Cherrier, veuve de Denis Henri Senécal et al à Léon Larue, fils; $2500 [43647]

Rue St Denis. Lot 1200-13, terrain 25 x 100. Léon Larue, fils à Victoria Martin, épse de Napoléon Deslauriers; $3250 [43648].

Rue Rivard, Nos 5 à 9. Lot 1202-81 avec maison en brique, terrain 20 x 75, supr. 1500 Ferdinand Frenette à Israël Bressard; $2,200 [43654].

Rue Montcalm, Nos 123 et 125. Lot pt. 646, 647 avec maison en bois, terrain 43.6 x 79, supr 3436. Joseph Lorange à Amélia Lorange, épse de Wm. Harris; $2,200 [43661].

Rue Beaudry, No 305. Lot 708, avec maison en brique, terrain 22 x 77.6 supr 1705. Anthime Aimé Lavigne et al à Frs. X. Girard; $1,000 [43663].

Rue St André, Nos 815 et 816. Lot 1207-99 et 100, avec maison en pierre et brique, terrain 24 x 94 chacun. Alphonse Hogue à Anatole Larose; $11,500 [43674].

Rue St Denis, Nos 411 et 413. Lot 1199-26 avec maison en pierre, terrain 25 x 80, supr. 2000. Drapeau Savignac & Cie, faillis à Thos F. Trihey; $5,100 [43691].

QUARTIER ST-LAURENT

Rue Lagauchetière, No 594. Lot 652a avec maison en pierre et brique, terrain irrg., supr 5193. Honoré Bollard, failli à Paul G. Martineau; $475 [43636].

QUARTIER STE-MARIE

Rue Shaw No 47 Lot pt N. O. 187 avec maison en brique, terrain 30 x 52, supr 1560. John McGarry à James McGarry; $1,300 [43643].

Rue Ontario, Nos 1020 à 1046. Lot ⅓ ind. 1046, 1047, 1048 avec maison en brique, terrain 13.6 x irrg. supr. 12180. Joseph Ethier et al tuteur ad hoc aux enfants mineurs de Jos. Lafrenière à Joseph Lafrenière; $14,000 [43662].

Rue Parthenais. Lot ⅓ ind. 1297, 1298, 1299, terrain 105 x 175, supr. 18375 pour le 1er 338 x 175, supr. 61900 pour le 2è, 500 d'un côté, 512 de l'autre x 175, supr. 88550 pour le 3è James Cuddy failli à Catherine McGovern; $1,100 [43673].

Rue Visitation. Lot 108, terrain 40.3 d'un côté, 39 de l'autre x 88 d'un côté et 86 6 de l'autre, supr. 3281. Le Shérif de Montréal à J. B. Bourassa; $2,050 [43678].

Rue Plessis, Nos 391 à 395. Lot 1101-104, avec maison brique, terrain 39 x 113 supr. 4407. Zéphirina Goulet, épse de Alphonse Ducré, à Alexis Goulet: $200 et autres considérations [43682].

MONTREAL OUEST

QUARTIER STE-ANNE

Rue Grand Trunk, Nos 162 et 164. Lot N. E. ½ 881, avec maison en brique, terrain 25 x 87. Francis Stuart Douglas Thomson à Alexander Shiells; $2000 [129512].

Rues Wellington, Nos 405 et 507, 371, et Commissaires, Nos 247 et 247½. Lot Nos 626, 561 et 4 du quartier Centre, avec maisons en pierre et brique, terrain, 1er 24 x 68.6, le 2e 20 x 85 et 3e 18 x 62. James Birmingham à Mary Birmingham; $175 et autres considérations [129514].

Rue Mullins, Nos 40 et 42. Lot 869 6, avec maison en brique, terrain 23 x 47.6 d'un côté et 60 8 de l'autre. Frk R. England à Mary McGee; moyennant bonnes et valables considérations [129522].

QUARTIER ST ANTOINE

Rue Richmond, Nos 341 à 347. Droits dans le lot 430 avec maison en brique, terrain 48.6 x 177.3, supr 8587 Arthur Prud'homme et al à Eustache Prud'homme; $175 [129463].

Rues Notre Dame, Nos 2501 à 2505 et St-Martin, Nos 88 à 92. Lot 320 avec maison en pierre et brique, terrain 46 4 x irrég., supr 2867 pour une partie et 46.-11 x irrég, supr 2191 pour l'autre partie. Le Shérif de Montréal à John Dunlop, E. B. Greenshields et E. C. B. Fetherstonhaug, ex. tes. succ. R. A. Ramsay; $9,000 [129504].

Rue Richmond, Nos 341 à 347. Les droits dans le lot 430 avec maison en brique, terrain 48 6 x 177 3 supr 8597. Delle Anna Prud'homme à Eustache Prud'homme; $100 [129511].

Rue Crescent, No 135 Lot pt 1702-70, 71 avec maison en pierre et brique, terrain 23.4 x 100. James Douglas à Wm. McMaster; $16,000 [129517].

Rue Cathcart, No 38. Lot S O. 1358 avec maison en brique, terrain 26.3½ x 124. James D. Baker, failli à Alfred Joyce; $6,200 [129519].

BOIS DE CONSTRUCTION

FELIX DANSEREAU.
MARCHAND DE BOIS DE SCIAGE
819 Rue ONTARIO, (Coin Parthenais)
Tél. Bell No 6212. MONTREAL.

BOIS DE SCIAGE...
D. PARIZEAU
Bureau : 512 Lagauchetière MONTREAL.
Clos, Canal Lachine
Tél. Bell No 6367
BASSIN No 2.
Vis-à-vis rue Ottawa.
Tél. Bell No 8308.

T. PREFONTAINE H. BOURGOUIN
T. PREFONTAINE & CIE
Bois de Sciage et de Charpente
GROS ET DETAIL
Bureau : coin des rues NAPOLEON ET TRACY
STE-CUNEGONDE

Clos à bois, le long du Canal Lachine, des deux cotés. Téléphone Bell 8141, Montréal.
Spécialité : Bois préparés de toutes façons, assorti par longueurs et largeurs en grande quantité.

TÉLÉPHONE 368
John A. Bulmer & Co.
BOIS DE SERVICE
EN GROS ET EN DETAIL
Les entrepreneurs et autres trouveront à nos clos toutes espèces de Bois Francs, ainsi que le Pin, l'Epinette, la Pruche, Lattes, Etc.
Une de nos spécialités est l'Erable préparée pour plancher.
CLOS:
Coin rues St-Charles Borromée et Dorchester, et au Canal, pied de la rue Guy.
BUREAU CENTRAL:
No 571, RUE DORCHESTER

A VENDRE...
TERMES FACILES
La Batisse faisant le coin des rues St-Gabriel et Ste-Thérèse,
ET PORTANT LES NUMÉROS CIVIQUES:
25, RUE ST-GABRIEL,
25, RUE STE-THERESE
Revenus: $1000 par annee.
S'adresser a A. LIONAIS.
Chambre 401, Batisse New York Life.

ARCHITECTES ET INGENIEURS

L. Z. GAUTHIER
Ci-devant de la société Roy & Gauthier
Tel. Bell 2287 ...Architecte et Evaluateur
180, St-Jacques. Bâtisse Banque d'Epargne, Elévateur, 3me étage. Chambre 7

L. R. MONTBRIAND
ARCHITECTE et MESUREUR
230 – RUE ST. ANDRÉ – 230
MONTRÉAL.

Joseph Perrault. Simon Lesage.
PERRAULT & LESAGE
Architectes et Ingénieurs
17, Cote de la Place d'Armes.
Téléphone Bell, 1869.
Spécialité : Evaluation pour Expropriation.

J. B. RESTHER & FILS
ARCHITECTES,
Chambre 13 | Bâtisse "Impérial
107 rue ST-JACQUES, - Montréal
Téléphone 1890.

VICTOR ROY & ALP. CONTENT,
Architectes et Evaluateurs,
No. 151, Rue Saint-Jacques
CHAMBRE 4
Elévateur. Téléphone 2113.

J. EMILE VANIER,
Ancien eleve de l'Ecole Polytechnique, Ingenieur Civil et Arpenteur --- No 107 rue St-Jacques
En face du Carré de la Place d'Armes, Montréal.
Se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de tracés de chemins de fer et routes, d'arpentages publics et particuliers, de demandes de brevets d'invention, etc. Téléphone No 1890.

E. L. de la VALLEE & Cie
Ingénieurs Civils et Entrepreneurs
17 Côte de la Place d'Armes, - MONTRÉAL.
Travaux Municipaux, Etude et Installation de Destribution d'Eau, Ponts, Etc.

J. B. LAMONTAGNE, Architecte et Mesureur.
1216, RUE DE MONTIGNY

MARBRERIE CANADIENNE
T. ROCHON & FILS
(Successeurs de A. R. Cintrat)
Carrelage en Marbre et Mosaïque, Manteaux de Cheminées, Monuments, Tables pour Plombiers et Meubliers. Réparations de tous genres.
36 RUE WINDSOR. Tel. Bell 2973. March. 755.

...LOTS A BATIR...
Dans la ville St-Louis (autrefois St-Louis du Mile-End), population 7700, sur les rues St-Urbain, Mance, Durocher, Hutchison et l'Avenue du Parc. Grandeur des lots, 25 par 88 pieds avec ruelle. Prix $375 et au-dessus. Seulement $25 comptant et la balance de $5 à $7 par mois. Ce sont les lots les plus beaux, les mieux situés et à meilleur marché que vous puissiez trouver. Les canaux, l'eau et la lumière électrique sont posés.
CLARENCE J. McCUAIG,
45 Rue ST-JEAN, Coin Notre-Dame
Bureau ouvert tous les jours et le vendredi soir.
SUCCURSALES:
Coin des rues St-Laurent et St-Viateur et 7 St-Laurent

ALLEZ VISITER LES LOTS OFFERTS EN VENTE SUR LE
:: BOULEVARD ST-GERMAIN ::
Qui s'étend directement vis-à-vis la ville St-Laurent ou au **Bois de Plaisance**, situé sur les bords de la Rivière des Prairies, à Cartierville, (Back River). Ces lots sont couverts de superbes arbres.
Prix des lots : $150, $25 comptant ; la balance par versements annuels de $25.
Un service de tramways électriques qui permettra aux résidents de se rendre chez eux en 20 minutes, du centre de la ville, sera un fait accompli en deux mois ; on pousse activement les travaux sur cette ligne. En attendant et jusqu'à nouvel ordre, nous avons pourvu un service gratuit de voitures pour faciliter le trajet à ceux qui veulent voir et acheter. Ces voitures partiront du Bureau de Poste tous les samedis après-midi, à deux heures. Pour plus amples détails s'adresser en personne ou écrire à
L. COUSINEAU & E. GOHIER
16, rue St-Jacques, MONTREAL

Rue Mansfield No 69. Lot pt 1370 avec maison en pierre et brique, terrain 20 sur irrg, supr 1930. Wm McMaster à James Douglas ; $6,500 [129523].

Rue Mackay. Lot 1567-4 avec maison en pierre et brique, terrain 20.9 x 80. Dame Lily M. Macaulay, épse de Chs Cushing à Wm. F. Shores; $8,500 [129532].

Rue St-Antoine, No 419 à 421. Lot 1637-28, 29 avec maison en pierre et brique, terrain 24 x 112 chacun. Hubert Morin et uxor à Dame Marie Eugénie Morin, épse de Placide R. Decary ; $15,000 [129538].

HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER

QUARTIER HOCHELAGA

Rue Dezery, Nos. 22 à 26. Lot 65, avec maison en brique. terrain 43 d'un côté, 35 de l'autre x 116 supr. 4524. Gédéon Bélanger à Damien Lalonde ; $5,093.35 [67030].

Rues Hudon, Nos 17 à 21 et Dezery Nos 40 à 56. Lots 45 et 62, avec maison en bois et brique, terrain irrg. supr. 4558 pour le 1er 42 d'un côté, 38 de l'autre x 113, supr. 4520. Félix Moineau, jr. à The Montreal Loan & Mortgage Co ; $3,400 [67031].

Rue Chambly. Lot 23-115 et 116 avec maison en construction, terrain 24 x 122 chacun. Anastasie Poissant épse de Adol. Duperrault à Malvina Légaré épse de Isaïe Lalonde ; $1.464 [67042].

QUARTIER ST DENIS

Rue St Hubert. Lot 7-378. terrain 25 x 87 supr 2175. H. V. Meredith à Napoléon Grégoire ; $163.13 [66961].

Rue St Hubert, Nos 1581 et 1583. Lot 7-378 avec maison en brique, terrain 25 x 87, supr 2175. Napoléon Grégoire à Théodule Ménard ; $1,200 [66962].

Rue St Hubert. Lot 7-742, terrain 25 x 95.9 d'un côté et 95.10 de l'autre, supr 2394. Dame L'Heureux à Philomène Mainville, veuve de Louis L'Heureux ; $83.83 [67107].

Rue St Denis. Lot ½ N. O., 209-7-1, 209-7-3 196-94, terrain 25 x 24 pour l'un et 25 x 103 pour l'autre, supr 3175 vacant. Cléophas Charbonneau à Eugène Charbonneau ; $875 [67011].

Rue St-Hubert. Lot 7-441 à 445, terrain 25 x 87, supr 2175 chacun vacants. Frk L. Horsfall à Ulric Lanzon ; $900 [67046].

QUARTIER ST GABRIEL

Rue Hibernia, Nos 273 à 277. Lot pt S. E. 3251, avec maison en pierre, terrain 25 x 93.10, supr 2343. Joseph Hébert à Norbert Lemieux ; $3400 [66988].

Rue Knox, No 62. Lot 3387-1, 3386-3 et 3336a - 26, avec maison en brique, terrain 26 x 80. The Montreal Loan & Mortgage Co à William J. Darlington ; $800 [67005].

QUARTIER ST JEAN-BAPTISTE

Rue Rivard. Lot pt S. E. 15-316 et pt N. O. 15-317, terrain 24 x 70, vacant. Succession Ferdinand David à Paul Coulombe ; $660 [66960].

Ave. Laval, Nos 588 et 590. Lot 15-1116 et pt. S. O. 16-11 avec maison en brique, terrain 14 x 70 pour le 1er et 25 x 65 pour le 2e, supr. 2605. Théodule Ménard à Napoléon Grégoire ; $2,000 [66963].

Rue Mentana, Nos 454 et 456. Lot 10-53 avec maison en brique, terrain 24 x 94, supr 2256. Trefflé Brien dit Desrochers à François David fils ; $100 et autres considérations [66976].

Rues Rachel, Nos 135 à 145, St Laurent, Nos 1208 et 1210, Durocher et autres. Lot 7-5, 4, 1 ; 406b, Montreal Annexe 12-2-23, 24, Outrement 32 1-14 à

17, 43, 44 avec maisons en pierre et brique, terrain 48 x 100 sur la rue Rachel, 32 x 191 sur la rue St Laurent, 100 x 100 sur la rue Durocher. Léandre Demers à The Sun Life Ass. Co ; $2,000 [66999].

Ave de l'Hôtel-de-Ville, Nos 1241 à 1247. Lots 16 19, pt. N.O. 16-18 pt. 16-12, avec maison en brique. terrain 40 x irrg. supr. 3504. Adrien Martin à Godefroid Fournier ; $3,500 [67004].

Ave Duluth, Nos 47 à 51. Lot ½ ind. pt. S.O. 10 4, 5 et 6, avec maison en brique, terrain 48 x 72, supr. 3450. Alphonse Ethier et al tuteurs ad hoc aux enfants mineurs de feu Alphonse Ethier à Joséphine Mercier ; $1,881.27 [67012].

Rue Amherst, No 970. Lot 8-15 avec maison en briqué, terrain 25 x 110, supr 2750. Marcel Lemieux à Louis Sauvé ; $2,500 [67017].

Rue Drolet Nos 460 à 474. Lot 15-765 à 768 avec maison en brique, terrain 20 x 72 chacun. Hormisdas Boudreau épse de Joseph Levesque à Louis Arthur Bouvier ; $7,000 [67027].

Rue Dufferin. Lot 7-95 & 96, terrains 25 x 80 chacun, vacants. Thomas Geo. Rice à Miranda Vadnais, épse de Alex. Hétu : $600 [67032].

MILE END

Rue Cadieux, No 84. Lot ½ S. 137-110 avec maison en brique, terrain 213 x 87.6, supr 1859 Hon. J. O. Villeneuve à Thos. Martin Brennan ; $1,200 [67048].

MONTREAL ANNEXE

Rue St-Urbain. Lot pt S. E. 11-565 terrain 25 x 80 vacant. The Montreal Investment & Freehold Co à L. Villeneuve & Cie ; $450 [66967].

Rue Mance. Lot pt N. O. 12-10-27, terrain 25 x 100 vacant. Robert Smith Clift à Jessie Smith, épse de John Murison ; $1075 [66979].

Rue Mance. Lot pt N. O. 12-10-27 avec maison en brique, terrain 25 x 100. Jessie Smith épse John Murison au Rév. Anthony Dixon Lockhart ; $3,800 [66980].

Rue Mance. Lot pt S. E. 12-10-20, terrain 25 x 105. The Montreal Investment & Freehold Co au Rev. Anthony Dixon Lockhart ; $475 [66981].

Rue Mance. Lot pt S. E. 12 10-27 avec maison en brique terrain 25 x 100. Charles Austin Barnard au Rev Anthony Dixon Lockhart ; $3,500 [66982].

Rue Mance. Lot pt N. O. 12-10-28, terrain 25 x 100. The Montreal Investment & Freehold Co. au Rév. Anthony Dixon Lockhart ; $525 [66983]

Rue St George Lot pt S. E. 11-884, terrain 25 x 60.5 The Montreal Investment & Freehold Co. à Edgar Bockus ; $261.25 [66985].

Rue St Urbain. Lots 11-565-4, 5, 6, 7, 11-566-4 à 7 11-568-4 à 7, 11-569-4 à 7, avec maison, terrain supr. 27762. The Montreal Investment & Freehold Co à Ulric Lauzon ; $2,800 [66994].

Rue Mance. Lot ½ S. E 12-13-4. avec maison en brique pressée, terrain 25 x 93. Frederick G. Wooster à Arthur Aldéric Wellesly Wellington Welsh ; $3,700 [67028].

STE-CUNEGONDE.

Rue Quesnel. Lot 386-30 et 31 avec maison en pierre et brique, terrain supr 3285. Le Crédit Franco-Canadien à Constant Perras ; $4,600 [66997].

WESTMOUNT

Ave Victoria. Lot pt. E. 215 38 et pt. N E. 215-39, terrain supr. 7799 pds vacant. Adolphe Duperrault à Chs Despocas ; $2,940 [66948].

Ave Metcalfe. Lot 254-1 à 5, terrain supr 23463, vacant. Archibald W. Ste-

ENTREPRENEURS

JOS. BINETTE
Constructeur-General
398 RUE ST-JACQUES.

J. A. BOYER, ENTREPRENEUR
REPARATIONS EN TOUS GENRES
185 & 187, ST-CHAS.-BORROMEE
Tel. Bell 7123. Tel des Marchands 10

A. CHENEVERT & CIE, ENTREPRENEURS
Spécialité d'Escaliers et réparations de tous genres.
Atelier : 77 RUE CRAIG | Résidence : 18 AVE PAPINEAU
Résidence : 553 et 585 St-André. Tel. Bell 6103

COUVRETTE & FILS
Entrepreneurs Menuisiers et Charpentiers
ATELIERS : —— No 80 RUE BERARD

HORMISDAS CONTANT
CONTRACTEUR - PLATRIER
290 RUE BEAUDRY
TEL. BELL 7177 DES MARCHANDS 9?

D. HOULE, ENTREPRENEUR
Menuisier - Charpentier.
Ateliers : 142 ST-CHAS.-BORROMEE. | Résidence Privée : No. 203 AVENUE LAVAL. 6. 18.

L. M. JETTE & FILS, ENTREPRENEURS,
Escaliers, une spécialité.
637 & 639 rue Beaudry Montréal

LABRECQUE & MERCURE.
Entrepreneurs-Menuisiers
37 RUE LIESTANDRE, MONTREAL
Téléphone Bell 6323.

A. LATOUR
CONSTRUCTEUR
222, Av. de l'Hotel-de-Ville

EUG. PAQUIN, ENTREPRENEUR
CHARPENTIER - MENUISIER.
Réparage de toute sorte à des prix défiant toute compétition
No 32, RUE GAUDRY

E. ROBERT
Constructeur ::: General
465, RUE ST-ANDRÉ

J. SAUVAGEAU,
ENTREPRENEUR, REPARATIONS DE TOUS GENRES.
110 rue St-Dominique, - Montreal.

SOUCISSE & BROUILLET, ENTREPRENEURS
TELEPHONE 6320 ::: Atelier : 81 rue Ste-Elizabeth, Montreal

PLOMBIERS ET COUVREURS

ANT. BELANGER, Ferblantier, Plombier, Couvreur, poseur d'appareils à gaz et à eau chaude. Corniches une spécialité. Tout ordre exécuté avec soin et à prix modérés.
1266 RUE NOTRE-DAME.

M. BONIN, PLOMBIER et COUVREUR
1186, RUE ONTARIO
Tout ouvrage exécuté avec soin et à des prix défiant toute compétition.....

L. GIRARD & CIE Ferblantiers Plombiers Couvreurs
Spécialité ; Corniche en tôle galvanisée
TEL. BELL 6329. 350, ST-LAURENT

L. LAPIERRE, PLOMBIER ET POSEUR D'APPAREILS A GAZ ET A EAU CHAUDE FERBLANTIER ET COUVREUR..
100 rue St-Henri, coin St-Maurice, Montréal.

V. LAPOINTE & CIE, Ferblantiers, Plombiers et Couvreurs.
NO 1151, RUE ONTARIO
Réparations en tous genres. ..... Prix modérés.

A. POITRAS FILS, Ferblantier, Plombier, Couvreur, et Fabricant de Corniches, Poseur d'Appareils à Gaz et à Eau Chaude.
692 rue St-Laurent

T. POULIOT Ferblantier, Plombier et Couvreur. Poseur d'Appareils à Gaz et à Eau Chaude.
No. 226 RUE CRAIG, - MONTREAL.

THE JAMES ROBERTSON CO., LIM
MARCHANDS DE METAUX,
FABRICANTS DE TUYAUX EN PLOMB,
Coudes en plomb comprimé, Plomb de chasse, Mastic, Blanc de plomb. Spécialité de l'enveloppe des Fils Electriques avec du plomb ; aussi Scies rondes, Scies à moulins, Godendards et autres scies.
Bureaux : 144 rue William,
Usines : coin rues William et Dalhousie, MONTREAL.

J. BENJAMIN DAGENAIS
ENTREPRENEUR
210, rue Guy, Montréal.

REPRESENTANT LA CELEBRE COMPAGNIE
THE PEDLAR
METAL ROOFING CO.
OSHAWA, ONT.
En Entrepôt : Pierre, Brique, Clapboard et Bardeaux peints ou galvanisés. Corniches, Dalles et Dallots en tôle galvanisée. Plans et estimés fournis pour plafonds ornemental en acier, ou pour extension de bâtisse en tôle galvanisée.
Tel. Bell 8118. Demandez nos prix

C. H. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec.-tr.
LETOURNEUX, FILS & CIE, Lim., MARCHANDS - FERRONNIERS
Nos. 259, 261, 263 ET 265 RUE SAINT-PAUL, MONTREAL.

MATERIAUX... Telephone Bell 965
DE CONSTRUCTION
+ METAUX DIVERS +
Tuyaux en Grès pour Canaux. Pavements Céramiques.
Tuyaux de Drainage. Briques réfractaires.
Ciment de différents marques. Pavés Céramiques.
Marbres divers. Briques pleines.
Briques creuses. Briques repressées.
GHYSENS, De VILLERS & Cie,
BUREAU ET MAGASIN : . . .
Nos 13 et 15, rue St-Urbain, MONTREAL
BRICK YARD, A HAWKESBURY, ONT.

venson à Paschal Dagenais et Martial Dagenais ; $10080. [66951].

Ave Arlington. Lot 230-12 et 230b-12, avec maison en pierre, terrain supr 6850. Paschal Dagenais et Martial Dagenais à Archibald W. Stevenson; $13000. [66952].

Ave Arlington. ½ N. O. 230-24, avec maison en pierre, terrain supr 2878. John Heggie à Albert E. Paterson ; $7500 [66953].

Rue Dorchester. Lot 941-291 avec maison en pierre et brique, terrain supr 3498. Maria Brown Parmenter, veuve de Théod. J. Cogswell à George B. Burland ; $1 [66965].

Ave Roslyn. Lot 219-59 et 60, terrains supr 11100 pds vacants. The Westmount Land Co. à Andrew Robb Paterson ; $3330 [66986].

Rue Dorchester. Lot 941-291 avec maison en pierre et brique, terrain supr 3498. George B. Burland à John T. McBride ; $7,000 [66991].

Rue Stanton. Lot 279-6 avec maison bois, terrain, supr 5000. George Huggins à The Trustees of the Melville Presbyterian Church ; $2,500 [67053].

ST-HENRI.

Ave du Parc. Lot pt centre 1123 avec maison en pierre et brique supr 3140. Charles Despocas à Anastasie Poissant épse de Adolphe Duperrault ; $6,000 [66993].

Rue St Antoine, Nos 676 à 680. Lot 385-32 avec maison en pierre et brique terrain supr 2500 pieds. Isaïe Lalonde à Adolphe Duperrault ; $5,000 [67036]

Rue Atwater. Lot 2257, 2260, 2261, 2264, 2265 avec maison en bois, terrain supr 16800 pieds. Duncan McDonald à Richard Wilson Smith ; $5,500 [67054]

KENSINGTON

Grand Boulevard. Lot 163-60, terrain 50 x 71.6 vacant. The Kensington Land Co à Sampson James Adams ; $442 [61978].

DELORIMIER

Lot ½ ind. 11 avec maison etc. Catherine McGovern à Norah Alice Cuddy ; $1,400 [67023].

Lot 1/10 ind. 11 avec maison etc. Catherine Curran épse de Frk Michael Sullivan à John Curran ; $2 et les hypothèques [67024].

NOTRE-DAME DE GRACES

Lot 52-13, terrain vacant ; Edward Arthur Wolfred Kittson à Emily Cooper et Emma Cooper ; $600 [67006].

COTE DES NEIGES

Lot pt N. O. 13, avec maison, etc. Richard Warmington à Eliza Emely Hayden, épse de John N. Warmington ; $2050 [67021]

ST LAURENT

Chemin des Ormes. Lot 465-633 à 637, terrains 25 x 131 chacun, vacants. Ludger Cousineau et Ed Gohier à Alphonse Bastien ; $525 [66954].

Lot pt 409. Victor Zénon Goyer à Edmond Brunet ; $200 [67000].

SAULT AUX RECOLLETS

Lot 331 avec maison etc., terrain supr 41 arpents. Joseph Groulx père à Napoléon Groulx ; $1,500 [67003].

Rue St-Hubert. Lot 489-27 terrain 25 x 87 vacant. H. V. Meredith à Chs Giroux fils ; $55 [67050].

Rue St Hubert. Lot 489-26, terrain 25 x 87 vacant. H. V. Meredith à George Giroux ; $55 [67051].

Lot 323-241 et 242, terrain 60 x 108 chacun, vacants. Adeline Gadonas veuve de Jos. Vary et al à J. B. Brouillette ; $160 [67056].

LACHINE

D'un lot vacant. Horace Baby à Edwards Rawlings ; $1.00 et autres considérations [66973].

STE ANNE DE BELLEVUE

Lot pt. 310 avec maison etc. William Mann à George A. Hughes ; $16,000 [66966].

STE GENEVIÈVE

Lot 213, terrain supr. 36 perches. Ferdinand Boileau à Raphael Martin ; $325 [66998].

Ventes d'immeubles par quartiers

Voici les totaux de ventes par quartiers :

St Jacques	$28,850 00
St Laurent	475 00
Ste Marie	18,650 00
Ste Anne	2,175 00
St Antoine	61,475 00
Hochelaga	15,957 35
St-Denis	3,221 96
St Gabriel	4,200 00
St Jean-Baptiste	20,241 27
Mile End	1 200 00
Montreal Annexe	16,586 25
Ste Cunégonde	4.600 00
Westmount	46,351 00
St Henri	16,500 00
Kensington	442 00
De Lorimier	1,402 00
	$242,326 83

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants :

Rue St-Denis, quartier St-Jacques, $1.00 et $1.30 le pied.

Rue Visitation, quartier Ste-Marie, 62c le pied.

Rue St-Hubert, quartier St-Denis, 3½, 7 et 20c le pied.

Rue St-Denis, quartier St-Denis, 27c le pied.

Rue Rivard, quartier St-Jean-Baptiste, 39c le pied.

Rue Dufferin, quartier St-Jean-Baptiste, 30c le pied.

Rue St-Urbain, Montréal Annexe, 10 et 22½c le pied.

Rue Mance, Montréal Annexe, 18, 21 et 43c le pied.

Rue St-George, Montreal Annexe, 17c le pied.

Ave Victoria, Westmount, 37c le pied.

Rue Metcalf, Wesmount, 42c le pied.

Ave Roslyne, Westmount, 30c le pied.

Kensington 12c le pied.

PRÊTS ET OBLIGATIONS HYPOTHÉCAIRES

Pendant la semaine terminée le 1er mai 1897, le montant total des prêts et obligations hypothécaires a été de $68,182 divisés comme suit, suivant catégories de prêteurs :

Particuliers	$38,200	
Cies de prêts	6,400	
Successions	3,000	
Autres corporations	20,582	
		$68,182

Les prêts ont été consentis aux taux de :

5 p.c pour $1,200 ; $2,000 ; $2,500 ; $4,000 et $5,850.

5½ p.c pour $2,000 ; $2,500 et $3,300.

Les autres prêts portent 6, 6½, 7, 9 dont un prêt de $100, 10 p.c. d'intérêt.

La Construction

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 1er mai 1897.

Chez J. Alcide Chaussé, architecte, rue Ste Catherine. Deux magasins et salles pour sociétés.

Travaux de toute nature à Arthur Myre de St Henri.

Thos. Dionne, propriétaire.

NOTES

M. J. Alcide Chaussé, architecte, est à préparer les plans d'une bâtisse comprenant quatre logements pour être érigée rue St Dominique (en haut) pour laquelle il secevra des soumissions sous peu

M. L. R. Montbriand, architecte, demande des soumissions pour les modifications à une maison pour en former 3 logements, rue St Dominique, dont M. Hyacinthe Bourgoin en est le prop.

MM. Gamelin & Huot, architectes, sont à préparer les plans et devis pour une résidence devant être érigée à Deschambault ; Mr. M. Delisle en sera prop.

M. A. Préfontaine, architecte, demande des soumissions pour le briquetage d'une maison devant être érigée rue Sherbrooke, dont M. E zéar Côté sera prop. ; le contrat de la maçonnerie en a été accordé à M. G. Guilbault.

M. W. E. Doran architecte, demande des soumissions pour une maison devant être érigée rue Mance. M. McCarthy en sera propriétaire.

PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTRÉAL

Rue de la Montagne, Nos 338, 340 et 342, trois bâtisses 21 x 80 à 3 étages en brique pressée, couverture en rosin ciment ; coût probable $5,000 chacune. Propriétaire A. A. Ayer, architecte Brown McVicar & Herriot, maçon Heggie Stewart, charpente Thos Forde, brique W. H. Boom.

W. D. RUFIANGE
ATELIER :
3466, NOTRE-DAME, ST-HENRI.
Entrepreneur peintre de maisons, d'enseignes. Imitateur, tapisseur vitrier et blanchisseur. Résidence : 110, St-Augustin

A. VAILLANCOURT,
PEINTRE-DECORATEUR
IMITATIONS, DORURES ENSEIGNES, une spécialité
Atelier : 535, rue St-André, Montreal.

TELEPHONE BELL 7012
A. DEMERS & CIE
CI-DEVANT
DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE
PLOMBIERS
Couvreurs, Poseurs d'Appareils à Gaz et à Vapeur, Electriciens, Etc.
Spécialité pour la pose des Appareils de Chauffage de toutes sortes.
Votre patronage est respectueusement sollicité, et nos prix sont modérés.
No 386, rue St-Laurent
MONTREAL

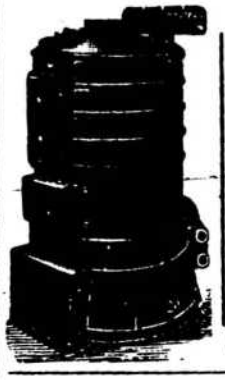

Clotures ! Balustrades !
Toutes sortes de Travaux en fer.
Toronto Fence & Ornamental IRON WORKS
73 Adelaide O., Toronto, Ont.

Bibliothèque
et Archives
nationales
Québec

Le Prix Courant

Page(s) manquante(s)